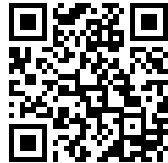

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



21. S. 23.

Coll.

77

MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K.K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

21.S.23



355

DISSERTATIONS
SUR
QUELQUES POINTS CURIEUX
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

ET DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE,

PAR

P. L. JACOB, BIBLIOPHILE.



PARIS.

TECHENER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PLACE DU LOUVRE, 12.

—
1839

Ces Dissertations, dont le nombre n'est pas limité, ne seront tirées qu'à 50 exemplaires, numérotés, sur papier vélin, et à 4 exemplaires sur papier de Chine.

N° 8.



**PARIS.—Imprimerie de V^c DONDEY-DUPRÉ, rue Saint-Louis, 46,
au Marais.**

SUR LES MANUSCRITS

RELATIFS A

L'HISTOIRE DE FRANCE ET A LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

CONSERVÉS DANS LES BIBLIOTHÈQUES D'ITALIE.



A MONSIEUR VILLEMMAIN,

PAIR DE FRANCE,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

SUR LES MANUSCRITS

RELATIFS A

L'HISTOIRE DE FRANCE ET A LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

CONSERVÉS DANS LES BIBLIOTHÈQUES D'ITALIE.



A MONSIEUR VILLEMALIN,

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A une époque où la France ouvre une si large carrière aux études historiques et recueille avec tant de soins dans le passé les témoignages écrits de son ancienne illustration, afin de les sauver de la destruction et de l'oubli ; lorsque le gouvernement du roi, confié à des mains généreuses dans lesquelles reposait déjà la gloire de notre littérature contemporaine, se met à la tête de cette noble croisade, entreprise pour la conquête et la conservation des élémens encore inconnus de nos annales ; lorsque les académies et

les corps savans du royaume embrassent à l'envi l'utile et féconde mission que protège le nom du roi , et que recommandent les noms de nos premiers écrivains , vous ne vous étonnerez pas, monsieur le Ministre , si j'ai cherché , quoique en dehors de nos archives et de nos bibliothèques , à découvrir quelques matériaux neufs et précieux , dignes de servir à compléter le magnifique monument qui s'élève sous vos auspices dans le vaste champ de l'histoire nationale.

Le mauvais état de ma santé me conseillait de ne pas attendre à Paris les froids rigoureux de l'hiver qui commençait ; je devais être ainsi , à mon grand regret , forcé de m'absenter pendant toute la durée des séances du Comité des Chartes, Chroniques et Inscriptions, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, et je me voyais privé de prendre part aux intéressantes discussions de mes collègues. Je conçus le projet de m'associer encore de loin à leurs travaux , et d'employer avec fruit les loisirs qui m'étaient imposés pour ma convalescence. L'Italie , à laquelle j'allais demander

une température douce et un soleil bienfaisant, m'offrait, comme délassement et comme un attrait de plus, ses célèbres bibliothèques à visiter, à fouiller, à extraire au profit de la collection des *Documens inédits relatifs à l'Histoire de France*. La mine me paraissait à peu près vierge : je me promis un merveilleux butin, sans songer que Mabillon et Montfaucon m'avaient devancé (en 1685 et en 1698) dans ce pays des grands souvenirs et des grandes ruines, dans cette terre classique des lettres et des arts.

Mais les voyages de Mabillon et de Montfaucon en Italie n'étaient pas dirigés vers un but aussi exclusif que le mien ; ils allaient d'abbaye en abbaye, de cathédrale en cathédrale, rassemblant des notes sur tous les sujets, étudiant la diplomatique de toutes les époques, feuilletant et copiant des manuscrits de tous les genres ; l'un et l'autre s'arrêtant de préférence aux plus anciens et aux plus vénérables instrumens de la paléographie, ils accordaient une attention particulière à ce qui concernait les antiquités ecclésiastiques, et ils auraient donné vingt chroniques écrites en

langue vulgaire et tous les romans de chevalerie du moyen âge, pour un fragment de saint Chrysostome ou de saint Augustin. Or, ces deux voyages littéraires, qui rendirent de si nombreux services aux éditions des Pères et aux immenses recueils de *Miscellanea* publiés par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, n'apportèrent presque aucun avantage réel à l'Histoire de France, que l'ordre de Saint-Benoît subordonnait naturellement à sa propre histoire et à celle de l'Eglise.

Le premier volume du catalogue sommaire intitulé : *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* (Parisiis, Briasson, 1739, 2 vol. in-fol.), amas indigeste de titres tronqués, fautifs et défigurés, que Montfaucon a mis au jour comme la table des matières de son voyage, le journal de ce même voyage (*Diarium italicum, sive monumentorum veterum, bibliothecarum, musæorum notitiæ singulares in itineraio italico collectæ*, Parisiis, Anisson, 1702, 1 v. in-4°), la relation que Mabillon et Michel Germain avaient donnée quinze ans auparavant de leur tournée paléographique

(*Musæum italicum , seu collectio veterum scriptorum ex bibliothecis italicis eruta*. Lutet. Paris. Boudot, 1687-89, 2 vol. in-4°), n'attirèrent pourtant pas sur leurs traces beaucoup de savans français, curieux d'accroître et d'éclairer les sources de l'histoire de France. On ne citerait guère que Lacurne de Sainte-Palaye et La Porte du Theil qui visitèrent les bibliothèques de l'Italie : le premier en 1739 et 1749, pour y ramasser des matériaux destinés à entrer dans son *Glossaire de l'ancienne langue française* ; et le second, en 1776 et années suivantes, pour y rechercher les diplômes et les pièces historiques qui pouvaient intéresser la France ; mais, depuis leur mort, la plupart des notices qu'ils avaient préparées sont restées enfouies à la Bibliothèque du Roi et à celle de l'Arsenal ; si elles étaient publiées, je n'aurais probablement pas eu la prétention d'explorer les bibliothèques de l'Italie après l'auteur des *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, après le premier éditeur du beau recueil *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia monumenta ad res francicas spectantia*.

Quoi qu'il en soit, ces bibliothèques fameu-

ses et trop peu connues furent comme fermées pour nous, jusqu'à ce que l'Italie devint française par le droit de la guerre. Alors, tant que nos armes victorieuses prêtèrent des forces à une administration intelligente et libérale, les sanctuaires impénétrables sortirent de leur poussière, et l'on commença, au milieu des préoccupations guerrières du moment, à se partager les dépouilles littéraires des vaincus. Le catalogue de Montfaucon à la main, on transféra dans notre Bibliothèque de Paris une foule de manuscrits qui semblaient lui avoir été dérobés, tant ils avaient d'importance pour l'histoire de nos rois, de nos institutions et de notre langue. C'est ainsi qu'une partie des manuscrits de la reine Christine, provenant des bibliothèques du grand Peyresc et de Paul Petau, qui avait enrichi la sienne aux dépens du vieux monastère de Fleury-sur-Loire pillé par les Huguenots, revint du Vatican se joindre, pour peu de temps, hélas ! aux collections de Béthune, de Dupuy et de Colbert.

La bibliothèque de la reine de Suède, spécialement consacrée à l'histoire de France, a

cessé de lui être utile, depuis que Peyresc et Petau ne sont plus là pour mettre leurs manuscrits à la disposition des Pithou, des Duchesne et des Godefroy. Parmi les deux mille cinq cents numéros qui la composent, on compte encore bien des ouvrages inédits, malgré les emprunts que lui ont faits les doctes éditeurs du dix-septième siècle ; mais, du jour où ces manuscrits sont entrés au Vatican, ils ont été comme perdus pour nous : quoique le Vatican ne soit pas aujourd'hui aussi inabordable qu'il l'était au seizième siècle (je ne sais quel savant étranger attendit deux ans à Rome un bref du pape qui l'autorisât à pénétrer dans cette illustre bibliothèque), on les connaissait si peu et si mal, ces manuscrits remarquables par leur ancienneté, leur rareté et le mérite de leurs textes, qu'on n'indiquait leur existence que d'une manière dubitative et souvent erronée. Ainsi, on supposait à tort, dans tous les livres de bibliographie, que le *Journal d'un bourgeois de Paris* (extrait par Denis Godefroy dans son *Histoire du roi Charles VI*, Paris, impr. royale, 1653, 1 v. in-fol., et publié par La Barre de Beaumar-

chais, Paris, Gandoin, 1729, 1 vol. in-4°), et les *Coutumes de Beauvoisis*, par Philippe de Beaumanoir) publiées par Thaumais de la Thaumassière avec les *Assises de Jérusalem*, Bourges, 1690, 1 vol. in-fol.), avaient été tirés des MSS. de la reine Christine, parce qu'en effet les manuscrits de ces deux ouvrages sont relatés dans le catalogue de Montfaucon. Ce catalogue n'a autorisé que trop d'erreurs de cette espèce, notamment dans la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France*, où toutes les citations de MSS. de la reine de Suède sont plus ou moins fausses. Il est d'ailleurs bien téméraire de classer méthodiquement un manuscrit d'après un titre abrégé ou incomplet, et l'on risque de prendre, comme l'ont fait plusieurs bibliographes à l'égard des imprimés, un traité de morale ou de théologie pour un livre d'histoire, et réciproquement : *le Triomphe du corbeau*, par Antoine Uzier (Nancy, J. Garnich, 1619, pet. in-8°), est un panégyrique de la Maison de Lorraine, et *le Vergier d'honneur*, par André de la Vigne (Paris, s. d. goth. in-fol.), est le récit de l'expédition de Charles VIII en Italie!

Un travail spécial sur la bibliothèque de la reine Christine me promettait donc les résultats les plus satisfaisans, et j'espérais pouvoir, dans l'espace de trois mois que je devais passer à Rome, examiner consciencieusement et décrire les principaux manuscrits qui regardent l'histoire civile, politique, ecclésiastique et littéraire de la France; mais qu'étaient-ce que trois mois pour une pareille tâche à la Vaticane? Je ne soupçonnais pas les incroyables difficultés qui font obstacle à tout labeur assidu et suivi dans les bibliothèques de l'État-Romain, et surtout à la Vaticane, cette immobile solitude de manuscrits poudreux qui montrent leurs dos aux *touristes* étrangers, tous les jours et à toute heure, moyennant le tribut d'usage octroyé à d'avides *custodes*, et qui ne s'ouvrent que si rarement et avec tant de parcimonie aux gens studieux.

Les vacances de la Vaticane durent pendant les deux tiers de l'année : elle est fermée fondamentalement le dimanche, le jeudi et le samedi de chaque semaine; les fêtes de l'Église, les cérémonies du palais papal, les réjouissances publiques, sont des motifs inexorables

et capricieux de clôture; la séance de lecture, troublée sans cesse par la promenade des curieux, ne se compose que de trois heures, abrégées souvent par l'absence des bibliothécaires; la communication des manuscrits est lente et pénible, surtout à cause de l'éloignement des différentes salles où ils se trouvent répartis; les catalogues, par noms d'auteurs et par titres d'ouvrages, sont remplis d'erreurs et d'omissions graves (par exemple, dans celui de la reine Christine, on lit : *le Périplée, roman de la Guerre sainte*, parce que le même volume renferme deux manuscrits absolument différents d'âge et de sujet : l'*Estoire de la Guerre sainte*, en vers, par Raoul Tortaire, et un débat poétique entre un vieillard et un enfant, intitulé le *Petipleet*, c'est-à-dire le *petit plaid*); enfin, il y a des lacunes énormes parmi les imprimés, qu'on aurait besoin de consulter à chaque instant pour apprécier la valeur d'un texte nouveau ou d'un ouvrage inconnu : la Vaticane ne possède pas même les cinq volumes in-folio de la *Bibliothèque historique de la France*, édition de 1768-78 !

Voilà pourquoi je n'ai fait qu'entrevoir

les incomparables manuscrits de la reine Christine , ou plutôt du monastère de Fleury-sur-Loire et des savans Peyresc et Petau. Le carnaval et la semaine sainte sont venus à tour de rôle me créer des empêchemens insurmontables et réduire à un petit nombre de séances de bibliothèque tout le temps de mon séjour à Rome. La bienveillance du cardinal Lambruschini, qui a remplacé l'illustre cardinal Maï dans la direction suprême de la Vaticane, m'a pourtant facilité des recherches qu'il savait destinées à enrichir la *Collection de Documents inédits* publiée par ordre du roi et par les soins du ministre de l'Instruction publique ; le préfet de la Vaticane, monsignor Laureati, et le premier bibliothécaire, le docteur Molza , m'ont également secondé avec une obligeance qui n'a rencontré d'obstacles que les réglemens sacramentaux de leur bibliothèque ; mais, notwithstanding cette bonne volonté de leur part, il m'a été impossible de passer en revue plus de cent manuscrits, que j'avais choisis dans le catalogue, en regrettant de n'avoir pas des années à consacrer aux trésors littéraires que je me borne à signaler à mes successeurs.

J'ai quitté Rome , quand j'en fus chassé par la fermeture définitive de la Vaticane durant les trois mois d'été. Je suis allé ensuite çà et là par toute l'Italie , en visitant les bibliothèques publiques et quelquefois les archives. Il est vrai que le temps de ma résidence dans les villes n'a pas toujours été subordonné à l'abondance des matériaux que j'aurais pu y rassembler pour notre histoire , et là où je n'ai fait que jeter un coup d'œil rapide , j'aurais voulu , avec plus de loisir , me fixer pour un long temps dans ces bibliothèques et ces archives , que je déplorais de laisser presque vierges à de plus heureux explorateurs. Ainsi , les trente ou quarante manuscrits français que possède la bibliothèque de Saint-Marc à Venise , mériteraient à eux seuls le voyage d'Italie.

Je crois avoir bien vu ce que j'ai vu , et les notes que je rapporte n'ont pas été prises au hasard , sans ordre et sans choix. Je me suis attaché spécialement à pousser mes investigations dans les différentes voies ouvertes à la science par les grands recueils commencés ou continués au sein de l'Académie des Inscript-

tions et Belles-lettres, tels que les *Historiens des Gaules et de la France*, ceux des *Croisades*, les *Ordonnances des rois de la troisième race*, l'*Histoire littéraire de la France*, etc. Je n'ai pas non plus perdu de vue les publications que les Comités historiques et la *Société de l'Histoire de France* poursuivent avec un si louable zèle ; et je me réjouis de leur fournir quelques documens neufs et curieux. J'ai négligé tous les manuscrits qui reproduisaient des ouvrages ou des pièces déjà imprimés en entier, et qui n'offraient aucune particularité nouvelle dans le fond ou dans la forme. En un mot, j'ai fait dans les catalogues un triage préliminaire, éclairé par les connaissances bibliographiques et spéciales qui me servaient de guides, et lorsque le temps m'a manqué pour compléter mes notices raisonnées en présence des manuscrits, je me suis contenté de relever, avec autant d'exactitude que possible, les titres qui me semblaient susceptibles d'être incorporés dans la *Bibliothèque historique de la France*. C'est d'après ce plan d'exploration que j'ai parcouru les principales bibliothèques de Naples, du Mont-

Cassin , de Bologne , de Venise , de Padoue , de Parme , de Modène , de Florence , de Gènes , de Turin , de Milan , etc.

Je ne puis oublier d'exprimer ici ma reconnaissance aux bibliothécaires qui ont accueilli en moi le représentant des Comités historiques, et qui se sont empressés de favoriser des recherches que recommandait l'honorable appui d'un ministre du roi des Français. J'ai eu seulement le chagrin de trouver à Naples un personnage (l'abbé Jannelli) obstinément contraire aux généreuses intentions de notre gouvernement : l'abbé Janelli , le même qui s'est fait une réputation de ridicule européenne en attaquant le système hiéroglyphique de Champolion jeune , m'a empêché de transcrire une seule ligne , un seul mot des manuscrits qu'il me mettait à regret entre les mains, en vertu d'un ordre de la chancellerie du roi des Deux-Sicules ; mais , partout ailleurs , au Mont-Cassin , le père Sébastien-Kalefati ; à Venise , l'abbé Gamba ; à Parme , M. Pezzana ; à Florence , M. del Furia ; à Turin , le chevalier Gazzera , et d'autres qui m'ont laissé le souvenir de leurs services à défaut de leurs **noms**,

se sont, pour ainsi dire, efforcés de participer à mes travaux, en les entourant de toutes sortes de prévenances et d'encouragemens ; partout, j'ai recueilli la preuve des sympathies que la France excite parmi les savans étrangers, en donnant l'exemple d'une noble passion pour la science historique.

Je vous sou mets donc, monsieur le Ministre, la nomenclature des manuscrits sur lesquels je veux appeler l'attention de l'Institut, des Comités historiques, et de la *Société de l'Histoire de France* ; vous approuverez du moins mon goût pour des études sérieuses que vous aimez à répandre, comme l'a fait votre prédécesseur. J'espère que ce voyage portera ses fruits et comptera pour quelque chose dans l'active et laborieuse coopération de mon Comité. Il me suffit d'avoir montré le chemin. Je n'ose toutefois me flatter de pouvoir proclamer de véritables découvertes, qui fassent époque dans les lettres ; je pense seulement que ces simples notes ne seront pas dépourvues d'intérêt pour les personnes qui cherchent à agrandir le domaine déjà si vaste

de la bibliographie et de l'histoire. Je serais assez récompensé de six mois de courses et de retraite, monsieur le Ministre, si j'avais le bonheur d'ajouter un nom ou un renseignement à votre admirable *Cours de Littérature française*.

EXTRAIT DES NOTICES.

ROME.

BIBLIOTHÈQUE DE LA REINE CHRISTINE DE SUÈDE.

Il y a, au Vatican, deux Catalogues manuscrits de cette Bibliothèque ; l'un, rédigé par ordre alphabétique et par noms d'auteurs ou d'ouvrages, 1 vol. in-fol., écriture du dernier siècle, et l'autre, par matières, beaucoup moins détaillé, 1 vol. in-4°, écriture du dix-septième siècle. La *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum* (tome I, de la page 14 à la page 97) contient aussi deux catalogues très-sommaires, classés de la même manière, méthodiquement et alphabétiquement, mais dont les numéros ne se rapportent plus à ceux des manuscrits. D'ailleurs, le second de ces catalogues étant celui d'Alexandre Petau, fils de Paul, une partie seulement des manu-

scrits qu'il énumère ont été acquis par la reine Christine et légués au Vatican.

DXLVII

In-f°. 261 f. vél., à 2 col., écrit. du 14^e siècle; avec la signature et des corrections de P. Petau.

BELLI SACRI PRO RECUPERATIONE TERRÆ SANCTÆ GESTI
HISTORIÆ, EX AUCTORIBUS QUI DE ILLO SCRIPSERUNT
COLLECTÆ, PARS ALTERA.

1^o « *Primus articulus et prologus Jacobi de Vitriaco. Secunda pars principalis libri bellorum Domini, pro tempore novæ legis, quæ est de bellis divinis gestis pro Terrâ Sanctâ recuperandâ et tuendâ, compilata est ex scriptis diversorum scriptorum historiæ transmarinæ... etc.* »

Cette première partie, composée de 169 articles, finit au folio 36 par ces mots: « *Cum cruce redemptâ rediens, receptus cum magnâ gloriâ. Deo gratias.* »

2^o « *Primus articulus de pactis et primâ acquisitione Terræ Sanctæ. Secunda pars principalis libri bellorum Domini, pro tempore novæ legis quæ est de bellis divinis gestis pro Terrâ Sanctâ recuperandâ... etc.* »

Cette seconde partie, extraite de Jacques de Vitry, de Foucher de Chartres, d'Alberic de Dôle, de Raymond d'Agiles, etc., est composée de 106 articles, va jusqu'au feuillet 131 et finit par : « *Ad gaudia para-*

disi pervenire. Quisquis in obedientiâ moritur, pro angelo colitur.»

3° « *Primus articulus de prefatione bellorum que recuperatione tertiâ affuerunt. Secunda pars... etc.»*

Cette troisième partie, qui a 169 articles, et qui comprend dans les derniers la chronique de Foucher de Chartres, finit comme dans l'édition de Bongars : « *Crucem Domini sacrosanctam dignâ cum veneratione suscepit et clerus et populus. Finit liber primus à Fulcherio scriptus.* »

On doit regretter que cette compilation, qui paraît faite avec soin, ne soit pas complète; car la seule partie qui existe a servi beaucoup à Bongars pour rectifier des noms propres et des noms de lieux : il la cite plusieurs fois dans sa préface, et l'on voit, aux annotations du manuscrit, que P. Petau en faisait grand cas.

On peut croire que c'est ce manuscrit qui est cité dans la *Bibl. hist. de la France* sous le n° 16588, avec ce titre tronqué : *Historia redemptionis et captivonis Terræ Sanctæ.*

Il faut citer ici quelques manuscrits qui avaient passé dans la *Bibl. nationale* de Paris, à l'époque de l'occupation française, et qui méritent d'appeler l'attention des éditeurs de la nouvelle collection des *Historiens des Croisades*, quoique Bongars ait déjà publié les histoires de Guibert de Nogent, d'Albert d'Aix, etc.

Le manuscrit qui contient l'*Historia hierosolymitana* d'Albert d'Aix (*Alberti Aquensis*) porte une date indiquant qu'il a été écrit vingt ou trente ans après la mort de l'auteur. On lit à la fin de ce vol.

in-f. de 176 f. vél. à 2 col. coté 509 : *Liber Sancti Pauli Apostoli in Trajecto scriptus MCLVIII anno Domini, indictione VII.* On trouve ensuite les épitaphes de Godefroy de Bouillon et de Baudouin, en vers latins.

Le manuscrit de Guibert de Nogent, in-4° de 58 f. vél., à 2 col., écriture du 13^e siècle, coté 761, offre une division par chapitres, que Bongars n'a pas conservée. Le dernier chapitre est intitulé : *De morte imperatoris Frederici, et de adventu regis Francie et regis Angliæ, et de captione Acron.*

Je regrette de n'avoir pu rencontrer un autre manuscrit cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.* sous le n° 16753, Supp. *De Hierusalem itinere cruce signatis præcluso, lamentatio versu elegiaco*, in-f.

DLIV

In-f°. pap. et vél., 231 f. à 2 col., écrit. du 14^e siècle.

PETRI RAYMUNDI MONACHI DE CLUSA CHRONICON AB
ADAMO AD ANNUM 1134.

(Une main moderne a écrit, en tête du 1^{er} f. : *Non est Petrus Raymondus, sed anonymus monachus Sancti Maxentii.* Vide Labbe, BIBL. MANUSCR.)

Au f° 196 :

HIEROSOLYMITANÆ EXPEDITIONIS SUB GOTOFREDO HISTORIA, LIBRIS SEX COMPREHENSA.

Cité dans la *Bibl. hist. de la France* sous le n° 16610, Supp. comme un ouvrage inédit.

Cette chronique a été imprimée par Bongars sous ce titre : *Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum*, à l'exception du 6^e livre, qui est tout géographique ; mais ce MS. diffère de l'imprimé en beaucoup d'endroits, quoique le sens soit presque partout le même. On reconnaît seulement que le texte de Bongars a été altéré ou plutôt remanié.

Le 6^e liv. commence : *De Hierusalem et locis sanctis*.

Ces deux ouvrages différens, renfermés dans un seul volume, sont écrits de la même main, et les cahiers du MS. sont numérotés à la suite, ce qui pourrait faire croire que l'auteur de *Gesta Francorum* était le moine anonyme de St-Maxent.

Il y a pourtant un autre MS. de cette chronique sous le n^o 572, in-4^o de 67 f. vél., écrit. du 13^e siècle, à la fin duquel on trouve la signature de *Hugo Radulfus Willemus*, avec des vers très-singuliers sur Boëmond.

Nunc reboat mundus quia fecit tot Boamundus,
Facta Boamundi resonant per climata mundi.
A Boamundo sit lux et gloria mundi,
Per totum mundum fert fama boans Boamundum...

Ce manuscrit, qui finit autrement que l'imprimé (*in sinistra parte est mons ; Dominus vidit ibique, locus est ubi Abraham immolare filium voluit*), paraît plus étendu et est terminé par la lettre d'Olivier, clerc de Cologne, sur le siège de Damas, publiée par Bongars d'après ce même manuscrit, que P. Petau lui avait communiqué.

In-f°. 397 f. à 2 col., vél., écrit. du 14^e siècle.

CRONIQUE DE GEOFFROY DE BULLON.

On lit en tête cette note de la main de Petau :
*Inter MSS. bibl. collegii Mertonensis Oxoniæ
habet 58 lib. historiarum partium Orientis; quem
Nic. Falcon scripsit primò gallico idiomate et de
gallico transtulit anno 1300.*

« Ci coumance li premiers livres de Eraclé l'empe-
reor et dei Mahomez, commant il conquiterent
presque toute la terre de Suriez.

» Les anciennes estoires d'Orient dient que Eraclés
qui fu bons crestiens gouverna l'empire de Rome... »

Le 1^{er} ch. du 27^e et dernier livre est intitulé : *Com-
mant li rois Looyz li quars de la lingnée Huon
Chapet ala outremer.*

Fin :

« Quant li Crestians les virent, si en furent et lie
et moult joiant selon les aventures qui lor estoient
avenues, et en mercierent et loerent mult hautement
N. S. J. C. M et CC et LXVI. Ci failent les Estoires
d'outre-mer. »

C'est la vieille traduction de Guillaume de Tyr,
dont il existe un si grand nombre de manuscrits,
mais dont aucun ne renferme l'ouvrage suivant qui
commence au feuillet 394 : « *Cycoumance la destruc-
tion d'Acre qui fut l'an de grace 1288.*

» Toutes gens d'illec, c'est à dire forains, oez, et tous

puesples lointains, entendez, et toute autre gent, orez les parolles de ma bouche. Vezci une nouvelle estoire qui crie come enfant au bercueil... »

Cette relation, malheureusement incomplète, ne va pas au-delà de la venue du nouveau soudan devant Acre.

La *Bibl. hist. de la Fr.* cite ce MS. sous le n° 16589, en attribuant à Nicolas Falcon la *Cronique de Geoffroy de Buillon*, et sans mentionner la *Destruction d'Acre*.

DXXXI

In-f°. 439 f. pap. écrit. du 14^e siècle.

LA CONQUÊTE DE HIERUSALEM, EN PROSE.

Le 1^{er} chapitre est intitulé : *Comment Herodes Antipater fit decoller S. J. Baptiste*. Et le dernier : *Du conte Pieron d'Antioche et de ciaux qui de lui issyrent*.

Commencement du 1^{er} ch.

« Nous avons dit cy devant comment l'empereur Tiberius envoya Pilaite en Judée. En ce temps avoit en Judée trois maneres de gens qui n'avoient pas autre creance ne telle usage de vie l'ung comme l'autre... »

Fin du ch. dernier :

« Josselins oet deux filles : l'une olt nom Agnès que premierement fut mariée à Regnalt des Mares, et puis l'espousa le conte Amauris de Japhe. »

L'histoire de la *Conquête de Jérusalem* occupe à peine le tiers de cette chronique, qui ne s'étend pas au-delà de l'année 1131; mais on y trouve, parmi beau-

coup de fables, une foule de faits et de détails précieux pour la généalogie, ce qui permet de la comparer au livre des *Lignages d'Outremer*.

Cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.* sous le n° 16586

DCLIX

In-4°. 90 f. vél., à 2 col., écrit. du 13^e siècle; timbre de la *Bibl. nationale*.

ESTOIRE DE LA GUERRE SAINTE.

Commencement :

Qui longue estoire ad à traitier,
Mult lui convient estreit guaitier,
Qu'il ne conuist, por sei grever,
De vie qu'il ne puisse achever :
Mais si la face e si l'empraine
Qu'adreit en maint ço qu'il en peine,
Et por ço ai comencié briefment
Que la matire n'alt griefment :
Vers la materie me voil traire,
Dont l'estoire est bone à retraire...

Fin :

Si saichent tuit qui sunt ore
Et tuit qui en seront encore,
Que l'estoire en tel point fine
Qu'aïche por verité fine,
Que l'an que la croix fut conquise
Ot mil ans et cent et huitante
Et huit, et l'escrit le créante,
Dès ci qu'en la carnation
Que le fils Deu prist nation,
Qui od son pere vit et regne

Et qui nos tos mete en son regne !

Amen. Explicit.

Ce roman de la Guerre sainte, qui s'arrête à l'année 1198, est sans doute celui que l'on trouve indiqué dans la *Bibl. hist. de la France* sous le n° 16635, avec le titre de *Hist. de la première croisade, par Raoul Tortaise* (il fallait dire *Tortaire*, en latin *Tortarius*. Voy. *Hist. litt. de la France*, t. x, p. 94).

On lit à fin du roman une chanson notée, plus ancienne de langage, sur la mort du roi Richard.

Et ço dont dei tos jors pleindre en plorant

M'avient à dire en chantant

Et retraire

Que cil qui est de valor chief et paire

Lo très-valens Richart roi des Engleis est mors...

Mort est li rois, et sunt passé mil ans

Que tan prodome ne fus ne jamais n'ert de son semblant.

Dans le même volume, on a réuni un poème de trois mille vers, qui est cité, sous le titre du *Péripée*, comme un roman sur la Guerre sainte, dans les catalogues; c'est un débat, c'est-à-dire un *petit plaid*, entre un enfant et un vieillard sur la jeunesse et la vieillesse (attribué à Chardry, trouvère anglo-normand; voy. les *Essais hist. sur les Jongleurs*, etc., par M. de la Rue, et les *Rapports* de M. Francisque Michel au ministre de l'Instruction publique).

Cy commence le peti plée.

Beau duz seynors, por vous deduire,

Vos contray un enveysure

De un veyllart et de un enfant

Ke s'entrerayllèrent tant
De juvente et de veyllesse,
De polisce et de peïresse,
Che çascun monstra sa grevance,
Sa eyse u sa mesestance ;
Si fu l'estrif molt delitus
Del veyllart, e del juventus,
Ki est apelé le *Petipleet*...

CMXLVIII

Pet. in-f°. 200 f. pap. écrit. du 15^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

JOHANNÆ (AURELIANENSIS) EXAMEN FIDEI, ACTA IN
EJUS CAUSA EXHIBENS, GALLICÈ.

Ce manuscrit, qui ne contient que quelques pièces françaises, est copié sur les originaux, et commence ainsi: *In nomine Domini, amen. Examen fidei contra quamdam mulierem vulgariter dictam LA PUCELLE.* On trouve d'abord une déclaration en latin de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, faisant savoir à Tous qu'il est chargé de juger Jeanne, de concert avec les inquisiteurs de la foi. Ensuite sont des lettres de l'Université de Paris, en français, adressées au duc de Bourgogne et à Jean de Luxembourg, commençant: « Nous nous recommandons moult affectueusement à vostre haute noblesse. Vostre noble prudence sçait bien et connoist que tous bons chrestiens catholiques doivent leur force et puyssance employer, premier au service de Dieu, et emprès au profit de la chose publique, etc... » Suit une lettre de l'inquisiteur-général au duc de Bourgogne: « Ce que

requiert l'evesque de Beauvais, de monseigneur de Bourgogne, et de monseigneur Jehan de Luxembourg et bastart de Vendosme, de par le roy nostre sire..., etc. » Lettre du roi Henri VI d'Angleterre : « Il est notoire et commun comment une femme qui se fait appeller la Pucelle..., etc. » L'interrogatoire de Jeanne est en latin, et son jugement, longuement motivé, est rédigé en forme d'allocution : « *Primo, tu, Johanna, dixisti quod sub ætate XIII annorum vel circiter... etc.* » Dans la relation abrégée du supplice, il est dit que « elle confessa que les esprits, qu'elle disoit estre apparus à elle souventefois, estoient mauvais et mensongers, et que la promesse que iceux esprits luy avoient plusieurs foyz faite de la deslivrer, estoit fausse, et ainsy se confessa par lesdits esprits avoir esté moquée et deceue... » Après, il y a une lettre de l'Université de Paris envoyée au pape, à l'empereur et au collège des cardinaux, avec la réponse des cardinaux, commençant : « *Quod audivimus et cognovimus, reverendissimi patres, de condemnatione scandalorum per quamdam mulierculam hoc in regno patratorem, sanctissimo domino nostro summo pontifici fidei et religionis christianæ duximus aperire....* »

DCCCXCI

Pet. in-f°. 59 f. vél., écrit. du 15^e siècle; timbre de la *Bibl. nationale*.

PETIT TRAITÉ PAR MANIERE DE CRONIQUE, contenant en brief le siege mis par les Anglois devant la cité d'Orleans, et les saillies, assaulx et escarmouches qui,

durant le siege, y furent faictes de jour en jour; la venue et vaillans faits d'armes de Jehanne la Pucelle, et comment elle en fit partir les Anglois et en levat le siege par grace divine et force d'armes.

Commencement :

« Le conte de Salebry, qui estoit bien grand seigneur et le plus renommé en faits d'armes de tous les Anglois... »

Fin :

» Et par le bon service que ont fait les manans et habitans de ladite ville d'Orleans, sont et seront en la bonne grace du roy, lequel leur a de fait monstré et montre de jour en jour, comme il appert par la teneur des beaux privileges, lesquels leur a donné. »

Suivent ces privilèges, délivrés par le cardinal Guill. d'Estouteville et Thibaut, évêque d'Orléans.

Ce Journal a été imprimé plusieurs fois, mais avec beaucoup d'additions modernes, d'après un MS. qui se conservait à l'Hôtel-de-Ville d'Orléans. La dernière édition est celle de Troyes, Cl. Briden, 1621, pet. in-12, sous ce titre : *L'Histoire ou Discours au vray du siège qui fut mis devant la ville d'Orléans par les Anglois... contenant toutes les saillies, assauts, escarmouches et autres particularités... prises mot à mot, sans aucun changement de langage, sur un vieil exemplaire écrit à la main en parchemin...*

Le manuscrit du Vatican est plus ample que l'imprimé. Il y a un autre MS. de ce journal, cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.* sous le n° 17200.

MXXII

In-4°. 509 f. pap. écrit. de la fin du
15^e siècle.

**LE MYSTERE DU SIEGE D'ORLEANS, fait, composé et
compilé en la maniere ci-après déclarée, et première-
ment Sallebry commence en Angleterre, et dit ce
qui s'ensuit :**

Très-hauts et très-puissans seigneurs,
Vous remercie des grans honneurs
Dont vous a pleu ainsy me faire,
Quand, vous autres, povres greigneurs
Qui estes les conservateurs
De tout nostre territoire,
Me vouloir faire commissaire
Estre lieutenant exemplaire,
C'est de Henry roy de renom :
Pour le jour'huy n'est de si noble affaire,
De France est roy, il en est tout notoire...

**Le mystère finit par cette allocution de la Pucelle
aux habitans d'Orléans :**

Si vous en charge faire les processions
Et louer Dieu et la vierge Marie,
Dont par Anglois n'a point esté ravie
Vostre cité ne ses possessions.

**Ce mystère, en vers de huit et de dix syllabes,
met en scène les principaux personnages du temps,
et se conforme assez exactement aux faits de l'his-
toire. L'auteur, qui se montre attaché au parti fran-
çais, parait convaincu de la mission divine de Jeanne.**

Cité dans le Suppl. de la *Bibl. hist. de la Fr.* sous le n° 17180 et omis par Lenglet-Dufresnoy dans son catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits relatifs à Jeanne d'Arc.

MCMXVI

In-4°. 266 f. pap. et vél. entremêlés. écrit. du 15^e siècle.

JOHANNÆ DICTÆ LA PUCELLE PROCESSUS, JUSSU CALIXTI
PAPÆ INSTITUTUS.

Ce précieux manuscrit a été copié sur les pièces originales par deux notaires apostoliques, J. Cordier et Mesnard, qui l'ont collationné et signé à toutes les pages. On trouve, à la fin des pièces du procès, f° 220, une déclaration de ces deux notaires qui annoncent avoir fait cette collation, *de verbo ad verbum cum alio volumine authentico signis manualibus duorum notariorum publicorum signato*, en foi de quoi, chacun d'eux a apposé son seing et son scel, *in majus veritatis robur*.

Le procès de révision s'y trouve complet avec tous les interrogatoires des témoins en français et en latin. Il commence ainsi : « *Exigit rationis ordo, et recta dispositio æquitatis docet, et præcipit sacrorum canonum et legum civilium institutio salutaris, ut quæ solemnibus acta judicis scripturis annotentur, etc.* » Il finit par le jugement qui réhabilite la mémoire de Jeanne d'Arc.

On a ajouté à ce MS. un écrit du temps relatif à la Pucelle, mais entièrement différent du procès.

C'est un factum d'Hélias de Bourdeille, de l'ordre des Frères-Mineurs, qui fut depuis archevêque et cardinal, et que l'on appelait alors *l'évêque de Périgord*. Dans ce factum, il défend la condamnation de Jeanne comme juste selon les lois divines et humaines, en s'efforçant de prouver que l'héroïne était coupable sur huit chefs, savoir : 1° *Revelationum et apparitionum mendosa confictrix*; 2° *perniciosa seductrix*; 3° *presumptuosa*; 4° *leviter credens*; 5° *superstitiosa*; 6° *divinatrix*; 7° *blasphematrix in Deum, Sanctos et Sanctas ipsius Dei, in suis sacramentis*; 8° *contemprix legis divinæ*.

Ce plaidoyer inédit, qui se trouve aussi à la fin d'un MS. du procès à la Bibl. du Roi, n° 5970, renferme des particularités curieuses sur Jeanne. Il commence ainsi : « *Scriptum est : si difficile et ambiguum apud te judicium esse perspexeris... etc.* » Il occupe quarante feuillets.

La *Bibl. hist. de la Fr.* cite quatre manuscrits de ce procès parmi ceux de la reine de Suède.

Dans un recueil de Mélanges du 15^e siècle, coté 507, in-4°, on trouve le MS d'une dissertation très-curieuse, intitulée : *Disputatio de Sibylla regni et domus Franciæ, libri duo*. Cette dissertation, dont l'auteur se nommait Henri de Gorickem, a été publiée, mais incomplètement, par Melch. Goldast dans un mince in-4°, renfermant plusieurs pièces contemporaines sur Jeanne d'Arc : *Sibylla francica seu admirabili puellâ Johannâ*, etc. Versellis, 1606.

In-4°. 106 f. pap. écrit. du 15^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

GALLIÆ HISTORIA AB ANNO 1461 AD ANNUM 1467.

Commencement :

« Le mercredi 22 du mois de juillet , jour de la feste sainte Marie-Magdelaine , en l'an 1461 , le roy Charles, septiesme de ce nom , alla de vie à trespasement au chastel de Meung en Berry , lequel delaisa plusieurs enfans, fils et filles vives : en especial, il delaisa deux fils, c'est à sçavoir, Louys, son amé fils. »

Fin :

« Alors , souvent monseigneur le duc de Bourgogne et monseigneur le duc de Cleves , voire Monseigneur d'Orleans et madame sa femme , sœur dudit seigneur de Cleves , aloient après souper esbattre et passer temps au long et dessus les anciennes murailles de Paris, depuis ledit hostel d'Artoys jusque dedans ledit hostel d'Orleans vers les Halles , sans que ceux de la ville les vissent. »

C'est un journal rempli d'anecdotes dans le genre de la *Chronique scandaleuse*. L'auteur est nommé Jean Fauchet dans le catalogue d'Alex. Petau. *Bibl. manus.* , t. 1, p. 82.

Ensuite se trouve une lettre latine inédite de Louis XI , datée de l'an 1471, au pape Pie II, commençant par : *Deum solum scientes* , etc.

Ce MS. est cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.*, sous le n° 17297, Supp.

MCMXXIII

In-4°. 250 f. environ, pap., écrit. du 15^e siècle ; manquent les 1^{res} feuillets.

Intitulé dans le Catalogue :

GALLIÆ HISTORIA AB ANNO 1408 AD ANNUM 1449.

C'est le fameux *Journal d'un bourgeois de Paris*, et le même manuscrit sur lequel aurait été faite, disait-on, la copie que Dupuy remit au père Labbe, qui en imprima des extraits dans le 1^{er} vol. de l'*Alliance chronologique*, et à Denis Godefroy, qui l'inséra modernisée dans l'édition in-fol. des historiens de Charles VI.

Commencement :

« Dont il leur print mal, car il en mourut là (à la bataille du Liège, *dit une note*) plus de vingt-six mille, et fut le vingt-troisiesme jour de septembre 1408, et en tant que la guerre dura, par feu, par faim, par froid et l'espée, plus de quatorze mille ; or sont bien quarante mille. (*En note* : « L'histoire d'Allemagne dit 36,000. ») Le seiziesme jour de novembre, à un samedy, les devant-dis seigneurs, c'est à scavoir : Navarre, Loys, remenerent le roy à Tours, dont le peuple fut moult troublé, et disoient bien que le duc de Bourgogne eust esté ici, qu'ils ne l'eussent pas fait... »

Fin :

« Et fut fait en la rue Saint-Martin... un bel eschafaut où on fit une très-belle histoire de paix et de guerre, qui longue chose seroit à raconter, que pour ce on delaissera. »

Cette copie, à la fin de laquelle on lit la signature de *Maciot*, est semée de notes écrites à la marge par Dupuy ou Paul Petau; entre autres celle-ci, qui a trait à un passage du journal, daté du 17 mars 1440 et manquant dans l'imprimé : *Il semble que l'auteur ait été homme d'église ou docteur de quelque faculté, pour le moins de robe longue.*

Ce MS. diffère entièrement de l'extrait tronqué donné par Godefroy, dans l'*Hist. de Charles VI*, et aussi de l'édition prétendue complète publiée par La Barre de Beaumarchais. Cette dernière, qui finit de même, en effet, est beaucoup moins ample, et commence par un article qu'il faut rapporter à l'an 1405, d'où l'on peut conclure que la copie n'a pas été faite sur le MS. du Vatican.

DCCCLXVIII

In-4°. 51 f. vél., écrit. du 16^e siècle; avec lettres dorées et en couleurs, timbre de la *Bibl. nationale.*

BARTHOLOMÆI (NICOLAI) LOCHIENSIS VITA LUDOVICI
DUCIS AURELIANENSIS.

L'auteur débute par un *Endecasyllabum* en l'honneur de son sujet, et ensuite par cet exorde pom-

peux : « *Quod in terris mortalium genera, ut alia pro remulta omitamus, quibus licenter imponere jus est, hactenus impunè degerunt... etc.* » La Vie ne commence pas moins emphatiquement : « *Mihi verò, clarissimi, invictissimique principis Ludovici Aurelii vitam atque ideò historiam, testium non indignam, contexturo, tam eximatur aut mentiendi per errorem aut errandi per gratiam facultas pro vobis (rex, reginaque, humanissimorum, nobilissimorum, prudentissimorumque mortalium par)...* » Il finit ainsi : « *Ludovicus in regnum adductus (ne in messem, aiunt, alienam falcem immittam) regis celebrandus historiographicis relinquatur, quâ in re forsannus minus benè audiam.* »

Cette histoire, quoique trop déclamatoire et trop fleurie de style, offre des détails intéressans : on peut inférer, de divers passages, que l'auteur, qui n'était pas historiographe pensionné du roi, offrit son ouvrage (et sans doute ce manuscrit original) à Louis XII et à Anne de Bretagne. Il y avait parmi les manuscrits de Duchesne une copie de cette Vie, citée dans la *Bibl. hist. de la Fr.*, sous le n° 17471. Théodore Godefroy en a inséré un fragment dans son Recueil des historiens de Charles VIII, Paris, 1617, in-4°; et son fils Denis l'a réimprimé dans l'édition in-f° du même Recueil, pag. 253 à 277.

DCLXXI

Pet. in-4°. 160 f. pap., écriture courante du temps, chargée de ratures.

Intitulé dans le Catalogue :

DIARIUM SIVE EPHEMERIDES AB ANNO 1519 AD
ANNUM 1530.

« Memoire d'aucuns fais et accidens advenus au temps du singe expert, fin et cauteleux, selon le temps roi Loy unze. »

« L'an 1465, le 27^e jour juillet, fut la journée de Monlhery, en laquelle mourut environ deux mille hommes tant du costé de la France que de Borgogne... »

Ce premier morceau, dont le titre annoncerait une véritable chronique scandaleuse, ne remplit que trois feuillets, suivis d'un nouveau titre et d'un nouveau journal :

« Recapitulation en brief pour memoire des choses faites et advenues tant en ceste ville de Paris au reaulme de France que ailleurs, depuis l'an 1529 après Paques au mois de mars. »

Ce journal, où les faits politiques sont mêlés à des détails purement domestiques qui n'intéressaient que l'auteur, pourrait cependant offrir plusieurs utiles additions aux journaux de L'Estoile. On apprend que l'auteur avait épousé la fille unique de Raoul Regnard, procureur au Châtelet de Paris.

Cité dans la *Bibl. hist. de Fr.*, sous le n° 17542, avec cet incroyable titre : *Mémoires des choses arrivées au royaume de Naples, depuis l'an 1519 jusqu'en 1530.*

CCCXIV

In-4°. pap. et vél., différentes écrit. du 12^e siècle au 16^e siècle.

RECUEIL DE PIÈCES ET DE FRAGMENS.

1° « Contratz de Francois roy de France, pour assigner 2500 escus de rente à Madame Resnée de France, sa belle-sœur, au lieu des 50000 escus qu'il avoit promis par son contrat de mariage. »

Copie sur pap. collationnée par le notaire royal.

2° « *Quoddam breve de adventu Sarracenorum in Terram Sanctam.* » Ce bref fut envoyé par le patriarche de Jérusalem au pape Innocent, qui désirait connaître les mœurs et les forces (*mores et vires*) des Sarrasins, contre lesquels les chrétiens préparaient une croisade.

« *Incipit liber de adventu et gestis infelicissimis Mahumeti, et de introductione fidei Sarracenorum et eorum lege, moribus et vild, editus a fratre Riculdo ordinis Fratrum predicantium....* »

Fin :

« *De perturbatione Sarracenorum adversus fidem catholicam.* » :

Pièce de 8 f. vél., écrit. de la fin du 12^e siècle.

Ce morceau, qui est inédit et qui semble provenir de la bibliothèque de Nicot, ainsi que les autres fragmens réunis dans le volume, se termine par un zodiaque, des vers latins, des homélies, etc.

MDVII

In-4^o. vél. et pap., écrit. du 15^e et du 16^e siècle.

RECUEIL DE PIÈCES ET DE FRAGMENS.

1° « Les moderations et declarations du roy sur le

fait des finances, des acquets faits par les gens et personnes non nobles.

» Premièrement, des possessions et choses que les gens d'église et leurs predecesseurs ont acquises et tiennent en leurs fiex où elles ont haute justice, l'en se deportera quant ad present de lour en demander finances de par le roy. (Il n'est pas nommé.) »

2° Harangue latine d'un ambassadeur du roi de France en l'assemblée des princes d'Allemagne pour les divertir de déclarer la guerre au Turc avant d'avoir la paix entre eux.

Original du 16^e siècle.

3° Fragment d'une Chronique française : « Et assembla moult grand nombre de simples et menus gens pastoureaux auxquels il donnoit à entendre que Dieu les avoit esleus pour desliver la Terre Sainte et le roy de France, et faisoit porter les bannieres paints selon la vision qu'il disoit avoir veus et toujours en allant par pays... » Ce fragment s'étend jusqu'à la *Trahison de Pierre la Broche, premier chambellan du roy*.

4° Fragment d'un Journal de l'an 1412 et suiv. : « Item, le mardi 22^e de may 1413, fut pris à Paris Loys, duc en Baviere, frere et mari de la royne de France, Mg. J. de Nielle, chevalier et chancelier de la royne, messire Charles de Vilbies, maistre d'hôtel... »

Ce journal paraît différent de celui du *Bourgeois de Paris*, dans lequel on ne trouve pas le passage correspondant, quoique la formule *item* qui commence ici tous les articles soit la même dans les deux journaux.

5° Fragment de Chronique latine de 837 à 1199, relatif aux invasions des Normands, mais dépourvu d'ordre chronologique. Le Catalogue appelle ce fragment une *Chronique des Anglois!*

6° *Abrégé des commencemens des roys de France.* C'est une simple liste de leurs noms avec le nombre des années de leurs règnes.

CMLXXX

In-f°. 42 f. vél., écrit. du 10° au 13° siècle.

RECUEIL DE PIÈCES ORIGINALES ET DE FRAGMENS.

Contenant :

1° *Carta electionis abb. Alberti S. Dionysii in Gallia*; original.

On ne trouve pas d'abbé sous le nom d'Albert dans la grande *Histoire de l'abbaye de St. Denis*, par dom Lobineau.

2° Privilèges et charte de la Commune de Lorris (et non *Montargis*, comme porte le Catalogue):

« Au nom de la Ste Trinité, amen. Phelippe roys de France par la grace de Diex : il appartient de royaus noblese qu'elle ait misericorde à ceus à cui il mesthiet et qu'elle leur doint remede et confort. Pour ce, sachent tuit presens et à venir que com li home de Loris eussent Coustume impetrée de nostre eol Loys roy de France et de nostre per Loys son fils, et chartres eussent eues de l'un et de l'autre, en quoi celles leurs Coustumes estoient obtenues, il avint que par mescheance la ville Loris ardit presque toute, les chartres

aussi... etc. » Donné à Bourges, sans date. Original dont les sceaux et les signatures ont été coupés.

Cette chartre de Commune en français n'est pas connue; on n'en trouve que la traduction latine dans le t. XI des *Ordonn. des R. de Fr.*, d'après les *Costumes du Berry*, de Thaumassière.

3° Fragment de Chronique, écrit sur le verso d'une table de chronologie ancienne, commençant :

« *Anno ab incarnatione Domini 1106 apparuit cometa longior et latior quàm solet, accendens, radians, durans plus quàm quindecim noctibus, portatrix totius luctus : eodem anno venit Boadmundus, dux Antiochæ, in Galliam....* »

4° Vita Sigeberti : « *Nam quamvis esset Dagobertus rex egregius bellator, sacerdotum Dei ac ecclesiarum pius amator, pauperum Christi largus sublevator....* »

Cette vie se trouve dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, au 1^{er} février; mais un peu différente.

5° *Littera de pace et concordia regis Franciæ et Angliæ et susceptione Crucis* (1077).

Ce traité de paix est imprimé, avec quelques légères variantes, dans les *Hist. des G. et de la Fr.* t. XVI, p. 163.

DCCLXXIII

RECUEIL DE PIÈCES.

On trouve dans ce Recueil, in-4°, qui appartenait au savant Loisel, une pièce de 9 f. vél. du 13^e siècle, précédée d'une miniature grossière représentant les plaids du temps de St. Louis, intitulée :

« C'est la forme de pledier que li rois Loois comanda à garder en France.

« Li prevoz de Paris tendra ceste fourme à les plez.»

Il ne faut pas oublier l'excellent manuscrit des *Établissements de St. Louis*, pet. in-4° de 72 f. vél., écrit. du 13^e siècle, coté 608. Ce manuscrit, qui appartenait à Peyresc, porte sa signature.

CMLII

Pet. in f°. pap., écrit. du 16^e et du 17^e siècle.

RECUEIL DE PIÈCES.

1^o Serment de Louis XI à son entrée à la Rochelle, qu'il avait distraite de son gouvernement au profit de son frère : il promet et jure de garder et maintenir les privilèges, franchises, libertés, usances, statuts et longues observances de la ville....

Malheureusement, ce n'est pas un original, mais un extrait et sans doute une traduction. Voyez sur ce serment, révoqué en doute par plusieurs critiques, *l'Histoire de la Rochelle*, par Arcère.

2^o Mémoire du conseil tenu par ceux de la Ligue et de ce qui y fut arrêté, en la ville de Chalons, 1586.

3^o Instructions à M. de Guise retourné en cour, par l'archevesque de Lyon, après la paix de juillet 1588.

4^o Premier discours de M. l'archevesque de Bourges en l'assemblée à Suresne en la 4^e seance, mercredi 5 mai 1593.—Replique de l'archevesque de Lyon.

5^o Lettre du légat aux Catholiques de France.

6° Conférence faite par M^e Louis d'Orléans, avocat au parlement, devant les États.

7° Bref du pape Paul V à M. de Rosny pour l'exhorter à se faire catholique (1605).

« *Nobilis vir, salutem atque divinam gratiam, lumen plurimum : amamus dilectum filium, Bethunii dominum, fratrem nobilitatis tuæ, nam ejus pietatem, prudentiam, industriam egregias experti sumus, etc.* »

Nous n'avions pas l'original de ce bref, qui est paraphrasé en français dans les *OEconomies royales* de Sully.

8° Réponse, du 17 novembre de la même année.

Sully n'a pas omis cette lettre dans ses *Mémoires*; mais il y a quelques différences.

MDCCLXXVIII

In-4°. pap., écrit. du 15^e siècle.

RECUEIL DE PIÈCES EN VERS ET EN PROSE.

(Quelques-unes sont imprimées, et les autres inédites.)

1° Cy commence la vie de Ste Genevieve. Tout chrestien qui Jesu-Christ et ses Saints requiert et honnoure, a grand bien et profit de savoir aucunes choses de vertuz morales.... etc.

2° Cy commence le mystere de la Resurrection de N. Sauveur J. C. (en prose).

3° La vengeance de N. S. et la destruction de Hierusalem (en prose).

4° La vie du roy Josaphat, roy de Jude (en vers).

5° La vie de Ste Marine.

Moult est folz qui son ombre chace,
Mais celuy qui le vent ensache,
N'est mie plus garny de santé :
Trop a grand pouvoir vanité...

6° S'ensuyt un petit traité extrait du livre que fait un cordelier (Fr. Jean de La Rochetaillée, lequel precha devant le pape et ses cardinaux au chasteau de Baushers), ung latin apellé *Vade mecum in tribulatione* (en vers).

7° Les douze ballades de Pasques.

8° Le lac d'amours et spirituelle charité (en vers).

9° Cy commence le livre de l'Amant rendu cordelier en l'observance d'amour (par frère G. Alexis).

10° La confession et testament de l'Amant trespasné de deuil (en vers).

11° Les vigiles des Morts, de François Nesson (en vers).

12° Cy s'ensuyt la Passion N. S. J. C. selon Nicodemus et Gamaliel son oncle (en prose).

13° *Capitularia quæ in lege salicâ Carolus (anno 803) rex Francorum, præponendo addere jussit, et tractatus legis salicæ.*

14° *Pactus Childeberti pro tenore pacis Childeberti et Clotarii emissus: Ut quia multorum insania... etc.*

15° *Decretio Clotarii: Decretum est ut qui ad vigiliis constitutas nocturnos fures non caperent... etc.*

16° *Decretio Caroli pretiosi: Anno feliciter XI regni domini nostri Caroli gloriosissimi regis, facto capitulare in mense martio, qualiter congregatis... etc.*

17° *Capitula quæ dominus imperator constituit*

Bononiæ, anno regni sui 44, mens. octob. indicatione 6: DE HOMINE LIBERO, etc.

Ces Capitulaires se retrouvent dans le Recueil de Baluze et dans les *Hist. des Gaules*; mais avec quelques légères différences de texte.

MCCCXXIII

In-4^o. pap., écrit. du 15^e siècle.

RECUEIL DE PIÈCES EN VERS ET EN PROSE, par *Alain Chartier, Christine de Pisan, etc.*

On y distingue :

1^o La *Complainte* en vers de Louis de Luxembourg, comte de St-Pol; son arrêt de mort, et des pièces satiriques sur le même sujet.

2^o Le mandement du Concordat fait entre le pape et le roy en 1460.

3^o Les *Propriétés d'aucunes femmes*, poème de deux mille vers environ, par quatrains monorimes, commençant ainsi :

Je fois fabliaux, rhytmes et servantois,
Pour deduire les gens aucunes fois :
Or ay mis langue et bouche à le mettre en François.
Escoutez, s'il vous plaist, et vous tenez tous cois.

4^o Le *Mariage des quatre fils Aymon*, facétie très-curieuse, dans laquelle l'auteur, qui signe *Mollet*, distribue des logemens à tous les seigneurs et dames de la noce, et indique les endroits où l'on acheta les denrées du festin: c'est une nomenclature des noms de rues, d'hôtels et d'enseignes de Paris au 15^e siècle.

5° Cy apres ensuit la mort en bataille du duc de Bourgogne, faite près de Nancy la Jolie par les gens de Monseigneur de Lorraine.

Cette relation, de 6 pages, est imprimée dans le 3^e vol. de l'édit. des *Mémoires de Comines*, in-4°, publ. par Lenglet-Dufresnoy; mais elle diffère beaucoup de la pièce tirée d'un MS. de Bethune, coté 7879.

6° *La Grandeur de Paris*, en prose et en vers.

7° Beaucoup de notes singulières, telles que celle-ci : « L'an 1001 fut enterré au chasteau de Brillemote, près Arras, ung homme de cuivre, en la poitrine duquel estoit escript ce qui s'ensuit :

L'an mil cinq cent moins vingt-trois,
Conquiront Arras les François,
Les Flamans se rebelleront,
Les François les belliqueront,
Et les Flamans, par leur fureur,
Mettront à mort leur seigneur.
L'an mil quatre-vingt, sans doubance,
Mourront Flamans et paix en France.

CMLIII—CMLXII

10 vol. in-f°. pap., écrit. du commencement du 17^e siècle.

VALEUR DES MONNAIES SOUS PHILIPPE LE BEL ET SES
SUCCESEURS JUSQU'A FRANÇOIS 1^{er}.

Ce recueil contient toutes les ordonnances concernant les monnaies, avec l'appréciation de leur valeur relative et leur empreinte gravée. C'est un travail fort complet, qui semble préparé pour l'im-

pression, et dans lequel Bouteroue et Leblanc n'ont pas eu l'avantage de puiser. Il faut l'attribuer à P. Petau ou à Peyresc, qui possédait une si précieuse collection de médailles et de monnaies anciennes et modernes. On connaît d'ailleurs de Peyresc un ouvrage inédit intitulé : *Tractatus de monetis*.

XCI

In-f°. vél. à 2 col., écrit du 14^e siècle.

CHRONICA TEMPORUM RICHARDI MONACHI CLUNIACENSIS.

Muratori a publié une partie de cette chronique, mais on trouve dans ce manuscrit différentes pièces intéressantes pour notre histoire, entre autres celle-ci, au feuillet 104 : « Ce sont les Constitutions nostre seigneur le roy de France faites ou parlement à Paris en l'an de grace M CC et LXXVII lendemain de la Tifaine: il est à garder por les abregemens des parlements, que nulles causes ne soient retenues en parlement, qui puissent ou doivent estre demenees devant bail..., etc. »

DCCXCI

Pet. in-4°. 70 f. vél., écrit du 13^e siècle.

« Cy comence l'estoire de Normandie. Par la devision que li ancien saige hom dou monde firent, savons-nous que toute la terre est close de la grant mer.... »

Cette chronique, qui s'étend jusqu'aux fils du roi Richard, finit ainsi :

« Si recommença la guerre entre aulz. »

Dans une note mise à la fin, P. Petau se propose de comparer ce manuscrit avec celui de la *Chronique de Normandie*, que possédaient de son temps MM. de Boissy et Lefèvre.

DCCLXXV

In-4°. 162 f. vél., écrit du 15^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

LEX NORMANNORUM.

« Pour ce que nostre intention est à desclairer en ceste œuvre au mieux que nous pourrons les droits et les establissements de Normandie, par quoi les querelles sont finées... »

On trouve au feuillet 153 la fameuse ordonnance de Philippe de Valois, dite *la Charte aux Normands*, donnée à Poissy, au mois de mars 1339.

MLV

In-f°. 140 f. vél., écrit du 13^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

TRACTATUS DE MORIBUS BELLOVACORUM PHILIPPO
BIAUMANOIR, GALLICÉ.

Commencement :

« Chi commenche li prologues des Coustumes de la chastelenie de Clermont en Biauvoisins. Le grand esperanche que nous avons de l'aide à Cheli par qui

toutes choses sont faites et sans qui riens ne porroit estre fait... »

Fin :

» Et che nous octroit-il par la priere de sa douce mere. Amen. Chi fine Phelippe de Biaumanoir sen livre, le quel il feit des Coustumes de Biauvoisins en l'an de grace mil deux cent quatre-vingt-trois. — Durant li Normant, clerc de Canchie de Pinkegui, es-crit chest livre en l'an de grace 1301. »

Ce précieux MS., rédigé trois ou quatre ans après la mort de l'auteur, n'a point été connu de Thaumassière, qui n'intitule pas les Coustumes de Beauvoisins : *Coustumes de la chatelenie de Clermont*, dans son édition donnée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bigot.

DCCCLXVII

In-4°. 87 f. pap., écrit. du 15^e siècle.

« Cy comence le livre de Baudouin conte de Flandres et de Ferrant fils au roy de Portugal qui après fut conte de Flandres.

» An l'an 1180 avoit en Flandres un conte nommé Philippe... »

Incomplet de la fin et s'arrêtant au chapitre : *Comment le roy de Secile gagna la bataille contre Mainfroy.*

MCDXC

In-4°. 181 f. vél., écrit. du 14^e siècle ;
timbre de la *Bibl. nationale.*

POÉSIES DES TROUVERES.

Ce précieux recueil , avec musique , paraît beaucoup plus ample que ceux du même genre , conservés à la Bibliothèque du Roi , provenant de Claude Fauchet. Quelques-uns des auteurs cités dans le MS. du Vatican ne nous sont pas connus, et M. Paulin Paris les a omis dans son *Romancero français*, parce qu'il ne les a trouvés dans aucun des MSS. que nous possédons en France. Voici leurs noms , orthographiés de même que dans le MS., avec le nombre des chansons qu'ils ont composées : le roy de Navarre, 15; le chastelain de Coucy, 9; Gauthier de Dargies, 6; Gasson Brulé, 6; le vidame de Chartres, 4; Pierre de Molaines, 2; Quenes de Betunes, 2; le duc de Brabant, 2; Hugon de Vergy, 5; Jahemont de Cison, 4; Raoul, de Soissons, 5; maistre Villaume li Vinter, 16; maistre Ricart de Fournival, 14; Monniot, 9; Adam le Bossu, 21; Bradifer, cler, 7; Jahemont le Vinier, 6; Robert de Castel, cler, 5; Jehan le Petit, cler, 11; Colart le Boutillier, 14; Jehan Bretel, d'Arras, 8; Robert de la Pierre, 8; Jehan Frenaut, de Lisle, 3; Jean de Crieviler, d'Arras, 8; Villamne d'Amiens, le pleigneur, 3; Blondel de Niele, 7; Gillebert de Berneville, 9; Perrin d'Auchicourt, 7; Cuvelier, d'Arras, 6; Martin le beguin, de Cambrai, 4; Jehan Erart, d'Arras, 5; Carasans, 8. On trouve ensuite 11 pastourelles, 20 motets et rondels, 16 chansons de Notre-Dame (par le Bossu d'Arras), 79 pascurels ou fabliaux, de divers auteurs, et principalement de Jean Bretel et de Crieviler.

Le possesseur de ce manuscrit, Peyresc ou P. Pe-

tau, a écrit au bas des pages une foule de notes, appuyées sur *l'Origine de la poésie française*, par Cl. Fauchet.

DXVII

In-4°. 179 f. vél. , écrit. du 14^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

VIEUX ROMAN FRANÇOIS.

On trouve d'abord le roman de Garin de Monglave , en vers alexandrins, qui commence ainsi :

Oyez, signor, por Deu le voir omnipotent ,
Que dame-Deux vous doit honor et joie grant :
Oft aveis chanteir de Bernart de Brubant ,
Et d'Ernaut de Bialande, d'Aymery son enfant ,
Et de Girart de Viaine à l'orgueillos semblant....

Ce roman finit ainsi, au feuillet 129 :

« Explicit li roman de Garin de Monglave : priez pour celuy qui l'escrit : li roman fu faiz l'an de grace Nostre Seignour mil trois cent et vingt et quatre, le samedi apres le sacrement. »

Vient ensuite un fragment du roman de Merlin en prose, commençant au milieu d'un chapitre :

« Ensi la damoiseil s'en revint à la maison moult bien crians et aussi bien humiliée... »

Il finit ainsi :

« Cy finist le livres Mellin que Blaises les Maistres escrit.

Qui le seu de Mellin en son cuer retenroit,
Des belles damoiselles sa volonté feroit. »

La Bibl. du Roi a acquis, à la vente des livres du duc de La Vallière, un MS. du roman de Garin de Monglave, moins ancien que celui-ci. Voy. le *Catal. de La Vall.*, t. II, p. 208.

On peut juger, d'après ce court extrait de mes Notices, combien les manuscrits de la reine Christine sont intéressans pour notre histoire et notre littérature. On y trouverait une quantité de documens nouveaux sur les conciles, les saints, les évêques et les abbayes de France. Il y a plusieurs cartulaires précieux qui manquent à notre collection, entre autres celui de Saint-Magloire de Paris, que je recommande particulièrement au savant éditeur des Cartulaires d'Haganon et de Saint-Père de Chartres, M. Benjamin Guérard. Il y a aussi des recueils de pièces originales, qui fourniraient sans doute quelques chartes de commune et de corporation au vaste répertoire municipal que prépare, avec un infatigable courage, notre grand historien M. Augustin Thierry. La plupart des chroniques publiées par Pithou, Duchesne et dom Bouquet, sont là en original, et les manuscrits qui les renferment n'ont pas été tous collationnés avec les imprimés, notamment un fragment de Grégoire de Tours écrit en lettres unciales et les différens textes de ses Annales, conservés sous les n^{os} 556, 1056, 689, etc. Enfin, pour faire un catalogue raisonné de cette bibliothèque, on aurait besoin de séjourner deux ans à Rome. Il est à souhaiter que ce travail

s'exécute bientôt, non seulement sur les MSS. de la reine Christine, mais encore sur tous ceux de la Vaticane qui concernent l'histoire de France.

Les autres bibliothèques de Rome possèdent des manuscrits également utiles pour notre histoire, mais elles sont inabordables aux étrangers, à cause des défiances inouïes qui s'opposent à la communication des catalogues et qui s'appuient sur de vieux réglemens, voire même sur des défenses excommunicatoires. Il faut dire aussi que les manuscrits y sont dans un tel désordre, qu'il n'est pas possible de les obtenir en les désignant. Ainsi, je n'ai pas eu la faculté, à la Minerva, de copier la pièce suivante, qui est citée comme inédite par le rédacteur du Catalogue, et qui se trouve parmi d'autres pièces du même genre, déjà publiées en Italie, mais fautivement.

A. II. n° 15.

In-4°. vél.. écrit. du 12^e siècle.

INTERROGATIONES QUÆ POSSUNT FIERI AB IIS QUI SUNT
DE SECTA ALBIGENSIVM , ETC.

NAPLES.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE BOURBONNIENNE.

(PALAZZO DE' STUDI.)

Cette bibliothèque, dont la formation ne remonte pas à plus d'un siècle, comprend tous les manuscrits de la bibliothèque Farnèse transportée à Naples par Charles III, et une partie de ceux des Jésuites, des Olivétains, de Saint-Jean de Carbonara et des couvens supprimés lors de la révolution de 1799. Ces derniers seulement avaient été catalogués par Montfaucon (t. I, p. 230 à 239). Aujourd'hui, les MSS. de la Bibliothèque royale fondée par Charles III s'élèvent à plus de 3000, parmi lesquels il y en a beaucoup d'importans par leur antiquité. M. C. Jannelli a publié le catalogue des MSS. latins (1827, in-4) et S. Cyrillo celui des MSS. grecs (1826-30, 2 vol. in-4). Le catalogue des MSS. italiens, qui n'a pas encore paru, ne présente qu'un très-petit nombre d'articles relatifs à l'histoire de France.

In-4°. 177 f. vél., écrit. du 13^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

POESIE PROVENZALI.

Ce MS., le seul français que renferme la Bibliothèque royale de Naples, provient de la bibliothèque Farnèse. Malgré le titre que lui donne le Catalogue de l'abbé Jannelli, fameux par ses méprises en tout genre, ce MS. provençal n'est autre que l'ancienne traduction rimée, du 13^e siècle environ, de l'*Histoire troyenne* de Darès de Phrygie. Ce roman de Troie commence, de même que tous les manuscrits, qui sont très-communs en Italie comme en France, par ce vers :

Salomons nos ensaigne et dit...

Mais il finit par un paragraphe que je ne me souviens pas d'avoir lu ailleurs, et dont le dernier vers doit renfermer en anagramme le nom de l'auteur :

Cil bien advance qui moult ploie.

Ce vers ne m'a pourtant pas donné le nom de Benoist de Sainte-More, qui passe pour être l'auteur de cette traduction. On n'y découvre pas davantage le nom de Jean de Meung, qui avait aussi versifié ce célèbre roman, et dont l'ouvrage n'existe plus. M. Jannelli ne m'a pas permis de copier un seul passage du MS., sans doute pour se réserver le plaisir et la gloire de découvrir l'auteur de ces *poésies provençales*, qu'il a eu la modestie de ne pas citer dans son *Hermeneuticum opus*, à l'appui de son système sur les hiéroglyphes égyptiens.

X. F. 9.

MISCELLANEE RIGUARDANTI LA STORIA DI FRANCIA. in-fo.

X. F. 10.

DIFFERENZE TRA 'L PAPA E IL RE DI FRANCIA (1688). in-4o.

X. F. 11.

In-4o. pap., écrit. du 17^e siècle.

RELAZIONE DELLA CORTE DI FRANCIA DEL PRETE DON CELESTINO GUICCIARDINI, FATTA NELL' ANNO 1678 ALL' SIGNOR DUCA DELL' TORRE.

Cette relation commence par une description de Paris d'autant plus curieuse qu'elle nous montre cette ville telle qu'elle était en 1678. Suit une *Relation d'Angleterre*, après laquelle on a recueilli quelques lettres du même, contenant le récit de ses voyages en France. Dans celles adressées au père Alex. Castelli, en octobre et novembre 1677, on trouve des détails relatifs à la ville de Lyon, où résidait l'auteur.

X. F. 12.

Petit in-4o. écrit. du 17^e siècle.

RELAZIONE AL SEREN^o DOGE DI VENETIA DEL SIGNOR MOROSINI PERICOLA, NEL SUO RITORNO DELL' AMBASCIERA DI FRANCIA.

Cette relation (sans doute inédite et non citée dans la *Bibl. hist. de la Fr.*) est extrêmement curieuse. L'auteur passe en revue les principaux personnages

de la cour de France, et apprécie la situation politique de ce royaume avec une finesse digne de l'époque de la Fronde. Il fait un admirable portrait du caractère français, en homme qui l'a bien étudié. Il peint ensuite d'après nature le jeune roi Louis XIV, la reine-mère, le duc d'Anjou, M^{lle} de Montpensier, le prince de Condé, etc., et il finit par comparer ensemble les deux ministres Richelieu et Mazarin. Ce morceau d'histoire secrète et anecdotique, écrit avec autant d'esprit que conçu avec profondeur, mériterait d'être ajouté à nos *Mémoires du cardinal de Retz*.

X. F. 23.

RELAZIONI HISTORICHE DELLE COSE DI FRANCIA. in-8°.

X. F. 24.

In-4°. pap., écrit. du 16^e siècle.

COMMENTARII DELL' ATTIONI DEL REGNO DI FRANCIA, concernenti la religione et altri accidenti, cominciando dell' anno 1556 sino al 1559, scritti dal vescovo di Terracina (Francesco Beltramo).

« La triegue conclusa tra Carlo quinto imperatore et Henrico re di Francia alli cinque di febraro 1556, per la quale essi nè continuerano il possesso di quello, che nelle guerre havevano occupato, pergeva speranda di quiete a i miseri stati lori et a quei d'altri, ch' in si lungo tempo et in si fieri modi erano travagliati da horribili accidenti... »

Les manuscrits de ces Commentaires sont très-répandus en Italie, ce qui prouve l'estime qu'on

leur accordait du vivant de l'auteur. Ces manuscrits sont plus ou moins complets ; mais ils commencent tous à l'année 1556 ; quelques-uns s'étendent jusqu'en 1573, tels que ceux cités dans la *Bibl. hist. de la Fr.*, sous les n^{os} 18203 et 30133, et conservés parmi les MSS. de St-Germain-des-Prés. Voyez aussi ceux de Florence, de Milan, de Venise, etc.

XI. F. 3.

Petit in-f^o. pap., écrit. du 16^e siècle.

ALCUNE SCRITTURE DELLE COSE DI FRANCIA, AVUTE DEL
SIGNOR VINCENZO BELOTTA, SEGR. DI PAOLO V.

Ce recueil contient plusieurs pièces originales.

1^o *Dichiarazione delle cause che hanno M. il cardinale di Borbone e li padri principi, signori, ville et communi cattolici di questo regno di Francia, ad oporsi a coloro i quali per tutte le vie e modi si sforzano di mandar sotto sopra la religione et lo stato* (maggio 1585).

2^o Copie d'un bref latin du pape (23 juin 1585) au cardinal de Bourbon et à Henri de Guise, commençant ainsi : *Nobis certè nihil perfidissimorum Christi hostium undique ejectione optatiùs posset accidere*, etc.

3^o Fragmens d'une lettre française (28 septembre 1587) du duc de Guise.

4^o *Estratti della proposta del signor di Barigan, ambasciatore francese, fatta ai signori Elvetii nella dieta di Bada, al ultimo di giugno.*

5^o *Scrittura data al re in conformita del ragio-*

namento havuto dalli deputati o ambasciatori di quattro Cantoni di Suizzeri; et risposta del re in forma di lettera alli sopradetti Cantoni; et replica o nuova rimonstrata di sudetti ambasciatori (1586).

6° Ragioni delle quali la majesta del imperatore si puo servire per indurre li principi protestanti a non dare aiuto agli Ugonotti di Francia.

7° Lettre du duc de Nevers (7 novembre 1585) au saint-père.

8° Autre de Montmorency (13 novembre 1585) au saint-père.

XI. F. 12.

MISCELLANEE DI COSE FRANCESI. in-4°.

C'est un recueil de lettres particulières, en italien, en français et en hollandais, écrites à la fin du 17^e siècle, et dépourvues de tout intérêt historique.

ARCHIVES DU ROYAUME.

(PALLAZZO DE' TRIBUNALI.)

Ces Archives, qui ne possèdent pas de répertoire général ni particulier, en auront un fort intéressant pour l'histoire, quand celui que le directeur de l'École des Chartes publie par ordre du roi de Naples sera complet : il n'en a paru encore que deux minces volumes in-4°, qui vont jusqu'à la fin du 12^e siècle, et qui comprennent beaucoup de pièces extrêmement curieuses, relatives aux rois normands. Mais le dé-

pouillement des chartes et des titres s'opère avec bien de la lenteur, et le troisième volume n'est pas même sous presse. D'ailleurs, on regarde à tort ce dépôt des Archives du Royaume comme présentant peu de ressources historiques, en comparaison des archives de la Cava et du Mont-Cassin.

Il paraîtrait qu'à diverses époques, notamment lors de la révolution populaire de Masaniello, les archives de Naples ont été brûlées en manière de feu de joie sur les places publiques. Voilà pourquoi on ne trouve plus de papiers d'état, de lettres, d'instructions diplomatiques, etc., à moins que le gouvernement ne s'oppose à la libre communication de ces documens, malgré les apparentes facilités qu'il accorde aux personnes connues, pour faire des recherches dans l'*Archivio reale*. Il existe, m'a-t-on dit, un cabinet secret des archives au ministère de l'Intérieur.

Cependant les Archives du Royaume, divisées en quatre sections, 1° historique, 2° financière, 3° judiciaire, 4° communale, offrent, dans la première, qui est assez pauvre d'ailleurs, un recueil admirable de plus de trois cents volumes, gr. in-f., contenant les actes des rois de la maison d'Anjou : lois, ordonnances, mandemens, lettres, privilèges, fondations, etc., tout a été transcrit fidèlement dans cette collection unique, dont l'inventaire manuscrit est très-incomplet et très-fautif. On conçoit les services que ce véritable *trésor des chartes* de la maison d'Anjou pourrait rendre à l'histoire, si on le tirait de son obscurité et de son inutilité par des tables chronologiques. Pendant plus d'un siècle, le trône de Naples

a été occupé par des rois d'origine française, et les rapports d'amitié entretenus avec ceux-ci par les rois de France ont mêlé souvent les intérêts des deux royaumes. Plusieurs volumes de ce vaste recueil sont perdus, et probablement furent enlevés et détruits dans les révolutions de Naples.

A côté d'un si beau monument de la domination des princes d'Anjou, lequel renferme peut-être un bon texte des *Assises de Jérusalem*, il faut mentionner le manuscrit original des *Constitutions* de l'empereur Frédéric II, rédigées par son chancelier Pierre des Vignes, quoique ce MS. ait déjà fourni le texte de l'édition publiée dans le dernier siècle.

Les chartes, provenant des archives de couvens supprimés et de châteaux confisqués pendant la révolution de 99, sont dans un affreux désordre.

Je cherchais, dans l'intention de compléter les *Ordonnances des Rois de France*, celles qui avaient été rendus à Naples par Charles VIII et par Louis XII durant leur occupation passagère ; je me suis convaincu, en retrouvant sept volumes de ces ordonnances, que les autres avaient été anéantis et que ceux-ci s'étaient conservés en faveur de leur titre : *Privilegiorum*, comme pouvant intéresser la noblesse napolitaine. Ce sont les seuls monumens des deux romanesques expéditions de Naples, si follement entreprises et si glorieusement mises à fin par Charles VIII et Louis XII.

(Tous ces recueils portent sur leur couverture de parchemin cette indication de leur provenance : *Penes M^{ca}. Franc^{ca}. Anton^{ca}. Balduin^{ca}. v. Archiv.*)

EXEQUATORIALE (*sans numéro d'ordre*).

Gr. in-4°. 48 f. sur pap. fort.

Il contient, outre le répertoire par noms de personnes, 41 ordonnances latines de Charles VIII, la première donnée *in Castello novo Neapolis*, le 7 mars 1494, et la dernière, *in Castello Capuanæ*, 19 mai 1495. Voici le commencement de la première : « Carolus, Dei gratiâ, Franciæ, Hierusalem et Sicilia rex, dilectis nostris, magno hujus regni camerario ejusque locum tenentibus, presentibus et rationalibus Camera nostræ summariæ, gratiam et bonam voluntatem. Nuper, pro parte Troyani Caraccioli, ducis Melfiæ, curis Neapolitanis, fuit majestati nostræ expositum... » Ces lettres patentes renferment des privilèges octroyés aux capitaines de l'armée conquérante et aux seigneurs napolitains qui s'étaient déclarés partisans du roi de France.

AUTRE.

Coté III. in-4°, 312 f. sans le répertoire.

Commençant au 2 avril 1495, et finissant au 1^{er} juin de la même année. A la suite des ordonnances de Charles VIII, on en trouve deux de Ferdinand, roi de Sicile, datées du 28 septembre 1495 et contresignées par Étienne de Vesc. Il y a une lacune de quelques mois, pendant lesquels la retraite du roi de France livrait le royaume de Naples à son ancien roi détrôné.

AUTRE.

Coté x. in-4°, 262 f. sans le répert. manquant la première page.

Commencant le 13 mars 1495 et finissant le 7 mai 1495. C'est Étienne de Vesc qui fait savoir à Tous ces ordonnances du roi, lesquelles intéressent les principales familles de France à cette époque : Charles VIII récompense sa noblesse, qui l'avait si bien secondé dans la conquête de Naples ; on distingue les noms de Bernard et de Guillaume de Villeneuve, du baron de Piennes, de Louis de la Tremouille, du Bâtard d'Armagnac, des seigneurs de Mauléon, de Claude de Lenoncourt, de François d'Alègre, de Pierre de Navailles, etc. Il y a même une ordonnance qui concerne l'historiographe Paul Émile.

AUTRE.

Coté xiv. in-4°, 89 f.

Du 9 mars 1495 au 18 mai de la même année. Les ordonnances sont décrétées par Charles VIII, la première datée de Naples, et la dernière de Capoue. Elles sont contresignées par Robertet, Dubois et Et. de Vesc. Le roi récompense encore ses officiers et les nobles italiens qui se sont déclarés pour lui, en les comblant de dons et d'honneurs.

AUTRE.

Coté v. in-4°, 195 f.

Commençant par trois ordonnances de Ferdinand et Frédéric, rois de Naples, et contenant ensuite celles de Louis XII, roi de France, ou du moins celles rendues en son nom, d'abord par J. de Scorciatis, chambellan et conseiller du roi, le 8 août 1501, et ensuite par le vice-roi de Naples, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, assisté de Raoul de Lannoy, jusqu'au 10 décembre 1501. La dernière seule est de l'année 1502. Plusieurs de ces lettres patentes concernent des personnages illustres de l'armée française, entre autres le général, lieutenant du roi, Beraud Stuart d'Aubigny.

AUTRE.

Coté VI. in-4°, 98 f.

Contenant les ordonnances décrétées au nom du roi par J. de Scorciatis, et au nom du duc de Nemours par R. de Lannoy, depuis le 12 octobre 1501 jusqu'au 9 novembre 1502. On distingue, parmi les noms des personnages que regardent ces lettres patentes, ceux de François de Beuil, Gaspard de Coligny, Guillaume de La Fontaine, Jean de Rochefort, Jacques de la Lande, Jean d'Altobosco, Pierre de Rohan, maréchal de Gié, etc.

AUTRE.

Coté VII. 114 f.

Contenant des ordonnances et privilèges donnés par le duc de Nemours et décrétés par Raoul de Lannoy, relatifs aux années 1501, 1502 et 1503; la der-

nière est du 10 mars 1503, et se trouve au feuillet 92. Ensuite on en a recueilli plusieurs autres qui appartiennent aux années suivantes, et qui ont été rendues au nom de Ferdinand le Catholique, seul maître de Naples à cette époque.

BOLOGNE.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Cette bibliothèque, dans laquelle ont passé celles d'Aldrovandi, de Benoît XIV et du cardinal Phil. Monti, est regardée comme une des plus riches de l'Italie, et possède environ 4000 MSS. ; mais le catalogue n'en a pas été publié et ne le sera pas, puisque les statuts de la bibliothèque défendent de le communiquer. En outre, ces manuscrits ne sont pas même encore classés dans la nouvelle salle où l'on vient de les réunir. Le bibliothécaire actuel, qui est un homme instruit, a pourtant commencé ce classement, qui lui a procuré la découverte de plusieurs manuscrits remarquables par leur antiquité ou leurs ornemens. Tous les journaux ont parlé de l'exemplaire de la tragédie de *Mahomet* offert à Benoît XIV avec la dédicace autographe de Voltaire, ce qui est à peine une singularité bibliographique; mais personne ne s'est occupé de décrire les manuscrits de cette bibliothèque, quoique les MSS. orientaux soient plus

précieux que ceux du Vatican, et quoique le fameux *Lactance* du 6^e siècle ne soit pas le seul MS. qui mérite une notice raisonnée. Partout, dans les États-Romains, la science trouve des obstacles ou du moins des dégoûts. Je n'ai donc pu examiner qu'un petit nombre de volumes pris au hasard, et je suis tombé rarement sur des ouvrages qui regardent la France.

In-4^o. pap., écrit. du 17^e siècle.

COMPENDIO HISTORICO DELLE COSE PIU DEGNE ACCORSE IN
ITALIA DOPPO LA DECLINAZIONE DELL' IMPERIO RO-
MANO, COMMENCIATO DALL' ANNO 1380 SINO AL 1580.

(Copié d'un MSS. de la reine de Suède.)

Cet abrégé chronologique, qui fait partie d'un recueil également tiré des MSS. de la reine Christine, est trop sommaire en ce qui touche les 14^{me} et 15^{me} siècles pour offrir quelque chose de neuf et d'intéressant jusqu'aux guerres d'Italie sous François I^{er}; mais, à partir de cette époque, les faits, dont l'auteur paraît avoir été contemporain, sont narrés avec plus de détail et quelques particularités nouvelles.

Petit in-4^o. pap., écrit. du 18^e siècle.

VITA DEL CARDINALE MAZZARINO.

(De la Bibl. de Benoît XIV.)

Commencement :

« Serenissimo principe, sono i cenni di gran personagi commandamenti espressi a servitori : io che professo essere uno di piu devoti dell' Altezza... »

Fin :

«... E vedersi non solo in Roma, ma in tutto l'universo. »

Petit in-4°. pap., écrit. du 18^e siècle.

RIME PROVENZALI ANTICHE.

Ce manuscrit contient un choix de pièces des troubadours suivans, ainsi nommés dans la liste qui précède la copie : *Girard de Borneiles, Pere Vidal, Guilhem Nazemas, Guilhem de Salenic, Gancelm Faiditz, Guilhem de la Torre, Aymeri de Pegoilhan, Pere Milo, Ricarde Berbezil, Perdigon, Le Vescon de Saint-Antole, Remibaud de Vagueras, Ramoh de Mizavail, Guilhem de Sandisder, Albertet de Sestaro, Arnauts de Merveilh, Ongui Figuera, Arnauts Plages, Arnauts Daniel, Onozils de Cadals, Aymeric de Belle-Nec, Nazemar de Boca-Fica, B. de Bondelhs, Cadanets, Pere de Blai, Pere Bramon Ricusnovas, Guilhem de Brasadan, Pons de Capdueihs*. Ces noms, la plupart estropiés, ne donnent pas haute idée de la capacité du copiste, quoique son manuscrit soit fait avec beaucoup de soin. M. Raynouard n'a pas eu connaissance de ce recueil.

2 vol. in-f° et in-4°.

(*Ex Bibl. Jacobi Biancani, de Bologne.*)

LETTERE D'UOMINI ILLUSTRI SCRITTE AL CARDINAL D'AGUIRRE, ORIGINALI, con altri opusculi in fine, raccolte dal suo segretario.

Ce recueil renferme, entre autres pièces relatives à la France, plusieurs lettres de Bossuet, autographes.

PADOUE.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Les manuscrits de cette bibliothèque ayant été transférés au dernier siècle dans celle de Saint-Marc à Venise, l'ancien catalogue imprimé, de J. Ph. Thomassini (*Udina*, 1639, in-4°), n'est plus aujourd'hui d'aucun usage, excepté pour les MSS. de la bibliothèque particulière du Chapitre. Il en est de même des catalogues de différentes bibliothèques de Padoue, recueillis par Montfaucon (t. 1, p. 484-89). Les manuscrits actuels de la bibliothèque de l'Université proviennent de donations, de legs et de confiscations faites dans les couvens : ils sont au nombre de 5 à 700, presque tous modernes et communs ; le catalogue n'est pas encore achevé. On y trouve peu d'articles sur l'histoire de France.

In-4°. pap., écrit. du 18^e siècle.

PATRIARCATO AQUILEIENSE DI FILIPPO ALENCONIO, CARDINALE DI MARCA, ANTONIO NICOLETTI NOBILE CITTADINO DI CIVIDAL D'AUSTRIA.

Commencement :

« Havendo Marquardo di Randech patriarca di Aquilegio operato molte cose belle, et degne di maraviglia, per anni quindeci, ne' quali regnò, morì nel l'anno del Signore 1381 nel mese di gennaio, lasciando di se un desiderio inestimabile.... »

Fin :

« Per santita in Padova passo al Signore alla sepoltura, del quale furono intagliati versi latini di questa sentenza :

L'ossa d'un huom' divin' Padoa raccoglie,
Ch' Udine diede al mondo, il qual fanciullo... etc.»

La *Bibl. hist. de la Fr.* n'indique qu'une vie de saint Philippe d'Alençon (sous le n° 7775), écrite en latin par L. Donio d'Attichy.

In-4°. 72 f. pap., écrit. du 18° siècle.

(Avec 2 estampes du temps, l'une représentant une fête sur le Lido.)

RELATIONE DELLA FAMOSA ENTRATA IN VENETIA DI ENRICO III, RE DI FRANCIA E DI POLONIA, E DELL' AGGREGATIONE ALLA VENETA NOBILTA DI ENRICO IV, RE DI FRANCIA E DI NAVARRA, raccolta da Giuseppe Baldan, d' ordine dell' eccellentissimo Ptero Gradnigo (1732).

Commencement :

«Notitia della famosa entrata in Vinegia del serenissimo Enrico terzo re di Francia e di Polonia nel 1574, che, intesa la morte del re fratre Carolo e chiamato della Regina Madre con il Consiglio di Parigi alla

succe-sione della corona, parti secretamente di Polonia, ne primà passando per Viena, dove.... »

La relation finit au f. 23 par ces mots : « *Le parole dette da Enrico terzo nel congedarsi dal doge di Venezia, 1574,* » et par une anecdote relative au portrait de ce roi, fait par le Tintoret.

Ensuite, se trouvent trente lettres environ relatives au passage du roi de France par Venise ; la première du 5 juin 1573, et la dernière du 4 octobre 1575. Il y a aussi des vers, des notes et diverses pièces concernant le même passage.

On a réuni à ce volume ; *L'Aggregazione di Enrico IV alla nobilta Veneta*, 1600, pièce de 6 f. commençant : « Borbone, mancata in Francia la discendenza Valesia del 1590, per la morte del re Enrico terzo.... » et finissant par une généalogie du roi Henri IV.

Ces deux opuscules sont omis dans la *Bibl. hist. de la Fr.*, et Baldan n'est pas nommé dans l'immense table qui précède la *Bibl. manuscript.* de Montfaucon.

In-4°. 108 f. pap., écrit. du 17^e siècle.

LETTERE DEL SIG. GIUSEPPE CAPITANI VENEZIANO, PER SERVITIO PUBLICO SPEDITO ALL' HAYA A SCOPRIRE LI TRATTATI DEL CONGRESSO DI RISWICK PER LA PACE : TRA LA FRANCIA DA UNA PARTE, LA SPAGNA, L'INGHILTERRA, L'OLANDA DALL' ALTRA, POI L'IMPERADORE, 1697.

Cette correspondance secrète s'étend du 3 juin 1697 au 30 octobre de la même année. La *Bibliot. hist. de la Fr.* n'en fait pas mention.

PARME.

BIBLIOTHÈQUE DUCALE.

Cette bibliothèque, dont la fondation ne remonte pas à soixante-dix ans, compte pourtant plus de 4000 manuscrits, parmi lesquels il y en a 1400 hébreux et 500 ou 600 orientaux provenant de la collection du professeur de Rossi. Le père Pacciaudi, le premier bibliothécaire, s'occupait moins de cataloguer que d'acheter des livres et des manuscrits pour former la bibliothèque, qui s'augmente encore tous les jours par les soins du savant bibliographe M. Pezana. C'est à ce dernier qu'il appartient de rédiger un catalogue raisonné des manuscrits qui lui ont fourni tant de matériaux pour sa grande Histoire de Parme.

In-f°. vél., lett. ornées et en couleur, belle écrit. du 14^e siècle (les premiers et les derniers feuillets manquent).

Commencement :

Que molt tost mostrassent une enseigne d'orfrois
E c'est l'enseigne meemes au fer axiabiois :
A ce pora connoistre bien la gent de ses lois...

On lit au bas d'un des avant-derniers feuillets :
« Ici finist l'estoire dou bon roi Alixandre, et comence la ystoire de la vengeance que de lui fist Aliois son fils, et Philipandeus, frere Alixandre, et ses douze pers, et les autres barons, d'ambesdos les traiteurs. — Ici commence la vengeance que firent les barons des dos traistres qui oucirent le bon roi Alixandre. »

Les derniers vers de cette seconde histoire sont :
Or chevauche Marindes et sa gent ensemant,
Li sers sunt el chastel quel desirent formant...

Ce manuscrit, contenant une suite qu'on ne trouve que dans le MS. 7190 de la Bibl. du Roi, est remarquable par les variantes qu'il renferme et qui paraissent du même temps, quoique d'une écriture différente ; elles sont en marge et offrent parfois jusqu'à trente vers de suite. C'est le seul exemple d'un manuscrit français du 14^e siècle, avec variantes. Il est à regretter que celui-ci, dans lequel sont réunis le roman d'Alexandre et la continuation par Jean le Nivelois, ne soit pas entier.

Petit in-f°. très-épais, pap., écrit. du 17^e siècle.

Commencement :

« Ogni historia si fa intiera e certa , quando ha le sue parti sostanziali che sono tre : cioe narrazione , descrizione de' ragioni et de' tempi.... »

Fin :

« Ne cieli dell' immortalita degnano di volarvi con l'altrui penne. *Finis.* »

Cette histoire , qui s'étend jusqu'à l'avènement de Louis XIV, est une compilation faite avec une certaine critique : ainsi , l'auteur traite de fable la descendance troyenne des Français issus de Francus. Il y a des recherches et de l'exactitude ; témoin la description topographique de Paris sous les rois de la troisième race.

Petit in-f°. 75 f. vél. , écrit. du 16^e siècle.

(Provenant de la Bibl. de Rossi.)

LEONARDI SERENATI JURECONSULTI PISANI, DE BELLO ITALICO.

« *Præfatio* : Etsi à naturâ sit genus humanum imbecillum ineruditumque , attamen scire semper cupit, et ubi magis percipit, arctiùs ad virtutem accedit, etc. »

Commencement du 1^{er} livre :

« Caroli regis Gallorum VIII in Italiam adventus narrandi principium nobis potissimum erit; cujus descensus ferro flammâque cuncta permiscuit , ita-losque principes è sedibus pepulit, etc. »

Fin du 6^e et dernier livre :

« Nam Aretini, tunc temporis in libertates haud

temerè provocantes, effecere ut Florentini copias Pisanis revocarent, oppidumque oppugnatione solverent, et in Aretinos copias omnes emitterent; fortè aliàs Pisani laborassent et de rebus eorum tam actum fore credideris. *Explicit.* »

Cette chronique, toute rédigée dans le sens pisan et anti-français, va jusqu'en 1501, et contient par conséquent la campagne de Louis XII contre Ludovic le More, ainsi que le siège de Pise par les Français, alliés des Florentins. Quelques pages sont restées en blanc, sauf les apostilles, sans doute à cause de la hardiesse de l'histoire originale : ainsi, manque un passage relatif à César Borgia.

4 part. en 2 vol. petit in-f°, pap., écrit. du 18° siècle.

LETTERE DEL SIGNOR CARDINALE GIULIO MAZZARRINO
SCRITTE A DIVERSI SIGNORI E PRINCIPI D'ITALIA.

Chaque partie renferme environ deux cents pages : la première et la seconde comprennent les lettres de l'année 1648 ; la troisième, celles de 1649, et la quatrième, celles de 1650. A la fin de cette dernière, se trouvent seulement quelques lettres de l'année 1651. En tête de chaque partie, il y a une liste alphabétique des personnes auxquelles sont adressées les lettres.

4. vol. petit in-f°, pap., écrit. du 17° siècle.

LETTERE SCRITTE DAL CARDINALE GIULIO MAZARRINO A
DIVERSI PRINCIPI E MINISTRI IN ITALIA.

Le premier volume, de 386 pages, comprend les lettres de l'année 1647; le second, de 378 pages, et le troisième, de 378 pages également, contiennent les lettres de l'année 1648; le quatrième, celles de l'année 1649, en 368 pages.

Cette collection, qui paraît l'original de la précédente, lui est absolument identique pour les années correspondantes: ainsi, l'année 1648 offre le même nombre et le même ordre de lettres dans les deux recueils, qui se complètent l'un par l'autre.

2 part. formant ensemble 322 p. en 1 seul vol. in-f°, pap., écrit. du 18° siècle.

TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

Ce manuscrit, qui ne porte pas de titre, offre un grand nombre de variantes assez importantes, et semble une copie faite sur l'original par les soins du P. Pacciaudi, ami de Voltaire, qui, comme on sait, revint souvent à la charge pour nier l'authenticité de ce précieux document historique. On y remarque des notes critiques d'une autre écriture. Le texte diffère de l'imprimé en beaucoup de passages.

LETTRES, RELATIONS, PIÈCES ET DOCUMENTS RELATIFS A
L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Copie ou originaux disséminés dans les recueils de mélanges in-fol. et in-4°.)

— *Lettera scritta da Lodovico XIV a nostro Signore nella partenza di Giacomo terzo, re d'Inghilterra, per la Scotia* (Versailles, 9 mars 1708).

— *Scrittura sotto-scritta a Parigi da ministri di Venezia e Spagna in occasione di ripigliare il trattato con la corte di Roma in Francia (1663).*

— *Lettera (non finita) del re di Francia alli Svizzeri.*

— *Lettre du cardinal de Retz (en latin) au Sacré-Collège (1665).*

— *Lettere scritte dal segretario Dandini ed altri a nome di Giulio III—Capitoli di tregue tra il papa e la Francia per lo stato di Parma a tempi del duca Octavio. MS. du temps (1552).*

— *Discorso di monsignore Lomellino sopra le cose di Francia e del modo che dovesse tenere monsignore illustrissimo Legato nel suo negotiato in quel regno, in-fol., 12 f., 16° siècle.*

La *Bibl. hist. de la Fr.*, sous le n° 19366, cite une copie de ce discours conservée à la Bibliothèque du Roi.

— *Bellum parmense sub Julio III gestum, a mense junii 1551, ad mensem aprilis 1552, auctore Felice Contelorio, protonotario; ex bibl. Barbarinæ. In-f°. 20 p.*

Non cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.*, à moins que ce soit l'original de l'ouvrage cité sous le n° 17648: *Le Discours de la guerre de Parme (en 1551), nouvellement traduit de l'italien en françois.* Lyon, Payen, 1552, in-8.

— *Verita svelata ne' disturbi del duca di Crequi con la corte romana (1662), petit in-8.*

Les écrits satiriques sur l'ambassade du duc de Créqui à Rome sont très-nombreux dans les biblio-

thèques d'Italie, et la *Bibl. hist. de la Fr.* n'en a catalogué qu'un seul sous le n° 23878.

— *Apologia secunda in favor del re di Francia, nella quale brevemente et con verita si tratta delle ragioni della guerra che nuovamente e nata fra l'imperadore e S. M. Cristianissima.*

— *Vita del cardinale Giulio Mazarino, coll'aggiunta de' documenti morali e politici lasciati dall'Eminenza sua al Cristianissimo re di Francia, l'anno 1661*, in-fol.

La *Bibl. hist. de la Fr.*, sous les n°s 32544,-45,-48,-55,-56, cite plusieurs Vies de Mazarin en italien, conservées manuscrites à Paris dans la Bibliothèque du Roi; à Rome, dans celle du Vatican; à Naples, etc.; mais aucune n'offre un titre analogue à celui du MS. de Parme. Il y a encore dans cette bibliothèque un autre MS. intitulé : *Relazione della vita del cardinale Mazarino*, petit in-4° avec la date de 1657. Au reste, on conçoit que le cardinal Mazarin ait trouvé dans sa patrie un grand nombre de biographes et d'admirateurs.

— *Virtù de Luigi, duca de Borgogna, poi del-fino, da Claudio Fleury*, in-4°.

C'est peut-être la traduction de l'ouvrage intitulé : *Portrait de Louis de France, duc de Bourgogne*, Paris, 1714, in-18; car celui qui porte en français le titre de : *Vertus de Louis*, etc., Paris, 1712, in-4°, n'est pas de Cl. Fleury, mais du père Isaac Martineau. Voy. la *Bibl. hist. de la Fr.* aux n°s 25720 et 25721.

— *Relazione della malattia, morte e sepultura di madama Reale*, in-4°, 18° siècle.

— *Relazione del trattato di pace, fatto nella Assemblea tra li deputati del re Cristianissimo, del re Cattolico e del duca di Savoia in presenza del cardinale di Firenze, legato à latere di Clemento VIII, S. P. nel regno di Francia e del Cristianissimo, con l'intervenuto di M. Gonzava, vescovo di Mantova, nuntio di sua Beatitudine, e del generale degli Osservanti di S. Francesco, in-fol., 16° siècle.*

On pourrait présumer que cette relation des négociations du traité de Vervins est indiquée sous le n° 30315 de la *Bibl. hist. de la Fr.*, comme existant parmi les MSS. de Dupuy: *Relations italiennes de la Négociation du Traité fait à Vervins en 1598*, in-fol.

— *Breve relazione del modo col qual si governano in Francia gli Ugonotti nelle cose di religione e di stato, in-fol., 17° siècle.*

— *Relazione della fuga di Francia, di Henrico di Bordonè principi di Conde, primo principe del sangue reale di Francia, e di quello che ne seguì sino al suo ritorno a Parigi, in-fol., 17° siècle.*

Cette relation est peut-être la même que celle dont la *Bibl. hist. de la Fr.*, sous le n° 25804, cite une copie parmi les MSS. de Colbert: *Relation de la fuite de Henri de Bourbon, prince de Condé, hors de France, en 1622, et son retour*, in-fol.

MODÈNE.

BIBLIOTHÈQUE DUCALE.

Cette bibliothèque, qui fut celle de la maison d'Este, s'est beaucoup augmentée en passant de Ferrare à Modène, où les illustres littérateurs Muratori et Tiraboschi en devinrent bibliothécaires. Cependant ils ne publièrent pas le catalogue des MSS. de cette célèbre bibliothèque, et même ils le laissèrent si peu avancé, que le bibliothécaire actuel, M. Antoine Lombardi, en a fait un nouveau accompagné de notes bibliographiques et littéraires. Plusieurs de ces manuscrits, entre autres le *Recueil de poésies provençales*, fait par maître Ferrari en 1255, recueil copié par Lacurne de Sainte-Palaye et employé par M. Raynouard, ont été cités, décrits et *désirés* dans différens ouvrages. La courte notice que Montfaucon a donnée p. 531 du t. I, de la *Bibl. manusc.* ne peut être d'aucune utilité. J'emprunterai seulement au catalogue manuscrit de M. Lombardi, deux articles, dont le second surtout me paraît mériter une description plus détaillée.

COD. QUI PERTINENT AD LINGUAS EXTERNAS.

XXVI-XXVIII

2 vol. in-4°. pap., miniat. à la plume et en couleurs, écrit. du 14^e siècle.

LIBRI ATTILÆ FLAGELLUM DEI.

Le premier volume est intitulé :

Liber primus Attilæ flagelli Dei, translatus de cronica in linguâ Franciæ per Nicolaum, olim D. Johannis de Casola, de Bononia.

Commencement du roman :

Deu fils la Vergen, li souverain Criator,
Jeshu Crist verais il nostre redemptor...

Fin :

Finito libro Attilæ. Deo gratias. Amen.

Ce roman, qui paraît être une traduction de l'histoire fabuleuse du roi des Huns, composée au 12^e siècle par Juvencus Cælius Callanus, de Dalmatie, est rempli de notes marginales écrites de la main de J. M. Barbieri, auteur d'un traité *della Origo della poesia rimata*, publié par Tiraboschi (*Mutina*, 1790). Voyez, au sujet de ce MS., le t. IV, p. 588, de la *Storia della volgar poesia*, par Quadri, qui a pourtant commis quelques erreurs.

Il faut remarquer que les anciens romans latins et français sur le *Fléau de Dieu* ne sont pas rares en Italie, tandis que la Bibliothèque du Roi n'en a pas un seul.

LXIX-CVII

39 vol. in-f^o., pap., belle écrit. du 17^e siècle.

RERUM GALLICARUM COLLECTIO AMPLISSIMA, GALLICE SCRIPTA, voluminibus 39 constans, in quibus multa ad aulam ipsam regiam, ejusque mores et ritus, multa ad negocia regis, ejusdemque familiæ, multa denique ad æconomiam politicam et totius regni jura spectantia comprehenduntur.

Le dernier volume comprend l'index de tous les précédens, et l'on voit, dans cet index, que la collection contient tous les mémoires relatifs au royaume de France et composés en langue française, depuis l'année 1261 environ, jusqu'à Henri IV. Je donnerai une notice particulière sur cette collection intéressante.

FLORENCE.

BIBLIOTHÈQUE LAURENTIENNE.

Cette illustre bibliothèque a été si souvent et si soigneusement explorée, depuis sa fondation par Laurent de Médicis, qu'on ne peut guère espérer d'y faire de nouvelles découvertes, malgré celle du fragment de Longus, retrouvé et barbouillé d'encre par Paul Courrier. Tous les manuscrits ont été admirablement décrits par Assemani (*Catal. codicum orientalium*, 1742, in-f.); par Biscioni (*Cat. cod. oriental.* 1752, in-f. et *Catal. bibl. hebraicæ græcæ florentinæ*, 1757, in-f.), et par Bandini (*Catal. codic. MSS. græcor. latin. et ital. bibliothecæ Medicæ Laurentianæ*, 1764-78, 8 vol. in-f. et *Biblioth. Leopoldino-Laurentiana*, 1791-93, 3 vol. in-f.). Le bibliothécaire actuel, M. del Furia, travaille depuis long-temps à cataloguer les manuscrits ajoutés depuis 1772 à cette précieuse bibliothèque; mais, parmi ces récentes acquisitions, provenant, pour la plupart, des couvens supprimés, il n'y a pas un seul article qui concerne l'histoire de France.

Je me suis arrêté seulement aux MSS. de la bibliothèque Palatine-Léopoldienne, pour rechercher ceux qui avaient appartenu au savant Chifflet, et j'en ai rencontré en effet quelques-uns assez importants pour notre histoire. Quant aux recueils de poésies des troubadours, ils ont été déjà utilisés dans la première collection de M. Raynouard, qui avait obtenu du grand-duc de Toscane la copie de ces manuscrits. Je n'ai donc pas eu à m'en occuper, après notre illustre philologue provençal.

In-f°. 122 f, pap., écrit. du 15° siècle.

NERBONESI.

(Intitulé dans le Catalogue : *Nerbonenses, ex gallico in italicum sermonem translati.*)

Commencement :

« Tornato Carlo dalla sechonda ghuerra, che fece in Spagna, nella quale sochorse Ansuigi... »

On lit à la fin :

« Finiti e sette libri di Nerbonesi, e da ora innanz; si tratteranno le storie del conte Ugho d'Avernia, e qui finiscie e sette libri de Nerbonesi secondo che conta Follieri e Uberto duca di San Marino; e magistro Andrea di Jacopo di Tieri da Barberino (Barino) che el traslato di Franciese queste istorie in fiorentino, per lo detto di soischritto per me Bartolomeo cimatore nel 1504. »

Il existe dans la même bibliothèque un second MS.

plus moderne, dont le texte diffère en beaucoup d'endroits, et qui n'est pas aussi étendu que le précédent, sur lequel l'abbé del Furia prépare le travail d'une édition.

Ce roman, célèbre au 16^e siècle, puisque la traduction est citée avec éloges par l'académie de la Crusca et se trouve encore reproduite dans un MS. de la Ricardienne, n'est autre que le roman de *Guillaume au court nez*. Quant à Follieri ou Follier, médecin d'Aymeric de Narbonne, il n'est pas cité comme l'auteur du roman original, dans les premiers vers de l'ouvrage en vers provençaux, existant à la bibliothèque de Saint-Marc parmi les MSS. de Gonsague de Nevers. On y lit seulement ce vers, qui a donné lieu à une étrange erreur de la part du traducteur italien :

Li duch Erbert li fist à un matin.

Le traducteur a tiré, de ces mots à un matin, un Ubert duc de Saint-Marin. Zannetti, rédacteur du Catalogue imprimé des MSS. de Venise, est allé plus loin, en imaginant un duc de Dampmartin !

Voici les passages de la traduction, dans lesquels Follieri est nommé, ce Follieri ou Follier, que l'*Histoire littéraire de la France* ne cite pas une seule fois :

Page 3 : « E per questa cagione io ho fatto menzione, perchè nella mia opera, la quale io *Follieri* medico di Nerbona nel tempo di queste cose mi trovai; la materia di queste guerre delle quali intendo di trattare è fare in certe parti menzione di tutte queste cose. Però lo dico nel principio per recare alle mente a coloro che leggeranno. »

Page 28 : « Fece (Guglielmo) al corpo (di Carlo magno) non quello onore che si conveniva, ma quanto poteva, etc... *Follieri* udii el segreto dire a miei signori, che 'l corpo di Carlo fù portato in Parigi dove sono gl' altri reali, ma non fù palese a tutto il volgo. »

Page 37 : « Ora quì finisce el terzo libro de' Nerbonesi secondo *Follieri*, comincia el quarto fatto per *Uberto* duca di S. Marino, che intenderete di belle cose. »

Ibid. : « Io *Uberto* duca di S. Marino in questo mio primo libro conterò la presa di Nimizi e d'O-ringa, etc. »

Page 122 : « Quì finisce e' sette libri de' Nerbonesi sicondo che conta *Follieri*, e *Uberto* duca di S. Marino... etc. »

CLXXII a. b.

(*Medicea Palatina.*)

2 vol. in-f^o., pap. (le 1^{er} de 326 f. et le 2^e de 366), écrit. du 15^e siècle.

CHRONIQUES DE FRANCE.

Commencement du 1^{er} vol.

« On trouve ès anciennes histoires en plusieurs lieux, que ceulx qui yssirent de la cité de Troies la grand, fonderent et edifierent premierement la cité de Paris... »

Ce texte n'est pas celui des Chroniques de Saint-Denis, manuscrites ou imprimées. Le chap. du *Vieil de la Montagne*, dans le 1^{er} vol., commence ainsi :

« Ung roy sarrasin moult puissant, qui tenoit plusieurs villes et chasteaux en Surie, lequel roy nour-

rissoit plusieurs enfans qui apprennoient tous langaiges, auxquels il faisoit accroire que s'ilz mourroient en faisant le commandement de ce roy ilz estoient sains en paradis... »

Le 1^{er} vol. finit avec le règne de Louis VIII : « Et après lui, fust couronné roy le bon saint Loys son filz, ainsi qu'il est escrit à ung autre volume. *Deo gratias.* »

Commencement du 2^o vol. :

« Avoit du roy Loys quatre fils. Le bon roy Loys l'ainé, qui avoit environ quatorze ans... »

Fin, à l'année 1457 :

« Messire Artus, duc de Bretagne, conte de Richemont, seigneur de Parthenay et connestable de France, qui en son vivant fust ung vaillant chevalier et prince de hault couraige, et eust en son temps de grands victoires à l'encontre des Anglois d'Angleterre. »

CLXXIII

In-f°. 754 p., pap., écrit. du 16^e siècle.

C'est la *Chronique de Jacques Duclercq*, qui semble conforme à l'édition en cinq livres donnée par M. de Reiffenberg, quoique cette édition ne marque pas plus de 67 chap., et que ce MS. en compte 71. On sait que les MSS. de cette précieuse chronique sont tellement rares, qu'on a cru long-temps qu'on ne la possédait pas complète.

CLXXIV

In-f°. 143 f., pap., écrit. du 16^e siècle.

MÉLANGES HISTORIQUES DU TEMPS DE LA LIGUE ET DU
RÈGNE DE HENRI IV.

Quelques-unes de ces pièces paraissent inédites, entre autres : « Lettre écrite à M. du Plessis, de la part du roy lorsqu'il eust la nouvelle de sa blessure. Fontainebleau, ce 8 novembre 1597. — De l'estat du domaine du roy, en quoy il consiste et l'accroissement d'iceluy, etc. »

CLXXVI

In-f°. 118 f., pap., écrit. du 15^e siècle.

FRAGMENT DE L'HISTOIRE DE PHILIPPE LE BON, DUC DE
BOURGONGNE, écrite par messire Georges Chastellain,
son historiographe, des années 1429, 1430 et 1431.

(Titre moderne.)

Commencement :

« Vous avez ouy les haultes solempnités des nopces de ce duc qui furent faistes dedans la riche ville de Bruges, dont les haulx et grans estats des dames et seigneurs ensemble, les manieres et somptueuses decorations de la feste ont esté declairez plaine-ment... »

Fin :

« En quelles divisions cestui duc Bourguignon avoit esté souverain et principal pillier et sousteneur de la querelle de Eugene à l'encontre de tous ses contraires, dont Dieu, ne fait à doubter, luy en garda juste et benigne retribution en ce monde et en l'autre après. »

Ce fragment comble seulement une partie de la lacune qui existe dans la dernière édition de Georges Chatelain, donnée en 1836 par M. Buchon ; les trois années 1429, 1430 et 1431, pendant lesquelles s'est passé tout le drame de la mission de Jeanne d'Arc, sont les plus intéressantes du règne de Charles VII.

Le MS. CLXXVII contient sans doute en 130 chapitres les 102 nouveaux chapitres que M. Buchon a publiés pour la première fois dans sa 2^{me} édition de Georges Chatelain, et qui s'étendent de l'année 1380 à l'année 1422. Il serait possible néanmoins que ce MS. in-f. pap., écrit. du 15^{me} siècle, à 2 col. et renfermant 212 f., offrît quelques chapitres de plus que le MS. d'Arras : il présente au reste beaucoup de variantes dans le style de l'auteur, sinon dans les faits, et il servirait sans doute à remplir les lacunes de noms qui se trouvent dans l'édition très-fautive de M. Buchon.

Le MS. cxx, intitulé : *OEuvres de messire Georges Chastelain, chevalier, conseiller et historiographe des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon, et Charles le Hardy, venant de la librairie de messire Claude Bouton, chevalier, S^r de Corbaron et de Saint-Beverly, etc.*, in-f. pap. de 618 f., écrit. du 16^{me} siècle, est un des plus complets qui existent, et peut être tous les traités qui le composent ne sont-ils pas connus. Ils ne sont pas du moins cités tous dans la notice sur l'auteur par M. Buchon.

CLXXVIII

In-f°. 236 f., pap., écrit. du 15^e siècle.

MÉMOIRES DE JEAN DE SAINT-REMI.

CLXXIX

In-f°. 82 f., pap., écrit. du 15^e siècle.

MÉMOIRES DE PIERRE FENIN.

Ce MS. et le précédent diffèrent peu des imprimés, mais peuvent servir à établir le véritable texte; car si l'édition de Pierre Fenin, publiée par mademoiselle Dupont aux frais de la *Société de l'Histoire de France*, laisse peu à désirer, celle de Lefèvre de Saint-Remi, que M. Buchon a donnée dans le *Pan-théon littéraire*, est malheureusement trop incorrecte.

CLXXX

In-f°. 201 f., pap., écrit. du 16^e siècle.

RECUEIL DE PIÈCES.

1^o « Sacre à Reims du roy Charles le Quinct et de M^{me} Jehanne de Bourbon sa femme, et leur entrée à Paris. »

Cette pièce, qui comprend 89 pages, commence à peu près de même que celle qui se trouve dans le *Cérémonial françois*, t. 1; mais elle en diffère complètement, puisque la relation imprimée n'a que quelques pages.

2^o « Voyage du Chancelier de l'Ordre (de la Toison d'or), Philippe Nigry, en France, pour porter la Toison d'or aux François » (du feuil. 97 au 99).

3^o Entrée de Philippe le Bon à Bruges et autres pièces concernant l'histoire de Flandres.

4° Chronique de Flandres (depuis 1286 jusqu'en 1408), in-f. 64 f.

Commencement :

« Au temps du roy Philippe le Bel, il y avoit un conte de Flandres qu'on appelloit Guy de Dampierre, et fut filz de la comtesse Marguerite..... »

Fin :

« Et s'en alla chascun en ses pays ou ailleurs où bon luy sembla. Fin de la Chronique de Flandres. »

CLXXXI

In-4°. 113 f. , pap., écrit. du 16° siècle.

TRAITÉ DE MAISTRE JEAN DAUFFAY, *seigneur de Lambres, natif de Bethune, sur les droits que Madame Marie de Bourgogne avoit à divers pays usurpez sur elle par Louis XI, roy de France, après la mort du duc Charles de Bourgogne son pere.*

Ce n'est pas sans doute le traité que Geoffroy Leibnitz a publié dans son recueil diplomatique, sous ce titre : *De verâ et legitimâ successione Mariæ Burgundæ*, etc. Au reste, le même Jean Dauffay ou d'Auffay défendit ensuite les droits de Louis XI.

DISCOURS DE JEHAN DE SELVE POUR LA DESLIVRANCE DE FRANÇOIS I^{er}, A CHARLES-QUINT.

Commencement :

« Sire, après qu'il a plu à Dieu usant de sa justice (la cause à son secret jugement réservée) permettre que le roy très-chrestien mon maistre et souverain seigneur,.... etc. »

Ce MS., comme les précédens, provient de la bibliothèque du savant Chifflet, laquelle en a fourni encore quelques autres, écrits en français aux 16^me et 17^me siècles, relatifs à l'histoire particulière de la Lorraine.

CLXXXII

In-f°. 95 f., pap., écrit. du 15^e siècle.

MÉMOIRES DE MESSIRE JEHAN SEIGNEUR DE HAYNIN ET DE LOUVEIGNIES, CHEVALIER.

(Intitulés dans le Catalogue : *Memorabilia D. de Haynin.*)

Ces mémoires sont divisés en 4 parties : la 1^{re} intitulée : *L'Emprise et Voyage que très-haut et très-puissant prince Charles, conte de Charolois, fit en France l'an 1465* ; la seconde : *Du Voyage que le conte de Charolois fit au pays de Liege après son retour de France l'an 1465* ; la troisième : *La Prise de possession du conté de Haynault par le duc Charles de Bourgogne*, et le quatrième : *Le deuxiesme Voyagede Charles, duc de Bourgogne, auroyaume de France en l'an 1468.*

Ces mémoires renferment des particularités très-précieuses sur les démêlés de Louis XI avec le duc de Bourgogne, et particulièrement sur la journée de Monlhéry, qui y est racontée avec plus d'exactitude de détails que dans les relations du temps imprimées. Ce passage, écrit par un officier du duc de Bourgogne, doit être opposé au récit de Ph. de Comines qui, en écrivant ses mémoires, ne pouvait pas être impartial à l'égard de son ancien maître, qu'il avait quitté pour s'attacher à Louis XI. Voy. un Extrait du MS. à la fin de ces Notices.

In-f°. 228 f., pap., écrit. du 16^e siècle.

DEUX VOYAGES FAITS EN ESPAGNE PAR PHILIPPE
ARCHIDUC D'AUSTRICHE, PAR ANTOINE DE LELAIN
(LALAING).

« *Sommaire.* Cest œuvre sera divisé en quatre livres. Le premier traittera de son premier voyage à Espagne; le second, de son retour; le troisieme, de son second voyage et de son naufrage; le quatriesme, du residu de sa briefve vie et de son trespas. »

Cette relation, qui se rapporte à des faits importants du règne de Louis XII, comprend les 120 premiers feuillets du MS., et paraît inédite. Pontus Heuterus la connaissait, et s'en est servi pour la composition de son histoire.

Au f. 121.

LE VOYAGE QUE FIT L'ARCHIDUC PHILIPPE D'AUSTRICHE,
DEPUIS ROY DES ESPAGNES, FILS DE L'EMPEREUR
MAXIMILIEN, PREMIER DU NOM ET TOUJOURS AUGUSTE,
PAR LES ROYAUMES DE FRANCE ET DE NAVARRE, ET
AUSSI DE SON RETOUR FAICT EN SES PAYS-BAS, L'AN
DE NOSTRE SEIGNEUR 1502, PAR JULIEN FOSSETIER.

Le 1^{er} Chap. est intitulé : « *Comme l'Archiduc se partit pour tirer par France en Espagne, après les Estats assemblés à Bruxelles, et ayant saufconduit du roy de France;* » et le dernier Chap. : « *Continuation finale du voyage de l'Archiduc.* »

Ce Voyage est inédit. On a lieu de croire que le fragment cité par le P. Colonia dans son *Histoire*

littéraire de Lyon est emprunté au récit de Fosse-
tier.

A la page 199, se trouve une autre relation du
même voyage, laquelle est imprimée avec beaucoup
de retranchemens et de variantes dans le *Cérémonial
françois*, t. II, p. 713 et suiv.

CLXXXVI—VIII

3 vol. in-f°. pap., écrit. du 16^e siècle.

CHRONIQUES DE MOLINET.

On y trouverait des corrections nombreuses et
importantes pour l'édition publiée par M. Buchon
dans ses *Chroniques nationales*, d'après le MS. de
la Bibl. du Roi.

BIBLIOTHÈQUE MAGLIABECCHIANA.

Cette bibliothèque, la plus nombreuse de Florence,
ne possède pas seulement des livres imprimés : elle
a encore près de 12000 manuscrits, dont quelques-
uns extrêmement précieux, qui proviennent des
bibliothèques Marmi, Gaddi, Biscioni, Lami, Strozzi,
Palatine, des Jésuites, de l'abbaye de Fiesole, de
Sainte-Marie-Nouvelle, et des couvens supprimés par
l'administration française. Le fondateur, Maglia-
becchi, bibliothécaire du grand-duc Cosme III, avait
lui-même réuni à grands frais beaucoup de manus-
crits curieux. Cependant le Catalogue général de ces
manuscrits, rédigé par les bibliothécaires Targioni,

Tozzetti et Fossi, en 25 vol. in-f., comprenant autant de classes d'un système plus philosophique que bibliographique, n'est pas encore publié, et quoiqu'on le communique avec une grande obligeance aux personnes qui le demandent, il paraît que ces manuscrits sont peu connus et peu exploités. Les recherches étant très-longues et très-difficiles dans ce Catalogue, je n'en ai fait qu'un extrait abrégé dont je ne donnerai même qu'une partie, pour inviter les voyageurs à explorer de préférence cette bibliothèque, qui leur promet une abondante moisson de documens nouveaux.

CLASSE XXIV. — HISTOIRE UNIVERSELLE.

I

In-f^o., pap., écrit. du 16^e siècle.

ISTORIA DI FRANCIA, SINO ALLA MORTE DI LUIGI XI.

L'auteur anonyme dit, dans sa préface, avoir écrit cette histoire à l'âge de soixante-quinze ans, lorsque, retiré à la campagne, et repassant dans son esprit les choses arrivées en Italie depuis vingt-cinq années, il se demandait comment la France était arrivée à ce degré de grandeur et de puissance. Alors il lut les historiens, et trouva que tout ce qu'on avait écrit sur l'origine du royaume était rempli de fables. Il se mit donc à écrire cette histoire, en suivant, comme *più veridico*, le *Compendium* de Robert Gaguin.

XL

In-f^o., pap., écrit. du 16^e siècle.

NICOLO TORNABONI. ISTORIA DELLE TURBOLENZE DI FRANCIA, DEDICATA AL DUCA DI FIRENZE (7 janv. 1566).

N. Tornaboni dit avoir recueilli, pendant son ambassade en France, les matériaux de cette histoire, et il prie le duc de tenir secret le nom de l'auteur.

Ce manuscrit est autographe et sans doute unique. On ne le cite ni dans les biographies, ni dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

L

In-f^o., pap., écrit. du 17^e siècle.

VARIA.

— *Giov. Soranzo, Relazione fatta in Senato al suo ritorno dell'ambasceria di Francia, 1559.*

— *Francesco I, lettere a papa, di Fontainebleau, 10 marzo 1542, sopra alcuni trattati fatti tra papa e l'imperadore.*

— *Michel Soriano, Ambasceria veneta in Francia, 1561.*

— *Marino Giustiniano, Relazione fatta al Senato, al suo ritorno dall'ambasciera di Francia.*

— *Vinc. Quirini, Relazione in Consiglio di Pregardi, ritornando ambasciadore del duca di Borgogna, 1506.*

— *Judicium delegatorum super dissolutione matrimonii Henri IV, regis Galliae, et Margaritæ.*

— *Bart. Cavalcanti, Esortazione a Francesco I, perchè si levi dell' amicizia ed intelligenza che ha col Turco.*

— *Capitoli della lega stabilita e giurata per anni 30 continui in Parigi, per la recuperatione del Palatinetto, della Valtellina e per la libertà d'Italia, agosto 1624.*

— *Discorso al re, sopra questa impresa della Valtellina.*

— *Relazione di Nicolo Tiepolo del abbocamento da papa Paolo III con re di Francia.*

Les ambassades de Giov. Soranzo, de Michel Soriano, et de Vincent Quirini, sont inédites et non citées dans la *Bibl. hist. de la Fr.*, de même que l'Exhortation de Bart. Cavalcanti.

LIII-VI

6 vol. in-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

VARIA.

— *Papa Alessandro VIII, Instruzione al cardinale Chigi, legato in Francia, 1664.*

— *Cav. Morosini, stato ambasciadore veneto in Francia, Relazione del regno di Luigi XIV, 1653.*

— *Giov. Bapt. Nani, ambasc. veneto alla corte di Francia, 1661.*

Cette dernière relation se trouvait manuscrite à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, selon la *Bibl. hist. de la Fr.*, n° 30944, qui ne cite pas l'ambassade du cavalier Morosini (elle existe aussi parmi les MSS. de la bibl. roy. de Naples.) ni les Instructions du pape Alexandre VIII.

LVII

In-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

VARIA.

Il y a, dans ce recueil, des lettres de Louis XIII, de Marie de Médicis, du cardinal de Richelieu, etc.

LXVII

In-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

RELAZIONI DIVERSE.

— *Nic. Tiepolo, ambasciatore veneto al Congresso di Nizza, 1539.*

La *Bibl. hist. de la France*, sous le n° 17567, cite deux manuscrits de cette relation inédite, l'un dans la bibliothèque de la reine de Suède, à Rome, et l'autre dans la bibliothèque de l'abbé d'Estrées, qui a été vendue depuis.

LXVIII

In-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

VARIA.

— *Marino Giustiniani, ambasciatore veneto, al re di Francia.*

— *Sommario della Relazione dell'ambasceria di Francia di M. Giov. Cappello, fatta in senato sotto il regno di Henri II.*

Non cités dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

LXXII-VI

5 vol. in-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

VARIA RACCOLTA DA ANTONIO DA SAN GALLO.

Ce Recueil contient beaucoup de lettres, de satires, de pièces, de relations, etc., concernant la guerre d'Italie sous Louis XIII, en 1623-25. Le Catalogue en détaille 38 principales.

LXXVII

In-4°. pap., écrit. du 18^e siècle.

RAGGUAGLIO DELLA MORTE DI LUIGI XIV.

LXXXI

In-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

RACCOLTA PIEGABILE DI DIPLOMI E SCRITTURE APPARTENANTI ALL' ISTORIA PRINCIPALMENTE DI FRANCIA, DALL' ANNO 1614 E SEQUENTI.

L'écriture de ce manuscrit annonce qu'il a été fait en France.

LXXXIII

In-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

INITIUM HISTORIE FRANCIE JULII CÆSARIS BULENGERI.

C'est peut-être le même ouvrage que la *Bibl. hist. de la France* indique sous le n° 3786, *Tractatus de Gallorum moribus et disciplinâ*, et qui était dans la bibliothèque de Fevret de Fontette.

XCXII

In-f°. pap., écrit. diverses.

RECUEIL.

— Instructions données par Louis XIII à M. de Bauvau, son délégué auprès du prince de Condé (original).

XCI

In-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

RACCOLTA DI SCRITTURE E MEMORIE VARIE APPARTENANTI PER LO PIU ALL' ISTORIA DI FRANCIA.

CIII

In-f°. pap., écrit. diverses.

RECUEIL.

— Lettre du duc d'Alençon au pape, Blois, 5 novembre 1575.

Il lui expose ses disgrâces, l'assure qu'il ne s'unit pas aux ennemis du roi son frère, et le prie de donner créance à un secrétaire qu'il a chargé de ses affaires secrètes auprès de Sa Sainteté.

CVI

In-4°. pap., écrit. du 16^e siècle.

COMMENTARII DELLE AZIONI DEL REGNO DI FRANCIA, concernenti la religione e li altri accidenti, cominciando dal 1556 fino al 1562 (di Francesco Beltramo, vescovo di Terracina), divisi in 4 libri.

CXV

In-f°. pap., écrit. du 17° siècle.

RAGGUAGLIO DEGLI AMORI DI LUIGI XIV CON MADAMO-
SELLA DELLA VALIERA.

Commencement :

« Tralasciati gli affari civili e curiali per godere
de' piacevoli e dilettevoli... »

CXVI

In-4°. pap., écrit. du 17° siècle.

LA NASCITA, VITA, GESTI E MORTE DEL SIGNOR CAR-
DINALE GIULIO MAZZARINO, *le guerre civili succedute
in Francia per causa sua, e li trattati di pace fatti da
esso tra le due Corone, e il grosso pecuglio d'oro e
gioie lasciate in le sue ricchezze al nipote.*

CXVII

In-4°. pap., écrit. du 16° siècle.

ISTORIA DELLE GUERRE SEGUITE FRA GLI INGLESI E
FRANCESI, *principi endo dal 1411 fino alla pace del
1490.*

CXXII

In-f°. pap., écrit. du 16° siècle.

AGNOLO DONIZZI, *SUMMARIO DELLE COSE DIGNE DI ME-
MORIA SUCCESSE DALLA GUERRA D'ALGIERI, CHE FU
NEL ANNO 1541 SINO AL MESE DI GIUGNO DEL 1553 ;
DEDICATA AL GRANDUCA COSIMO I.*

MSS. autographe inédit.

CXXIII

In-f°. pap., écrit. diverses.

VARIA.

— *Esortazione di Bart. Cavalcanti, alla signoria di Venetia, a nome del re di Francia (François I) per la confederatione contra l'imperadore.*

— *Sopra il discorso fatto nella morte di Henrico III per mezzo di Fra Jacopo Clemente francese, remettendo il tutto a maggior giudicio e specialmente a San Chiesa.*

— *Lettera agli Ugonotti della Lega assedianti Parigi, sopra la morte de' Guisi.*

CXXVII

In-f°. pap., écrit. diverses.

SCRITTURE DIVERSE APPARTENENTI ALL' ISTORIA DI
FRANCIA.

CXXX

In-f°. pap., écrit. diverses.

RECUEIL DU MÊME GENRE QUE LE PRÉCÉDENT.

CXLI — V

5 vol. in-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

GIOV. BATISTA SIGNORINI, NOBILE FIORENTINO. VITA E
GENEALOGIA DEI RE DI FRANCIA, DA FARAMUNDO FINO
AL 1648.

Inédit.

CLASSE XXV.—HISTOIRE D'ITALIE.

X

In-f°. pap., écrit. du 16^e siècle.

ISTORIA D'ITALIA PER ANNI DIECI, CIOE DAL 1494 AL
1504.

Ce fut pendant ces dix années qu'eurent lieu les expéditions de Charles VIII et de Louis XII en Italie. Le commencement du manuscrit manque.

XCI

In-f°. pap., écrit. du 16^e siècle.

REGISTRO DI LETTERE D'ALESSANDRO NASI E DI FRANCESCO PANDOLFINI, AMBASCIATORI FIORENTINI APPRESSO AL RE DI FRANCIA, SCRITTE AI SIGNORI DIECI DI BALLIO E ALTRI MAGISTRATI DELLA REPUBBLICA FIORENTINA, DAL DI 1 MAGGIO FINO AL DI 9 OTTOBRE 1509.

Non cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

CLVI

In-f°. pap., écrit. du 16^e siècle.

DIARIO O MEMORIE DELLE GUERRE D'ITALIA DAL 1494 AL 1500, QUELLO CHE CONCERNE L'INTERESSE DE' FIORENTINI. — SUCCESSI DELLE GUERRE D'ITALIA, DA POICHE LE ARMI FRANCESE VI FURONO CHIAMATI DA LODOVICO SFORZA.

CLXXVI

In-f°. pap., écrit. du 16^e siècle.

SCRITTURA PRESENTATA DAI FIORENTINI FUORUSCITI
AGLI AMBASCIATORI FRANCESI IN VENEZIA, IL DI 29
FEBR. 1537, PER MUOVERE IL RE DI FRANCIA A DAR
LORO AJUTI PER RENTRARE IN FIRENZE E CACCIARNE
IL DUCA COSIMO I.

CCLVIII

In-f^o. pap., écrit. du 16^e siècle.

MONSIGN. GIOV. BATTISTA RICCASOLI, AMBASCIATORE DI
COSIMO I GRAN DUCA APPRESSO IL RE DI FRANCIA,
REGISTRO DI LETTERE SCRITTE AL GRAN DUCA, DA 12
MAGGIO 1547 AL 1 MAGGIO 1549.

CCCIII—VIII

6 vol. in-f^o. pap., écrit. du 16^e siècle.

ISTORIE DI PIETRO DI MARCO PARENTI, DAL 1476 FINO
AL AGOSTO 1507.

Cette histoire, qui se rapporte si souvent aux re-
lations de la France avec l'Italie, est appréciée ainsi
dans une note du Catalogue : « *Queste istorie sono
bellissime e minute e meritano di essere spoliato
con tempo.* »

CCCXXXVII

In-f^o. pap., écrit. du 16^e siècle.

SCRITTURE ISTORICHE.

— *Molte lettere, istruzioni e altri documenti
riguardanti l'istoria delle guerre seguite tra l'im-
peratore Carlo V e il re di Francia Francesco I. e
sopra alla guerra di Siena.*

— *Lettere del marchese del Vasto alli principi dell' Imperio in sua difesa, per l'appostoli dal re Cristianissimo.*

— *Francesco I, Manifesto delle ragioni di rottura di guerra coll' imperatore Carlo V, 1542.*

CCCLXIII

In-f^o. pap., écrit. du 16^e siècle.

VITA DI PIETRO STROZZI, MARESCIALLO E GENERALE DEL
RE CRISTIANISSIMO.

La *Bibl. hist. de la Fr.* ne cite pas d'autre vie du maréchal Pierre de Strozzi, que celles qui se trouvent dans les *Vies des hommes illustres* de Brantôme et de Castres d'Auvigny.

Il y a aussi une vie de Philippe de Strozzi, par J. B. Strozzi, en italien, dans le recueil coté CCCXXVII.

BIBLIOTHÈQUE RICARDI.

Le savant bibliothécaire Lami n'a pas épuisé les richesses des manuscrits de cette bibliothèque en les mettant sans cesse à contribution pendant que la garde lui en était confiée par la famille Ricardi. Ses publications multipliées, spécialement les 16 volumes de ses *Deliciae eruditorum*, sont remplis de fragmens empruntés à ces MSS, qu'il a pourtant fait connaître avec bien peu de détails et d'exactitude dans

le Catalogue imprimé (*Liburni*, 1756, in-fol.). Le bibliothécaire actuel s'occupe de remanier ce catalogue, en l'augmentant de tous les manuscrits qui ont été ajoutés depuis à la magnifique collection des Ricardi ; mais si la liste alphabétique des noms d'auteurs est cinq ou six fois plus volumineuse (il y aura environ 15 vol. in-fol. mss.), la description des volumes laisse beaucoup à désirer, et leur importance mériterait souvent d'être signalée par une note bibliographique.

Les deux manuscrits des troubadours avaient été analysés par Sainte-Palaye (Extraits MSS., à l' Arsenal), et ils ont servi à M. Raynouard, qui en avait une copie. D'ailleurs, le Catalogue de Lami en donne divers fragmens. J'ai remarqué, parmi les autres manuscrits relatifs à la France, plusieurs recueils considérables de lettres, de relations politiques et militaires, de pièces diplomatiques, la plupart originales; je me suis arrêté avec intérêt à quelques ambassades qui m'ont paru être inédites; j'ai projeté de transcrire le *Roman de Phelippe de France*, in-4°, vél., écrit. du 15^e siècle, que je ne me souviens pas d'avoir jamais vu cité. Enfin, pour ne pas allonger ces Notices, déjà trop étendues, je me contenterai de signaler un seul manuscrit, qui permettra de juger de la valeur historique des autres.

In-8°. vél., écrit. du 15^e siècle.

ALANI QUADRIGARII (ALAIN CHARTIER) EPISTOLÆ.

On lit à la fin : « *Hic inseruntur facta in latino*

famosissimi atque eloquentissimi poetæ magistri Alani Quadrigarii, dum vivebat, domini nostri regis secretarii et oratoris.—Scriptum anno Domini millesimo quadringentesimo quadragesimo undecimo, feria III post Invocavit.»

Ce MS. contient, en outre, une Chronique des gestes des Français, extraite des grandes Chroniques de Saint-Denis par Jean de l'Isle (cette Chronique est imprimée dans le t. 3 du recueil de Lami : *Deliciæ eruditorum*); et plusieurs Discours de Nicolas de Clemangis, sous ce titre : *Ad Gallicanos principes dissuasio belli civilis, cum gravium periculorum atque incommodorum inde sequulorum expressione. N. de Cle.*

Lami n'a publié qu'une seule épître d'Alain Chartier, adressée à l'empereur Sigismond et relative à Jeanne d'Arc. Voy. t. 3, cité plus haut, p. 38. Il est étrange que les historiens modernes de Jeanne d'Arc n'aient pas invoqué ce précieux témoignage contemporain.

TURIN.

Montfaucon n'a pas publié le catalogue des MSS. de Turin, quoiqu'ils soient nombreux et très-importans. Un Catalogue raisonné (*Codices MSS. bibl. reg. Taurinensis, per linguas digesti*) a été rédigé en 1749 par le principal bibliothécaire Joseph Pasini et ses deux employés Antoine Rivautella et François Besta. Mais les deux volumes in-fol. qui le composent sont tellement remplis d'erreurs grossières, et la description des manuscrits est si peu fidèle, que le bibliothécaire actuel, M. le chevalier C. Gazzera s'occupe d'un travail entièrement nouveau, dans lequel il examinera avec soin toutes les particularités de chaque manuscrit. Il y a plus de cent cinquante MSS. français, presque tous curieux et rares : M. le chevalier C. Gazzera, qui s'est appliqué à l'étude de notre vieille langue, a déjà recueilli des notices fort détaillées sur les principaux, qui renferment des recueils de trouvères en partie inédits.

Je n'ai donc pas voulu rivaliser avec le savant bibliothécaire et refaire ce qu'il a sans doute bien fait ; je me suis contenté d'examiner quelques manuscrits

d'histoire qu'il n'avait pas encore passés en revue. Je lui ai signalé surtout un sermonnaire écrit en provençal du XI^e siècle et peut-être en langue romaine-rustique, et un très-ancien manuscrit de la *Chronique de Saint-Denis*, qui remonte au temps de Philippe le Hardi, et qui se termine par la légende en vers qu'on ne trouve que dans le manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Voy. la nouvelle édit. de ces *Chroniques* publiée par M. Paulin Paris.

G. I. 21.

Pet. in-f^o. 188 f., pap., écrit. du 15^e siècle.

RECUEIL EN PROSE ET EN VERS, par *Olivier de la Marche*.

1^o Ce recueil commence par le *Chevalier délibéré*, poème singulier, dont il existe plusieurs éditions gothiques.

2^o Ensuite sont les *Advineaux amoureux*, sans titre, également publiés, commençant ainsi : « Pour par chevaliers et escuiers entretenir dames et damoiselles en gracieuses demandes... etc. »

3^o *Vie de Philippe le Hardi*, en quatrains (6 f.)

De Jehan roy de France et de madame Bonne,
Fille au roy de Behaigne, humble, discrete et bonne,
Espouse dudit Jan qui de France fut roy,
Issut jadis ung fils de triumpant aroy,
Lequel proclamez fut à maint jour *l'oir sans terre*,
Mais il court tant son nom par France et Engleterre
Par prudence et poeste en quoy il s'enhardy,
Qu'il fut depuis només ducq Phelippe le Hardy....

4° *Le traictié des Nopces de monseigneur le duc de Bourgoigne et de Brabant* (f. 31 et 158) : « Les fais et advenues loables ne se doibvent des bons souffrir extaindre, mais colligier... etc. »

C'est un journal détaillé des fêtes qui eurent lieu depuis le 25 mars 1468..., et l'auteur dit en parlant de lui-même : « *Je moindre entre les plus petis me suis entremis describe une haute feste....* »

5° *Ordonnances de la cour de Bourgogne* (7 f. mutilés).

« Comme, par les ordonnances faites et publiées le premier jour de janvier 1468, ci-devant escrites, mon très-redoutté seigneur monsieur le duc, entre autres choses, ait voulu et ordonné estre servi de cent et ung chevaliers ses chambellans, et de huit cent et six gentilshommes...

6° *Relation d'une fête où l'empereur et le duc se trouvent en présence* (ce doit être un voyage de Maximilien à la cour de Philippe le Beau, son fils). (4 f. mutilés).

« Et ung peu après qu'ils eurent parlé à mondit seigneur, et prins congié de lui, mondit seigneur vint à la messe, vestu d'une robe de drap d'or belle et riche, et il y avoit plusieurs grans seigneurs de l'hostel de l'empereur qui l'attendirent pour le veoir venir à la messe, comme le conte de Wisemberch.... »

7° *Sensuyt ung petit memorial compris sur la feste de la Thoison d'or solemnisée au Bois-le-duc, le 8 de may 1481, contenant aucunes ceremonies faites à la feste dudit Thoison par monseigneur l'archeduc*

d'Austrice, et souverain dudit Ordre, et autres chevaliers, freres et compagnons.

8° *Traictié de paix fait à Arras l'an 1482.*

La plupart de ces pièces historiques sont inédites.

G. II. 36.

Pet. in-4°. 138 f. vél., écrit. du 14° siècle.

COMMENT LA MAISON DE L'OSPITAL COMMENÇA.

« Veez ci la cognouissance de l'edification qui de Melchiar l'avesque de l'Ospital premier fut trovée en nom de nostre signour Jhesucrist.

« Saichent tuit cil qui sont et qui avenir seront de la Maison des povres de Jerusalem, quele ele soit et de quel temps et de quel ai esté, et ou commencement et dèsques icelle religions ait esté ordenée et en vraie charité fondée, et si l'aient en mermoire (*sic*) perdu-rable. Nous devons savoir que, au temps dou premier Cesaire de Romme et de Entioche prince de la terre de Entioche, vint en Jerusalem un evesque qui estoit appelez Melchiar... »

Ce sont les privilèges, les coùtumes, usances, etc., donnés à l'Ordre de l'Hopital, et les *établissements* faits dans les chapitres dudit Ordre jusqu'à celui tenu à Rhodes par le grand-maitre Elion de Villeneuve, le 12 decembre 1344.

La *Bibl. hist. de la Fr.* cite sous le n° 40285 : la *regla de la maiso del Hospital de mons. Sant Johan de Jerusalem*, manuscrit in-4°, vélin, miniat., contenant tous les réglemens faits par les grands-maitres de l'Ordre jusqu'en 1357. Mais ce manuscrit, qui

était dans la bibl. de M. de Cambis à Avignon, me paraît avoir moins d'identité avec celui de Turin, qu'un autre manuscrit de la reine de Suède, désigné sous le n° 40284 de la *Bibl. hist. de la Fr.*

E. VI. 22.

Petit in-f. 34 f., vél., lett. dorées, titres en rouge, écrit. du 14^e siècle.

(Frontispice représentant la Nef céleste, au-dessus de laquelle on voit Dieu le père et Jésus-Christ dans le ciel, et au-dessous, les chevaliers vêtus de capes rouges, agenouillés.)

CONSTITUTION DE L'ORDRE DE LA NEF, FONDÉ PAR CHARLES DE DURAS, ROI DE JÉRUSALEM ET DE SICILE.

« Cy comence le prologue de l'Ordre de la Neif.

« Le Pere et le Fils et le Saint-Esperit, un Dieu en trois personnes, adorons et tenons fermement sans doubtaunce, mais simplement ainsi le creons : la seconde Personne envoya en terre en une verge et virge chair humaine.....»

1^{er} CH. *Cy commencent les chapitres de l'Ordre, et premierement de recevoir nouviaux compagnons en l'Ordre; quant et comment premierement en quelles festes et combien ils dureront. — 2^e CH. Quel et quelles conditions doit avoir qui qui en l'Ordre peut estre receu. — 3^e CH. Comme le prince doit, en chascun nouviau recevoir, demander à tous les compagnons leur volenté. — 4^e CH. Comme tout entrant dans l'Ordre pardonra tous maulx talens et haynes à tous les compagnons, s'il le peut faire bonnement...*

Dans le chap. intitulé : *Comme en ceste chapelle*

seront gardé tous livres touchant l'Ordre, on cite cest Livre et le instrument qui contient toute l'Ordre et aussi les originaux du Livre des Preux et du Roman de la Neif.

4. 22. K.

Petit in-f°. 122 f., pap., écrit. du 13^e ou 14^e siècle.

(Ce MS. est précédé de la table des chapitres non chiffrée.)

AQUEST LIBRE CONPAUSET LO REVERENT PAYRE EN XRI
FRAYRE BONAVENTURA DE L'ORDE DELS FRAYRES
MENORS E CARDENAL, LOQUAL LIBRE TRAMES LO DICH
CARDENAL A UNA MENOETA FORT DEVOTA LAQUAL
HAVIA NOM SOR CECILIA, LOQUAL LIBRE ES APPEL-
LAT *Contemplacion de la vida e miracles de Jhesu
Crist.*

« LO PROLOGUE. Entre totas las autras lauzors de las
virtuts de la sagrada verge madona sancta Cecilia, si
legem que portava tos temps en lo piete l'evangeli de
Jhesu-Cristescondudamens, laqual cauza mi par que
si deia peure e entendre que ella, de la vida de Jhesu
Crist.... »

Fin du dernier chapitre intitulé : *Aysi tracta con
lo Filh de Dieu benezet trames lo Sant Sperit obre
los apostols.*

« De sala divinal gracia e della sa benezeta
gloria *quam nobis concedat Ille qui est personis
trinbus et in essentia unius per infinita secla seclor-
um.* »

Commencement de la *Vesion de Godalh*,
f. 104 :

*Una vesion fou facta en Ibernia en l'an de N^{re}
Senhor 1248 qi era lo segond an de papa Eugens
quart.*

«Un home hat en Ibernia, qi havia nom Godalh, qi
fon mot cruel e pervers en tota sa vida, e era noble
de linhage, a legie de cara e de bel regardament, e
estant jove siant si en ayso mespreet tot aco qi era
de salu de s' arma, aysi con el depueys ho recontava
cun lagremas.... »

C'est un récit concernant l'ancienne tradition po-
pulaire du Purgatoire de saint Patrice.

F. I. XI.

Pet. in-4°. 188 f., vél., différ. écrit. des
12° et 14° siècles.

RECUEIL DE SERMONS LATINS ET FRANÇAIS.

Commencement des Sermons français (fol.
128):

Sermo de Decimis et primiciis.

*Decimas debetis et primicias dare Domino, id est
sacerdotibus et pauperibus : quare autem invente
sint primitie et decime dicendum vobis est.* Les des-
mes et les primicies li xristien feel Deu devient doner
à sainte eglise e as proveires et pauperibus, et devez
saver por quei e por quel auctorité furent trovées. Tut
premerement quan Deus feist nule criature, si fist dez
ordines d'anges. Or, aven que por orgoil si chaï

lo de sen orden de cel. Or Deus, en lo de l'angel, si mist homen. Tant fist lo mal angel por son engeig, que el fei pecar homen e quel refu gitez de paradís e de la gloria dunt el era chaít por superbia. Adunc Adam l'omen, premer pare, por son pecha fo mes en aquist eisil. Or, tota via, li commando Deus qu'el del so aan e del son lavor reconnoises lo son criator qi l'avea cria del limun de la terra. E d'aqi enaz comenzo à engenerer enfanz e lo sevol comence à creiser. Or Adam si ot doi famt: l'un ot num Caim, e l'autre Abel. Caim fo lavorator de terra, e Abel, so fràre, fo pastor de feces e d'autre bestie. Or Caim, del so lavor, offria à Deu de les plus croe gerbes qi el avea e daqueles fasea son sacrifici à Deu. Or, devez saver en quel guisa il sacrificaven à Deu: il avean fait un alter de terra, e si metean sore leigna asai, e sore la leigna metean lor dès e lor offerendes.... »

Voici les titres des sermons suivans:

Sermo in dominicis diebus.

Sermo de adventu Domini.

Sermo in natale Domini.

Sermo cotidianus.

Sermo in dominicis diebus.

Exemplum de tribus amicis.

Sermo in d. dieb. ut in Annunciatione.

Serm. in d. d. ut cum volueris.

Sermo in nativitate Domini et cotidianus.

Dominica prima in quadragesimâ.

Sermo in die sancto Pentecosten.

Serm. in d. d. et dominica 2 in Quadr.

Sermo communis et cum volueris.

Serm. in Quadr.— Dom. 3 in Quadr.

Serm. in natale Dom.

Serm. cotidianus ut in exaltatione sancte Crucis.

Dom. prima in Quad.

Serm. in ramis palmarum.

Fin du dernier sermon :

« Or devez giter le corp en la via encontra N. Seignor, qui nos possan dire cun saint Pol l'apostol : *Castigo corpus meum et in servitute redigo*. Adunc gitem nos lo corp enmei la via, quant el vol manger et beivre e far folie, e nos jejunen e aven abstinencia e sofrem fam e sit per amor Deu e de nostra anima. *Ut dicatur de nobis : ecce electi Christi , carnem dormant, spem roborant, demonibus imperant ; cedamus autem ramos de arboribus, fructuose arbores fuerunt patriarche, prophete, apostoli, martyres. confessiones, virgines et omnes electi Domini ; de istis arboribus ramos tollemus, qui de eorum vitâ et consecratione exempla accipimus*. E si noi 70 faisem ben por remander encontra Domini-Deu e intrarem cun lui *in illam beatam civitatem Ierusalem celestem cum angelis et sanctis ejus, cantantes in excelsis : Osanna benedictus qui venit in nomine Domini....*»

Ce dialecte, mêlé de latin, de roman et de français, paraît plus ancien que celui du poème de Boèce, publié par M. Raynouard dans le *Choix des Poésies originales des Troubadours* ; le manuscrit, rédigé sur parchemin dur et épais, quoique assez blanc, en gros caractères distincts, dont l'encre est devenue presque rouge par la vétusté, remonte certainement au XII^e, ou même au XI^e siècle. L'auteur du Catalogue imprimé l'a fort mal décrit, sans le juger

digne d'aucune observation, mais M. C. Gazzera, à qui j'ai signalé ce précieux monument de notre langue, en lui conseillant de le publier ou de le faire connaître aux Comités historiques ou à la Société de l'Histoire de France, s'est occupé aussitôt de le copier, et il vient d'adresser à M. Leroux de Lincy une notice détaillée sur cet ancien sermonnaire, antérieur aux sermons français de saint Bernard et de Maurice de Sully.

F. I. 56.

Pet. in-4°. 91 f., pap., écrit. du 16^e siècle.

DE VERA FELICITATE DIALOGUS, CUM HISTORIA UNIUS
TANTUM ANNI GALLICI BELLI ADVERSUS FRANCISCUM
SFORTIAM II MEDIOLANI DUCEM, AUTHORE R. JOHANNE
BERNARDO GUALANDO FLORENTINO.

La dédicace à Philibert, duc de Savoie, finit ainsi :

« Itaque hæc illius ætatis progymnasmata, hujusque illibata, divino (ut opinor) consilio tibi adversata, qua nos mirum in modum excitasti spe, accipias oro et in ornatissima bibliotheca immortalitati æreis characteribus conservanda parans, locum illis assignabis; modo tanto ac tali honore digna videantur. Felicissime ultra Nestoreos annos vale, dux optime. Florentiæ, 6 Cal. Martias, 1563 à partu Virgine. »

Commencement du dialogue :

RURICOLA, HOSPITICUS.

« Nihil hoc tempore (ita vivam) jucundiùs, utiliùs etiam et gratiùs accidere mihi poterat, quam te hos-

pitem, Hospiti mi suavissime, nancisci. Licet ne procul (ut cernis) ab urbanis negotiis ac tectis, quiete haud ingrata, agellum hunc ipse colam (cui studio eo ardentius animum addicere licet) quo expressius...»

Fin du 2^e livre :

« Pro quo munere cum referre gratias non opis meæ sit, tamen agam utcumque, ne pluribus te obtundam cum tempus honesto genio indulgendum esse admoneat, memorem et gratum tanti beneficii me semper habebis.»

Non cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

Il y a un MS. de la même histoire, sous un titre différent, dans la Bibl. de Saint-Marc à Venise. Voy. le Catal. impr. de Zanetti, n^o 1846.

L. II. 12.

In-f^o. 112 f. pap., écrit. du 16^e siècle.

RECUEIL DES CONFÉRENCES TENUES A TOLEDE, DANS LE PALAIS DE L'EMPEREUR, ENTRE L'ARCHEVESQUE D'EMBRUN ET M. DE SELVA, PREMIER PRESIDENT DE PARIS, AMBASSADEUR DE LA REGENTE DE FRANCE, D'UNE PART, ET DE L'AUTRE, LE VICE-ROI DE NAPLES, LE CHANCELIER ET LE GRAND-MAITRE DE CHARLES-QUINT, AU SUJET DE LA DELIVRANCE DE FRANÇOIS 1^{er}.

Commencement :

« Du jedy 20^e jour de juillet 1525 depuis huit heures jusques à onze, à Toledo au chasteau et palais de l'empereur, l'archevesque d'Ambrun et Jehan de Selva, premier president de Paris, ambassadeurs de Madame la regente mere du roy, appelez par les

gens du conseil de l'empereur, trouverent ass. m-blez....»

Fin :

«...Le dimanche 14^e jour de janvier 1526 près à la nativité N^e S^e selon stille d'Espagne, ainsi signé Francois Jehan de Tournon. archev. d'Ambrun, Ch. de Lannoy, damp Hugo de Morada, Jeh. Lallemand, Phil. Chabot, Jeh. de Selva.»

C'est une copie de la fin du 16^e siècle et dont l'écriture ressemble beaucoup à celle de P. Petau. Il y a dans la bibliothèque Laurentienne de Florence un manuscrit où se trouve un discours de Jean de Selve à Charles-Quint pour la délivrance de François I^{er}.

Les négociations relatives à cette délivrance existent aussi parmi les MSS. français de la Bibl. de Saint-Marc à Venise.

L. II. 36.

Pet. in-f^o. 193 f., pap., écrit. du 15^e siècle.

TRAITÉ SUR LES GUERRES DES ANGLAIS EN FRANCE.

Commencement :

« Pour ce que plusieurs, à la relation d'aultruy, sans avoir certaine cognoissance de la verité des matieres, ou à l'apetit des parties, ausquels ilz sont plus affectionnez, parlent de plusieurs questions et des desbats qui jà par long temps ont esté et encores durent entre les roys et royaumes de France et d'Angleterre tant à cause des droiz pretenduz et que chacune desdites parties querele et maintient avoir à la couronne et totalité dudit royaume de France, comme

en aucunes provinces et seigneuries particulieres d'icelluy et pareillement au fait de la rompture des treves, que fut l'an 1449, soubz ombre et confiance desquelles les Anglois se dient avoir perdu et leur avoir esté offert par le feu roy Charles le septiesme les duchez de Normandie et de Guyenne avec aultres terres et seigneuries qu'ils tenoyent et possedoient en diverses parties oudit royaume; et parceque la verité desdites matieres n'est pas à tous congneue. . . . L'auteur de ce present traité a voulu ci-dessoubz declairer, decrire et inserer tout ce qu'il a peu voir et congnoistre et entendre veritablement des choses dessusdites, soy fondant ès anciennes croniques et histoires de France et d'Angleterre et lettres aussi authentiques et enseignemens vallables servans ausdites matieres...»

Ce traité, qui s'étend jusqu'au f. 93 inclusivement, finit par le paragraphe d'une *Instruction faite l'an 1492 en fevrier pour messeign. les ducs de Berry et de Bourgongne et ceulx que le roy envoie au pays de Picardie pour traicter avecques les ducz de Lancastre et de Claucestre et autres de la partie d'Angleterre* :

« *Item, soient baillées par declaration aucuns des principaux attemptz qui ont esté faiz en Guyenne et ès parties d'environ depuis deux ou trois ans, mesmement des villes et chasteaux qui ont esté prins et desquels aucuns sont encores detenus de la partie d'Angleterre.* »

On trouve ensuite une chronique divisée par petits chapitres jusqu'au f. 143 inclusivement.

« GUERRE RENOUVELLÉE CONTRE ANGLAIS. En l'an

1406, pourchassa tant le duc de Bourgogne que de liberé fut, le roy en son conseil, de la guerre recommencer contre Anglois, qui soubz treves estoit par long temps cessée.....»

Fin du dernier chap. intitulé : *Siège mis devant Jargueau par le duc d'Alençon et la Pucelle :*

« . . . Et soit chose cogneue à tous que, ès assaulx et prises tant des bastilles devant Orleans et des tournelles du pont comme de la ville et pont de Jargueau, furent mors plus de 1200 hommes de la partie des Anglois. Et, cellui jour, vindrent le duc d'Alençon et la Pucelle à Orleans où receus furent à grand joye, et illec se reffreschirent. »

Autre chronique jusqu'à la fin du MS. , laquelle commence ainsi :

« Monseigneur Loys duc d'Orleans, voulant en sa propre personne confermer les confederacions par avant parlées avec le duc de Guelres, très-preux chevalier en armes, s'en alla accompagné de mil et cinq cens combattans jusques en la ville de Mouson en gardant la maniere ou coustume des Almans, et comme ledit monseigneur d'Orleans sceut iceluy duc de Guelres venir en ce mesme appareil. . . »

Fin du dernier chap. intitulé : *Des choses qui furent faictes par avant le traictié proposé entre les ducs d'Orleans et de Bourgogne :*

« . . . Laquelle chose rapportée audit conte de Haynau, il reffusa, monstrant par plusieurs moiens que ce seroit ou reproche perpetuel de lui et des siens lesquelz il affermoit avoir jusques à present.

« *Ce livre est à Jehan Budé conseiller du roy et*

audiencier de France. Fait le 31 jour de décembre 1496. J. BUDÉ. »

La *Bibl. hist. de la Fr.* ne cite pas cet important traité historique qui paraît autographe. L'auteur, Jean Budé, était le père du fameux Guillaume Budé, bibliothécaire de François I^{er}.

L. V. 23.

In-f°. 190 f., pap., belle écrit. du 16^e siècle (incomplet du 24^e chant, et d'une partie du 23^e).

L'ENFER DU DANTE, TRANSLATÉ EN VERS FRANÇAIS.

Commencement :

Ou millieu du chemin de la vie presente,
Me retrouvay parmy une forest obscure
Où m'estoye esgaré hors de la droicte sente.
Ha ! combien ce seroit à dire chose dure,
De ceste forest, tant aspre, forte et sauvaige,
Qu'en y pensant, ma paour renouvelle et me dure !
Tant amere est que mort l'est bien peu davantaige !
Mais pour traicter du bien qu'en ce lieu je trovay,
D'autres choses diray dont je m'y suis fait saige.
Je ne scay bien redire en quel sorte y entray. . .

On peut présumer que le traducteur est François Bergaigne, qui entreprit de traduire le Dante à la requête de l'amiral Guillaume de Gouffier, sous le règne de François I^{er} ; la troisième partie de son travail, le *Paradis*, se trouvait, aussi manuscrite et exécutée en lettres rondes sur vélin, dans la célèbre bibliothèque

de Gaignat. Cette traduction, quoique antérieure à celle de Grangier (*Paris*, 1596-97, 3 vol. in-12), vaut beaucoup mieux, et se recommande par son exactitude autant que par la couleur dantesque du style. Il est étonnant que le poème du Dante, qui avait une si éclatante popularité en Italie, n'ait pas pénétré plus tôt en France par traduction ou imitation.

K. IV. 5.

In-f°. 236 f., vél., miniat., lett. peintes, écrit. du 15^e siècle.

(La 1^{re} lett. représente un écusson en champ d'azur à trois gerbes d'or liées de gueules.)

LA SOMME DES HISTOIRES (DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQU'A JÉSUS-CHRIST).

Feuil. 207. « *Cy commence de la Ste Terre Iherusalem la conqueste faite par Godefroy de Buillon et autres princes:*

« En l'an de l'incarnation Nostre Seigneur, mil quatre vingtz et dix, souffroit la crestienté de Surie moult de mesaises; car sy puissant prince qui avoit conquis seur l'empire de Constantin noble ycelle Surie, les deux Celices, Panfile, Delphes, Licahonne, Capadoce, Galaste, Bithine et une partie de la Meneur Ayse, et il les ot données à ses nepveux et à sa gent: cilz presserent moult les crestiens et abatoient leurs esglises et brisoient leurs moustiers; moult estoient en grand turbulacion, etc.»

Le dernier chapitre est intitulé: *La mort du roy Bauduin*, et finit ainsi:

« Sy fut puis esleu Baudouin le conte de Rethays

(Rethel), à roy de Iherusalem, qui moult estoit vaillant chevallier, lequel estoit cousin du duc Godefroy et du roy Bauduin dessusdit, lequel se porta et maintint bien et notablement au royaume, et ainsi fenist la noble hystoire de la Conqueste de Iherusalem faite par Godefroy de Buillon et par les autres nobles princes, comme dist est.

» *Cy fine l'ystoire de la conqueste, etc.* »

On lit au bas de la page : *Ce livre a este donné par le S. de Gilly au comte de Tournon l'an 1608 au mois d'aoust.*

Entre plusieurs beaux MSS. de la traduction de Guillaume de Tyr, que possède la bibliothèque de Turin, il en est un qui aurait mérité l'attention du savant et consciencieux éditeur de la nouvelle collection des croisades, si son travail n'était pas complètement terminé. C'est le MS. coté K. VI. 14 in-f°. 211 f. vél. à 2 col. écrit. du 13^e siècle. Il s'arrête, il est vrai, au milieu du seizième livre ; mais le langage en est fort ancien, et l'on y trouve de véritables *cartons*, des feuillets entiers, doubles, et présentant deux versions différentes, dont l'une paraît avoir subi une espèce de censure, puisque les changemens portent sur des faits plutôt que sur des mots.

Voici la fin du dernier chapitre, intitulé : *De la chiteit de Rohas.*

« En l'yglise de Sur fu mis archevesques par commun acort de tos un molt religious hom, qui toute sentention avoit mise à bien faire, dulz et pietous vers tou tes gens, priour de l'eglise del Sepulcre : Pierres avoit non, neis de Barzeloine qui siet en Navarre. Asseis poroit hom raconter des saintes oeuvres..... »

MILAN.

BIBLIOTHÈQUE AMBROISIENNE.

Le catalogue des manuscrits de cette magnifique bibliothèque, donné par Montfaucón (*Bibl. manuscr.*, t. 1, p. 491-530), quoique levé par une main inhabile (*non peritâ manu concinnatus*), est encore le meilleur et le plus complet que nous ayons aujourd'hui. Celui que J. Ant. Saxius a fait imprimer dans la *Bibliotheca scriptorum mediolanensium* de Ph. Argellati (Milan, 1745, 2 vol. in-f.) ne vaut pas le premier. Quant au Catalogue manuscrit, formant un volume petit in-f., écriture du dix-septième siècle, il est aussi peu exact que dénué de méthode; les noms des auteurs (rangés dans l'ordre alphabétique des noms de baptême) sont estropiés, et les titres d'ouvrages toujours incomplets. Au reste, les statuts de cette bibliothèque s'opposent, dit-on, à la publication et à la communication d'un catalogue. Cependant ces manuscrits, au nombre de 10000, peuvent être consultés avec fruit par tous les savans

voyageurs, grâce à l'obligeance des bibliothécaires, qui supplée souvent à l'absence d'un bon catalogue. Cette obligeance était la même du temps de Lacurne de Sainte-Palaye, qui obtint la permission de faire copier le *Recueil de poésies provençales*, in-4° coté 71, dont M. Raynouard s'est servi pour la publication de son grand travail sur les troubadours. Tout le monde sait que l'Ambroisienne a fourni au cardinal Maï les premiers palimpsestes provenant du monastère de Saint-Colomban de Bobbio. Ce ne sont pas les seules découvertes littéraires qu'on ait faites dans cette bibliothèque fondée par le cardinal Frédéric Borromée, et l'on peut en espérer de nouvelles tant qu'un catalogue raisonné des MSS. n'aura pas mis au jour tout ce qu'elle renferme de trésors enfouis et ignorés.

A. 114.

Pet. in-f°. 165 f. outre les préf. et dedic., pap., écrit. du 16^e siècle. ms. autographe.

BERNARDI ARLUNI MEDIOL. HISTORIA MEDIOLANENSIS
AB URBE CONDITA AD SUA USQUE TEMPORA, CUM PRE-
FATIONE M. A. MAJORAGII.

La préface dédicat. de l'auteur à Franç. Sforze commence de même que dans l'édition d'Oporinus (voy. ci-après p. 128) et finit au 92^e f.

« Si quæ modo scripsimus et stilo pene, sic dicam, tumultuante compegimus, non ingrata tibi conjectu-

ris aucuper, ac curarum molestiarumque tuarum, quas tibi pleno sinu respublica cumulatissimas ingerit, nulla non ex parte fastidium allevasse præsenserō. »

L'Histoire commence, ainsi que dans l'imprimé : *Gallos in Italiam vini dulcedine pellectos olim*, etc., et poursuit jusqu'au feuil. 137, où s'arrête le dernier de l'imprimé. La fin du volume est en vers :

..... *Nec vocibus ullis
Numen eget, dixitque semel nascentibus autor.
Quidquid scire licet, superos quod poscimus ultra,
Hoc satis est dixisse Jovem.*

A. 146.

In-f°. 396 f. outre la préface dédic. de 29 f., pap., écrit. du 16^e siècle.

BERNARDI ARLUNI HISTORIA MEDIOLANENSIS, A GALLORUM
VICTORIA AD MARIGNANUM USQUE AD FRANCISCI GALLI
REGIS CAPTIVITATEM.

Commencement de la dédicace :

« *B. Arl. jur. patricius mediolanensis augustissimo terræ et orbis imperatori Carolo Cesari.* Non ignoremus, invictissime Cæsar, Cæsarumque fortunatissime omnium, Carole, ex ipsâ densiore parcæmiarum sylvâ, congestâque farragine proverbiorum, et illud in medium sæpe proferri... »

Fin :

« ... Ut si belli jure tituloque tibi sese conferri et merito Julius gestiat, certe pacis gloria superatum a te, victumque prorsus esse fateatur. 1534. »

Commencement de l'histoire :

(Elle est divisée en livres qui ne sont pas numérotés, et en trois sections, dit une note qui semble fautive, car ce MS. ne contient que la 3^e sect. annoncée sur le titre de l'imprimé. Voy. plus bas).

« Post Francisca Galliarum regis in Italiam adventum, postque fugatos expulsosque magnâ clade Donatianis arvis Helveticos, cum nostræ venetæque res pacatæ, Brixia presertim Veronæque receptis, ab asperrimo pestilentique Germanorum bello, peregrinam pacem domesticum bellum exceptit. Carolo quippe Borboniorum principi, cum jam italicæ gallicæque procurationi, sive regis imperio, sive sponte suâ, cessisset, Odetus Lautrechus suffectus est, vir sanæ mentis elatæ ac primatibus nostris principibusque Gallorum semper adversæ... »

Fin :

« Proinde, ne a gestis rebus præscribendis actorumque diurnorum ephemeride digressus, ad christianas paræneses theologicasque doctrinas diversiore symbolo deflexisse videar; ut ne solido patientiæ clypeo obarmatum pectus, institutis, monitisque meis informasse videar, scribendi finem facio. »

Cette histoire est écrite d'un style très-ampoulé, rempli de figures et de comparaisons incohérentes, mais elle renferme beaucoup de détails précieux. Ainsi, dans la description de la bataille de Pavie, on voit les Suisses de l'armée française décimés par la mousqueterie espagnole et presque mis en fuite :
» Cum periculi rex admonitus, quantoque discrimine res omnis laboraret, in confertissimos Hel-

» veterum ordines medius intercurrit; atque ibi
» hortando, suadendo, rogando quoniam in acie
» Novaculæ universa res constiterat, effecit ut redin-
» tegrati paulum Helvetii, suis adversam proscin-
» dentibus cunctis aciem, invaderent: quâ de re mag-
» nâ tum rex, angustîâ liberatus, sive ex fide, quoniam
» sic animo suo duceret, sive ne in pugnam animi
» languentium acrius incitarentur, elatâ voce *Vic-*
» *toriam* inclamavit; et omnium constans opinio fuit
» vel ipsorum confessione militum innotuit, si strenue
» viriliterque constitissent Helvetii, suoque pro more
» eo temporis articulo depugnassent, Gallum om-
» nino victorem evasurum fuisse..... »

Je crois devoir citer ici un exemplaire, certaine-
ment unique, conservé dans cette Bibliothèque, des
premières feuilles imprimées de l'ouvrage complet
de Bernard Arluni.

*Historiarum ab origine urbis Mediolanensis ad
nostra usque tempora sectiones III :*

*Prima, ad illustriss. Franciscum Sfortiam, Me-
diolani ducem, de urbis origine, nobilitate, rebus-
que gestis, etc.*

*Secunda, de bello veneto, ad sanctissimum Vene-
tiarum senatum, illustrissimumque ipsius princi-
pem Andr. Grithem.*

*Tertia, ad invictissimum imperatorem Carolum
Quintum, de bello gallico.*

*Bernardino Arluno, jur. mediol. patricio, autore;
adjecta est præfatio M. An. Majoragii ad mediola-
nenses cives, quâ historiæ hujus ratio atque usus
exponitur. Item locuples rerum ac verborum præci-
pue toto opere memorabilium index. Cum..... et*

privilegio imperiali ad quinquennium. Basileæ, per Joan. Oporinum.

In-f. contenant le titre, la préface de l'éditeur, celle de l'auteur à Fr. Sforze incomplète, la moitié de la première page de l'Histoire, et depuis la 13^e jusqu'à la 72^e inclusivement. Dans cette histoire, il n'y a qu'un court sommaire des événemens antérieurs à l'époque où vivait l'auteur : dès la page 52 de l'imprimé, il est parlé de l'expédition de Charles VIII en Italie.

Conr. Gesner, dans sa *Biblioth.*, annonçait cette histoire : *Oporinus brevi dabit in publicum*; mais Gerard Vossius (*de Historicis latinis*, lib. 3) dit : *Hoc opus se editurum promiserat Oporinus, sed necdum prodiisse arbitror.*

La seconde section est imprimée tout entière dans la 4^e part. du t. V du *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ*, d'après les MSS. de François Stryker, envoyé de Hollande à Venise. Cette section contient 306 p. à 2 col.

Le MS. de cette 2^e section est conservé sous le n^o A. 107, dans la Bibl. Ambrosienne, et à la Bibl. de Saint-Marc à Venise, sous le n^o ccvii, Classe de l'Histoire profane.

A. 115.

Pet. in-f^o. 59 f., pap., écrit. du 16^e siècle.
MS. autographe.

B. ARLUNI, DE LAUDIBUS ANTONII LEYVÆ, CÆSAREI IN
INSUBRIA GUBERNATORIS.

Commencement :

« Illustrissimo et sapientissimo principi Antonio Leivæ, cæsareo in Cisalpinâ Galliâ gubernatori Bernardus Arlunus jurecons. Magna quidem et admirabilis vis est eleganter appositèque scribendi, auspiciatissime et invictissime princeps Antoni, et cum omnes bonæ artes, liberalesque disciplinæ... »

Fin :

« Mox cum omnia percurrissem quæ in te sane speciosissima sunt et nulla hominum oblivione delenda, illud jocundi lepidique poetæ sacris auribus intimare :

Principis est virtus maxima nosse suos. »

D. 34.

In-4°. vél., écrit. du 16^e siècle, imitant l'impression.

(La 1^{re} page de chaque ouvrage encadrée de miniatures.)

BERNARDI ARLUNI ORATIONES ET OPUSCULA.

— *Auspiciatissimo et invictissimo Galliarum regi Francisco, Mediolani duci, Bernardini Arluni jurisconsulti Panegyricus.*

— *Auspic. et invict. Galliarum regi Ludovico, Med. duci, Bern. Arluni jurecons. Panegyricus. Ejusdem Bern. Arluni Mediol. de regis adventu Carmen.*

Ces différens MSS. composent la collection entière des œuvres de Bern. Arluno, savant jurisconsulte, historien exact et poète médiocre. Il s'attacha d'abord au parti français, lorsque Louis XII et Fran-

çois I^{er} eurent conquis le duché de Milan ; puis il passa sans transition dans le parti espagnol , lorsque l'Italie resta au pouvoir de Charles-Quint.

s. 96.

In-f^o. pap., écrit. du 17^e siècle.

RECUEIL DE PIÈCES.

— *Relazione delle cose di Francia del 1592, di Alphonso Capra.*

— *Relazione della Francia, di Giofredo Lomellino.*

La *Bibl. hist. de la Fr.* ne cite aucune de ces deux relations.

G. 53.

In-f^o. pap., écrit. du 16^e siècle.

RECUEIL.

— *Ragionamento sopra l'elezione di un re di Francia.*

Commencement :

« Piacesti a Dio, ne ci sia grave il dirlo molte volte, piacesti a Dio che com' la chiarissima et antica famiglia di Valesi per lungo giro d'anni e di secoli regnando con molta felicità e gloria, resse il già potentissimo regno di Francia, così o no havesti havuto fine giamai... »

A. 15.

In-f^o. pap., écrit. du 17^e siècle.

RECUEIL.

— *Istruzione al cardinal Farnese che fu poi Paolo terzo, quando ando legato al imper. Carlo V doppo il sacco di Roma.*

D. 441.

In-f^o. pap., écrit. du 17^e siècle.

RECUEIL.

Augustini Valerii, de legatione ad Carolum IX Gall. regem Opusculum, ad Aloysium Contarenum.

Commencement :

« Legatus patriæ nostræ et optimæ Reipublicæ ad Car. nonum Gall. reg. mitteris, annum trigesimum primum agens, quod nemini aut certe paucissimis contigit. Prestantissimum munus est legationes obire; et ut prestantissimum, ita jure existimari potest difficillimum, cur nostro in Senatu tot consultationes adhibeantur, tot et tam variæ sententiæ de mandatis pro dignitate et comodis Reipublicæ legatis dandis dicantur, legatus ipse est omnium consultationum et sententiarum interpres et explicator... »

Pièce de 24 f. ; elle n'est pas indiquée dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

R. 94.

In-f^o. pap., écrit. du 16^e siècle.

LAMENTI ET PROTESTE D'UN MINISTRO FRANCESE SOPRA
LA CALAMITA DELLA FRANCIA.

Commencement :

« Quando, signori, mi sovieni che da quattro anni in qua io sia stato l'argomento delle tragedie di Franza o il discorso de' nostri vicini et il subjecto delle guerre civili et sotto queste guerre di un mondo di miserie, quando io considero che sopra il dubbio di cio che dovesse advenire lontano assai dal pensiero de Francesi... » 3 f.

R. 101.

In-f°. pap., écrit. du 17° siècle.

RECUEIL DE PIÈCES.

— *Lettere del cardinal Orsino sopra il suo negotiato in Francia mentre vi fù legato di papa Gregorio decimoterzo l'anno 1572 ; al cardinale di Como.*

Commencement :

« Illust. et rev. sign. mio, per molta diligenza che io habbia posta nel viaggio, non ho però puto essere in Turino prima che di hier sera, tutto per difficolta de' cavalli, il quale... etc. » Turin, 22 sept. 1572.

La dernière lettre est de Paris, 7 janvier 1573. Ces lettres occupent 29 feuil.

La *Bibl. hist. de la Fr.* sous le n° 30150, indique un recueil analogue qui se trouvait dans la bibl. de Pelletier, ministre d'état.

— *Funebris concio de Francisco Lotharingio, Guisæ duce, in sacris pontificiis habita a Julio Poggiano. 4 cal. apr. 1563.*

La *Bibl. hist. de la Fr.* sous le n° 32298, cite *Oratio funebris Francisci a Lotharingia, auctore Juliano Poggio*, sans dire si l'original italien a été imprimé, de même que les traductions qui en ont été faites par Jean de Foigny et Jacques le Hongre. Dans tous les cas, l'auteur se nommait *Julio Poggiano* et non *Juliano Poggio*.

— *Leonelli episcopi traguriensis oratio, Innocentii VIII pont. max. nomine habita coram Carolo VIII Franc. rege, ut, intestinis dissidiis compositis, ad arcendos Turcarum impetus arma conjungat, fratremque Turcici imperatoris, quem apud se captivum retinebat, in ipsius summi pontificis manus velut obsidem tradat. Parigiis, 1481.* — *Ejusd. episcopi litteræ ad summum pontif. de rebus ejus nomine in Gallia gestis.* — *Capitoli di aggiustamento fra il re di Francia e il papa sopra la causa d'alcuni vescovi, in lingua francese.* — *Ejusd. episc. aliæ litteræ pro diversis causis in Gallia gestis.* — *Excessus in Galliâ corrigendi, de mandato Innocentii VIII.* — *Aliæ litteræ.*... 50 feuil.

Aucun de ces opuscules intéressans n'est cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

D. 460.

In-f°. pap., écrit. des 16^e et 17^e siècles.

RECUEIL DE PIÈCES SUR LA LIGUE.

1. — *Discorso e breve Commentario sopra la supplica presentata al re Cristianissimo ; dalli signori di Guisa ed altri collegati, quando sa Maj. Crist. si fu partita di Parigi, alli 3 maggio 1588.*

2. — *Scrittura di quei di Guisa per informazione del trattamento della Lega.*

3. — *Avertimento al re di Navarra di riunirsi al re e con la fede catholica, tradotta del francese per Phil. Pigafetta.*

4. — *Lettres du roy de Navarre au roy de France et à la reyne-mère, juin 1585.*

5. — *Discorso di M. Duplessis in materia delle divisioni della Francia, Parigi, 15 marzo 1584.*

6. — *Discorso di Girolamo Frachetta de' motti della Francia, 1585.*

7. — Copie d'une lettre escrite de Nérac par un gentilhomme de la maison du roy de Navarre à un autre gentilhomme de la mesme maison, estant en court, contenant le Discours de la dispute faite sur le doute si le roy devoit retourner en court où le roy, son père, le rappeloit, et à la religion catholique, à laquelle l'apparente succession de la couronne le sembloit semondre.

8. — *Déclaration et protestation de M. de Montmorency, gouverneur de Languedoc, Béziers, 25 nov. 1585, sur les derniers troubles et remuemens de ce royaume.*

9. — *Abrégé d'un Discours fait à Sa Sainteté par aucuns de ses confidens après le départ de Monsieur de Paris, trouvé entre les papiers de l'avocat David, 1585.*

10. — *Lettre de M. de Roysy (de Mesme), de ce qui suivit la mort de Henri III jusques au 11 novembre 1589.*

11. — *Lettera d'uno segretario del legato Gae-*

tano, scritta di Parigi (26 janv. 1590), dello stato trovato in Francia.

12. — *Discorso di Gioffredo Lomellino, in l'andata del legato Gaetano in Francia, 1589.*

13. — *Lettera d'uno gentiluomine del cardinale Gaetano, scritta di Parigi ad un suo amico in Roma, col discorso di tutto quell'assedio e soccorso seguito.*

14. — *Le Philippiche di un Demosthene francese, sopra i trattati e le astuzie di Philipppo, per assaltare la corona di Francia, et insieme sopra le infedella e ribellioni... 1590.*

15. — *Forma della battaglia degli Alemanni e Francesi nel passaggio della Moza.*

16. *Rimostranza del marechal di Biron al re di Navarra e considerazioni...*

17. — *Informazione delle cose di Francia, tratto dai ragionamenti del signore Gerolamo Aguccio e dalle lettere ed altri particolari dell'andata e ritirata del duca di Parma in Francia. — Lettera d'Alf. Capra, sopra l'istesso soggetto.*

18. — *Sopra le elezioni de re di Francia.*

19. — *Ambasciata lasciata in scritti al card. Gondi, dal Fr. Alessandro Francheschi.*

20. — *Persuasione al papa Clemente VIII di andare in Francia per accomodare le cose di quel regno, 1594.*

21. — *Compendio di un diario di Orazio Silvestri, segretario di M. Matrucci in Francia, a M. P. Aldobrandino.*

22. — *Questo che il duca d'Umena disse al Legato, e Risposta.*

23. — *Discorso in forma di lettera d'Aless. Riva sopra le cose di Francia*, 1590.

24. — *Dichiarazione ai M. della Ciatre a quelli d'Orleans*, 1594.

25. — *Informazione sopra la verificazione del editto chiamato delle LXXVII fatta dal parlamento*.

26. — *Negociato del duca di Nevers in Roma, per la ribenedizione di re di Navarra*, 1593.

27. — *Discorso sopra le cose di Francia ed in particolare di quel che seguisse per lo negociato di Nevers*.

28. *Risposta alla stampa: An episcopi in francico jure potuerint absolvere Henricum Borbonicum*.

29. Les dangers et inconvéniens que la paix faite avec ceux de la Ligue apporte au roy et à son estat.

Plusieurs de ces pièces ont été imprimées; d'autres sont traduites en italien d'après les originaux français; mais le reste n'est pas connu, et ne se trouve mentionné ni dans la *Bibl. hist. de la Fr.*, ni dans les *Mém. de la Ligue*, ni dans les éditions annotées des journaux-mémoires de P. de l'Estoile.

D. 462.

In-fº. pap., écrit. du 17º siècle.

RECUEIL DE PIÈCES.

— *Orazione di Mons. de Monluc alla seren. sign. de Venezia, per il re cristian. Francesco primo, circa le differenze coll' imper. Carlo V, essendo egli ambasciatore di quella maesta, l'anno 1544, e per tirarla in lega con il suo re*. 5 feuell.

Ce discours n'est pas cité parmi les écrits diploma-

tiques de Jean de Montluc qu'indique la *Bibl. hist. de la Fr.*

— Oraison prononcée devant le roy à Chantilly par les ambassadeurs des très-illustres Electeurs palatins , au commencement de juin 1571. 3 feuillets.

Omis dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

— *Copia di un capitolo contenuto in lettere di Francia , degli 12 dicembre 1572.*

BIBLIOTHÈQUE DE BRERA.

Cette bibliothèque, de création récente, formée avec l'ancienne bibliothèque des Jésuites et celle des couvens supprimés en 1797, s'est enrichie de quelques legs, notamment de la précieuse collection du cardinal Durini. Elle ne compte pourtant pas plus de 1100 manuscrits, qui ont été catalogués avec beaucoup de soin, à l'exception des dernières acquisitions, par l'ancien bibliothécaire. Le bibliothécaire actuel s'occupe de compléter et de refondre ce catalogue dans un autre système bibliographique. En attendant, on se sert de l'ancien Catalogue, et les manuscrits qui sont entrés depuis dans la bibliothèque ont un numérotage différent, sous la désignation de *Nouveaux MSS.* J'ai remarqué un bel exemplaire du *Sejour d'honneur*, par Octavien de Saint-Gelais, édition d'Ant. Verard, 1519, petit in-4°, imprimé sur vélin, et l'inventaire descriptif des manuscrits de la célèbre bibliothèque des Visconti, que se partagèrent Louis XII et ses généraux, lors de la

conquête du Milanais. Un grand nombre de ces manuscrits précieux se trouvent aujourd'hui dans l'ancien fonds de la bibl. du Roi, à Paris.

(CATAL. DES NOUV. MSS.)

XXXVII

(Des MSS. du Couvent de SS. Côme et Damien.)

In-f°. 166 f. pap., écrit. du 16^e siècle.

VIGNATENSE ITINERARIUM MILITARE.

Voici la préface de cette curieuse statistique.
« 1496. Essendo scritto dal fonte di eloquentia Tullio nel suo primo libro *de Officiis*: Nessuno homo esser nato solo a se stesso, ma a beneficio et di sa patria et generalmente di tutti gli altri viventi; per tanto accio che come inutile non potessi esser da mei posteri incolpato, havendo con assidui studii et lunghe vigilie composti alchuni itinerarii et altre cose a questo necessarissime et chi de legerle se degnara, mi eparso de officio mio reducendole tutte al qualche ordine in modo de una operetta compilarla opera per cerca laboriosa, alla quale io non mi sono mosso per studio di fama, ne per cupidita di premio, ma solo per dimostrare non esser stato in molto ocio sonolento. Non senza utilita de quelli posteri a chi questo mio incomposito libretto capitassi et maxime delli principi et loro capitani sopra li exerciti et quali con esso camera loro potranno legermente situare li loro exerciti et commodamente alloggiarli, ancora in le provincie et lochi che may visti havessono

et per che io conobbi prima la citta di Lodi, patria mia nel piu ameno sito di Lombardia allocata, ho incomenzato a quella, advertendo che quelle terre e loci quali serano segnate in margine serano sopra le strade maestre, per sapere la distantia del uno al altro allogiamento et esser piu prompto : le altre che dirano a dritta et stanca serano fora de la strada, ma pero commode et dove sedira mya senza altro serano mya Lombarde in qualuncha regione, le altre serano expresse secondo li loro paesi. Compilato da di 24 junio 1496, regnante Ludovico Sforza illustrissimo duca di Milano, et perfetto a di 1° marzo 1519, regnante Francesco de Valloys primo re Christianis. de Franza di tal nome et duca di Milano, per me Alberto Vignatense, lodegiano regio, commissario generale de le reparationi de fortezze del prelibato Crist. re sulo dominio de Milano. »

On voit dans ce MS. quels étaient les garnisons françaises dans le Milanais et les capitaines de ces garnisons, depuis 1496 jusqu'en 1519. Mais ce qui le rend très-précieux pour l'ancienne géographie de la Lombardie, ce sont les indications précises des distances et des étapes.

LXIX

DISCORSO THEOLOGICO, CANONICO, POLITICO, RIGUARDENTE LA MISSIONE DI MONS. CESARE CRESCENZIO DE ANGELIS, IN CORSICA, IN QUALITA DI VISITATORE APOSTOLICO.

M. Quérard, qui prépare une bibliographie des ouvrages relatifs à la Corse, ne connaît pas, sans doute, celui-ci, que je crois inédit.

LXXIII

In-4°. pap., écrit. du 17^e siècle.

PIO MUTIO, MILANESE MONACO, AMBASCIADORE AL RE DI
FRANCIA, VIAGGIO DI FRANCIA, 1618.

Non cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

XCV

In-4°. pap., écrit. du 18^e siècle.

RELAZIONE DELLA FUNZIONE SEGUITA NEL MAGGIO 1719
IN OCCASIONE DELLA CONSECRAZIONE DELL' EM. CARD.
GIUL. DE LA TREMOILLE, DETTO DE LA CHIEZA ARCHI-
VESCOVALE DI CAMBRAY.

Il n'y a pas dans la *Bibl. hist. de la Fr.* une seule
pièce relative au cardinal de la Trémoille.

XCVI

LA FRANCIA CONSIGLIERE A LUDOVICO XIV SUO RE.

Ce doit être la traduction d'un de ces pamphlets
que lançait la séquelle des écrivains français réfugiés
en Hollande ou bien un ouvrage original de Grego-
rio Leti; néanmoins je ne le trouve pas indiqué dans
la *Bibl. hist. de la Fr.*

CXII

In-f°. de plus de 300 f., pap., écrit. du
17^e siècle.

TRIVULTIORUM STEMMA, ORIGO ET RES GESTÆ, AUCTORE
DOMINO PIO MUTIO CASSINENSI ABBATE.

Ce MS. autographe contient des corrections, des

additions et des notes de l'auteur; on en trouve des copies dans les Bibl. de Trivulce et Ambroisienne. Cette histoire généalogique, dont la plus grande partie concerne la vie de l'illustre maréchal de Trivulce, renferme beaucoup de particularités neuves et curieuses, malgré le défaut de concision que reproche à l'auteur M. Carlo Rosmini. Dans une lettre annexée au MS. cet historien moderne de J.-J. Trivulce appelle son devancier *un gran civoliere e parabolano*. A la fin, sont un grand nombre de lettres, comme pièces justificatives.

CXXII

In-f^o. pap., avec addit. de pièces imp.

CASTIGLIONE VALERIANO. RELAZIONE DELLA GUERRA VALDESA, FATTA DALL' A. R. DUCA DI SAVOIA CARLO EMMANUELE II CONTRO GLI ERETICI REBELLI, 1655.

Il y a un autre manuscrit de cette histoire, coté CXIV. Je ne crois pourtant pas l'avoir jamais vue citée, quoiqu'elle soit plus circonstanciée que tous les livres publiés sur les *persécutions* des vallées vaudoises.

CXL-CXLI

2 vol. in-f^o. pap., écrit. du 18^e siècle.

MÉMOIRES SUR LES ORDONNANCES EN GÉNÉRAL DE M. DE COLBERT.

CLV

In-f^o. pap., écrit. du 17^e siècle.

RICHER, CONSEILLER DU ROI. RECUEIL DE L'ORIGINE DU GRAND-CONSEIL DU ROI, DE SA DIGNITÉ, DE SES ATTRIBUTIONS, DES PRIVILÈGES, DES OFFICIERS DE CETTE AUGUSTE COMPAGNIE, 1696.

La *Bibl. hist. de la Fr.* ne parle ni de l'ouvrage ni de l'auteur, dans les *Traitéts concernant le Grand-Conseil*, t. III, p. 227.

CLXII

REGISTRE DU CONSEIL DU ROI (DE FRANCE).

La *Bibl. hist. de la Fr.* indique plusieurs MSS. de ces registres du Grand-Conseil conservés dans des bibliothèques particulières de France.

ANCIEN CATALOGUE.

I. IV. 10.

In-4°. pap., écrit. du 17^e siècle.

RECUEIL.

- Lettres particulières datées de 1633 et 1647.
- *Lettera anonyma da Parigi a Torino, diretta a B. Lorenzo Scoto, sui costumi et usanze di quel tempo*, 1615.

I. X. 26.

3 vol. in-f°. pap., écrit. du 17^e siècle.

RECUEIL.

- *Relazione della venuta di Assan de Beche am-*

basciatore persiano, scritta da un religioso, 1700.

Il y a une relation de cette ambassade omise par les éditeurs de la *Bibl. hist. de la Fr.*, dans les MSS. du baron de Breteuil, à la Bibl. de l'Arsenal.

— *Causa della partenza della regina madre a Bruxelles, 1640.*

On trouve, en outre, dans ce Recueil beaucoup de pièces, manifestes, déclarations, etc., relativement aux guerres que le cardinal de Richelieu avait à soutenir en 1636.

II. VII. 6.

In-f^o. pap., écrit. du 17^e siècle.

RECUEIL.

— *Relazione delle cose di Francia in tempo della Lega.*

— *Discorso di Alessandro Crispo, sobre mover guerra a Franzia, vi si anima Philippo III contro Enrico IV.*

— *Discorso di Geronimo Fraquetta, che non convenga a S. M. Filippo III far guerra nello stesso tempo in Flandria ed in Italia, febr. 1615.*

Ces deux discours ne sont pas cités dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

C^e A. 33.

RECUEIL.

— *Memoria data per ordine di Caterina de Medicis al cardinale di Ferrara, legato apostolico, sul modo di ordinarsi le cose della religione in quello regno; 4 agosto 1561.*

Cette pièce est citée en partie dans le livre I de l'*Hist. de Charles IX* par Varillas, mais moins exacte et moins complète que dans cette copie faite sur l'original envoyé à Rome.

C^a A. 34.

RECUEIL.

— *Lettera a Caterina de Medicis, dell' imperatore Ferdinando, sul pericolo in cui trovavasi la religione e l'autorità regia in Francia per la nuova setta che si propagava, giugno, 1561.*

C^a D. XI.

RECUEIL.

— Relation de tout ce qu'il arriva au comte de Broglie, ambassadeur de France à la cour de Dresde, à l'occasion de l'invasion dans la Saxe, faite par le roi de Prusse, 10 octobre 1756.

Non cité dans la *Bibl. hist. de la Fr.*

I. X. 27.

RECUEIL.

— *Disiganno di Roma per il fatto trai Francesi ed i Corsi, 20 agosto 1662, ed ivi esame se il card. Imperiale abbia mancato onde meritar l'esilio come pure difesa di Roma per l'occorso alla servitu del duca di Crequi.*

— *Istruzione del Baly de Valence, ambasciatore francese in Roma, al suo successore, 1653.*

— *Lettera di cardinale Cesi a Ludovico de Haro sulla scritta antecedente.*

Beaucoup d'autres pièces relatives aux différends de la cour de France avec celle de Rome ; mais les recueils les plus étendus sur ce sujet existent à Rome parmi les MSS. de la *Minerva*.

VENISE.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-MARC.

Cette célèbre bibliothèque n'a pas encore un bon catalogue imprimé de ses 5500 manuscrits; celui que Zanetti et Bengiovanni ont publié en 1740-41 (*Græca, latina et italica D. Marci bibliotheca codicum manuscriptorum*, 2 vol. in-fol.) vaut mieux sans doute que la notice sommaire des bibliothèques de Venise, recueillie par Montfaucon (t. 1, p. 467 à 484); mais l'abbé Morelli avait jugé que ce Catalogue était à refaire entièrement, et il donna le specimen d'un nouveau, dans un premier volume qui n'a été suivi d'aucun autre (*Bibliotheca manuscripta græca et latina*, Bassano, 1802, grand in-8°). Aujourd'hui, le savant bibliothécaire, qui a catalogué avec soin tous les manuscrits entrés à la bibliothèque de Saint-Marc depuis la révolution de 1797 et la suppression des couvens, serait plus que personne capable de rédiger un catalogue général, plus complet et plus exact que les précédens.

Je me suis arrêté de préférence aux MSS. français, si mal décrits par Zanetti à la fin de son second volume, et si souvent désignés à l'attention des philologues, comme renfermant les plus anciens et les plus précieux monumens de notre langue. Ces manuscrits, légués à la bibliothèque de Saint-Marc par Jean-Baptiste Recanati, appartenaient auparavant à la maison de Gonzague, qui les avait apportés de France lorsqu'elle quitta son duché de Nevers pour la principauté de Mantoue ; ils sont toujours classés sous les numéros que leur a donnés le Catalogue de Zanetti.

J'ai examiné aussi les manuscrits qui composent le Supplément et qui proviennent des bibliothèques particulières de quelques maisons nobles vénitienes, et de celles des couvens supprimés. Le Catalogue manuscrit est disposé dans le même ordre que le Catalogue imprimé, mais sous un numérotage différent. J'ai été surpris de ne trouver aucun manuscrit de la *Conquête de Constantinople*, par Villehardouin, à l'exception d'une copie, in-fol., pap., écrit. du seizième siècle, qui, surchargée de notes et de corrections, semble avoir servi à l'impression des premières feuilles de cet ouvrage, faite à Venise vers 1570. J'espérais découvrir aussi quelques historiens inédits des Croisades dans cette bibliothèque, qui a fourni au recueil de Bongars le *Liber secretorum fidelium Crucis*, par Marino Sanuti Torselli ; mais j'ai appris que les documens qui pouvaient concerner les guerres de la Terre-Sainte étaient conservés aux Archives de la République, cet immense dépôt de pièces où l'historien n'a pas encore pénétré.

Enfin, je regrette surtout de n'avoir pas retrouvé le MS. autographe de Jérôme Borgio (*Historiarum de bellis italicis ab 1494 ad annum 1541 libri xviii*), qui a passé dans les Archives impériales de Vienne, *con ordine del governo*.

CATAL. IMPR. MSS. FRANÇ.

I

Gr. in-4°. 57 f. pap. à longues lignes, douze distiques à la page, écrit. du 14^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

SENTENZE IN VERSI PROVENÇALI DI GUGLIELMO
DI CERVEIRA.

Commencement :

Sitot letra no say En Guylem de Cerveyra,
Als plans comenseray, plan'obra en cadeyra.

Mas no m' conexeran, jes ne m'entendra be,
Can mon nom ausiran ne'ls sovendra de me.

Fin :

Car tal fuez altruy co fay per so que agia
Dos tans o may de luy, no per amor qe'l agia.

E la donzeyla cuy det un burgues veyl desebre
Ab servir, mas guardet s'en, lo veyl ab recebre.

Ces distiques ont une double rime à l'hémistiche

du vers; d'autres Sentences en petits vers commencent au feuillet 53 :

Si volets dir de vi
Ne fal mal atressi,
L'aygua podets aver
No us pora dan tener...

Fin :

Lo men en paradis
Pres los sants justs esis,
E d'ayso dre jutian
Per dreyt en Aqueylan.

Ce troubadour n'est pas même nommé dans l'*Histoire des Troubadours* par l'abbé Millot, et ses Sentences ne se trouvent pas dans les recueils de M. Raynouard.

IV

In-f°. 93 f. vél., à deux col. de 50 vers chacune, lett. ornées et en couleurs, écrit. du 13^e siècle.

ROMANS D'ASPREMONT ET DE RONCEVAUX.

(*Roncivalle*, comme il est écrit au verso de la première garde du MS.)

Commencement d'Aspremont :

Chi voit entendre voire çançon
De Augulant e de Heumon,
Ne doit pas estre mal bricon,
Ne maldisent de nul prodon,
Mener mençoigne ne triceson :
S'el volt enprendre ceste çançon,
Asa li trova bon sermon,

Exempli li sunt à grant fuyson.
Ore se comence la rayson
Cum Agulant coronoit Heumon,
E si cum Karlo poia Aspremon,
E de Girart le Bergognon,
Li meudre duch que causa esperon,
Jà de sa jeste ne se dich se ben non.

Coment Agulant tenoit sa cor.

Grant cort tenoit li fort rois Agulant,
Enç en Afrike sor son palès plus grant,
Assemblé oit ses homes e sa jant...

Fin :

E ci finist, qe plus vos ne diron,
E Dame-Deu li face ver pardon !
Explicit romanus Aspremontis :
Deo gratias et toti curie celesti.

Amen.

Commencement de *Roncevaux* , fol. 69.

Chi voil oïr vere significance,
A San-Denis ert une geste en France...

Fin :

« Baron, dist Carlo, or ai quant (que) je voil,
Quant celui ai destrut qui m'a tollu l'orgoil,
Rollant e Olivier par cui repolser soil,
Li doç pers de Firince (*sic*) mist en si malle voil,
Portant cum je mes nés ne veizi mi oil,
Par lui conquis e Rome e Silal maroil :
Là asis à columbe oit les carboncles à soil,
Dont ben voit la clareté e li lusoil,
Dos grant leues jusque la val d'Esidoil. »
Explicit liber totius romani Roncivallis.

Deo gra ci as. amen.

In-4°. 101 f. vél. à longues lignes, de 34 vers à la page, en strophes de 24 à 28 vers sur une seule rime; écrit. du 14^e siècle.

ROMAN DE RONCEVAUX.

(*Caroli magni romanus*, comme on lit au verso de la première garde.)

Commencement :

*Cum fu la sbarre ouverte, le vailant roi lombart
S'en issi primerain sour un detrier hart,
La lance paomoiant, con un vis de liopart,
E consui duc Herbert qe n'estoit mie coart,
Cuisin germein estoit de Naimés le veilart.*

L'escu e l'aubers li fause, con cuer par mi li part,
Mort l'abat mantinant dou bay de Danemart :
Pues a treite l'aspée, com frais home e gallart,
E tuelt le chief aux autre, e pues dit : « Chil le gart,
» Bertram le Genevois e Rimbert e Ricart,
» Lamberz e Aimeri, Floran, Foucher e Buicart... »

Fin :

*De feu poufferas-nbus plus daomazé e mesprise ;
Més, avant l'osturoür, furent à tiel juise,
Che telle gent paine fu trencée e oucise,
Et la ville robée e destruite e maomise.*

Deo grattas, amen.

Sur la garde suivante, on lit :

Sequitur Roncivalum.

VI

In-f°. 69 f. vél. à deux col. de 47 vers chacune, lett. ornées, écrit. des 13^e et 14^e siècles.

LA PASSION NOSTRE SEIGNOR.
ROMAN DE RONCEVAUX.

(On lit au verso de la première garde ; Roncisvalle, ossia Carlo magno e della battaglia che fu in Aspramonte : dal fine si comprende tutto e quando questo codice fu scritto.)

Commencement de la Passion :

Après la Passe (*Pâques*), quand Jhesus dure paine
Doul e travaille sol por la jens humaine,
Por nos garir da li diables maine :
Li rois Jhesus ses disciples amaine
Dedenç uns ort, dont la flor fu saine ;
Che bien savoit e chonuit por certaine,
Che eisir i convint de ceste vie terraine,
A ses disciples en dist li rois sopraine :
« *Hore apropinquant* : che cel or sont proçaine !
Chi moi traïra ? » Petrus parle autaine :
« N'en toi doter, tan n'en ai foible vaine ;
Si *omnes te relinquent* por durer mors estraine,
Non te relinquant ! Ay Jhesus Naçaraine ! »
Jhesus respond e tint li ceu en bais,
Quand il oit de Petrus le bubais...

Fin :

Quand le veoir fu renduç à Longins,
Envers Jhesus oit feït un biel enclins,
E puis oit dit : « Cest hom non fu terrins,
Verè filius Dei erat, Jhesus, dous roi divins,
Che avons si mort por ire et por ustins ! »

Puis se engenoille, si soi clame tapins,
Desbat son pic, et soi apelle frarins,
Pardon demande, Jhesu li rend mercins ;
Che à nos le rend, quand nos venrons à fins,
E si nos condues aul regne celestins,
Celui de *glorie* chi confundi Chaïns.

Deo gratias, amen.

- Ce poème de *la Passion* finit au recto du feuillet 4.

Commencement de *Roncevaux* :

Qui voyt entendre voyre cançon
De Agulant et de Heumon,
N'en doit pays estre mal bricon,
Mener mençoigne ne trayson ;
Ma voyt entendre senç tençon,
Asay li trove bon sermon,
Et exempli li sont à gran fuison.
Or se comence la trayson
De rois Agullant li Sclavon,
Com il corona son filç Heumon,
E si cum Karll poia in Aspremon,
Et de Girart d'Aufrate li Bergognon,
Li meudre duc chi cauças esperon,
Li qual fu filç del rice dux Boson,
Jà de sa geste ne se dis se bien non ;
Mais en sa vie n'en oit retracion
Ne reproce de malvaxi acaison ;
Or layrum de luy e de Karllon,
Che in avant asa vos conteron :
Si vos dirun de Agullant li Sclavon,
Et de Ballant e de li rois Sinagon,
De Asperant e deu roys Amargon,
Por qual manere vinrent in Aspremon.

Gran cort tient li fort rois Agullant,
Enç en Afriche sur son palais plus grant;
Asemblé avoit ses homes et sa jant...

Fin :

Quanté vois ai de A. et de Heumon,
E de K. el Maine, à la fere façon,
E de G. li filç al duc Boixon,
E de la bataille chi fu en Aspremon.
Gente li fu de mante region;
L'avant-garde del emperer Karllon,
CLX mil furent li compaignon,
VII rois li oit, et XII duchi por non,
XV mil furent al orial dragon,
L'enseigne K. à l'ure porta Fagon,
Grand honor 'noit l'imperer Karllon,
D'ambedos part en fu, cum nos trovon,
N'en torna mie la moitié à maison,
Chi ilà placa avent los guierdon,
A l'ure andarent aquerir li Deus pardon.
D'ure in avant si finis la çançon,
Che ci finis che plus ne v'en canton,
E fu à XX de juni d'escrir feni il son,
In MCCLXXI exemple el son.
Fini est li libre, Jhesu merci en son.

Deo gratias, amen.

Ce roman est à peu près le même que celui coté n° IV, mais il finit différemment, et, outre les variantes de mots et d'orthographe, on a intercalé de nouveaux vers dans le *proesme*. Dans ce manuscrit, les chapitres ne sont pas divisés par des sommaires, et le texte, moins ancien et surtout moins correct, offre une quantité de vers faux ou altérés, qui dé-

rivent de l'ignorance du copiste, et qui prouveraient que cette *chanson* de Roncevaux s'était perpétuée par tradition en passant de bouche en bouche.

VII

In-4°. 140 f. vél. à longues lignes, 35 vers à la page, lett. ornées, écrit. du 14^e siècle.

BATAILLE DE RONCEVAUX.

(Sur la garde du MS. *Roncivale*, *romanzo*.)

Commencement :

Karle li rois à la barbe grifaigue,
Set anz toz pleins a esté en Espaigne,
Conquist la terre jusqu'à la mer alteigne,
En maint estorn fu veu sa ensaigne ;
Ne trove borc ni chastel, qu'il n'en praigue,
Ne mur tant balt q'à la terre n'enfraigne,
Cité n'i a qi contro lui se taigne,
Fors Saragoze au chief d'une montaigne :
Là est Marsille qi la loi Deu n'en daigne,
Mahomet sert, mout fait folle gaagne,
Ne puet durer qe Karles ne l'ataigne,
Car il n'a home de lui fuir se faigne
Fors Guenelon, q'il trahi par engaigne :
Jamès n'iert jorn qe France ne s'en plaigne.

Fin :

Quand Quenellon fu à dolor livrez,
Grand joie en fu par tote la citez :
Karle li rois, à Monleon tornez,
Sus en la salle del palès est montez,

Tot ses barons a devant lui mandez,
Mult bellement les a araisez,
E doucement les a toz acolez :
Congié demandent, e il lor a donez ;
Li rois sospire, de Rollant s'est menbrez !
Cil s'en tornent, avalent les degrez,
Charle remest dolans e abosmez :
Chascuns s'en est en son regne intrez.

Ce roman paraît analogue à la copie que possède la Bibliothèque du Roi, fonds de Suppl., n° 254. C'est, à peu de chose près, le même roman que M. Monin a analysé dans une dissertation à l'École normale, et que M. Francisque Michel a publié d'après un MS. de la bibl. Bodléienne à Oxford ; mais ce dernier, qui est beaucoup plus ancien, n'a que deux mille vers environ, tandis que celui-ci en a six mille.

VIII

In-4°. 102 f. vél. à longues lignes, 39 vers à la page, lett. ornées, écrit. du 13^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

GUILHEM D'ALICANTE.

(On lit sur la garde : *La battaglia del conte G. d'Aliscans.*)

Commencement :

A cel jorn que la dolor fu granc,
E la bataille fu faite en Aliscanc,
U li cons Guiel' soffri molt grant hanc ;
Bien i feri li palatin Bertranc,
Sandin li brun, e Guiçard lo vailanc,
Girard de Blais, Gautier le Tolosanc,

Hernaut de Santes, Heres de Mielanc ;
Sor toz les autres i feri Vivianc,
En trente leus fu roç se jaceranc,
Ses ecus frait e se eumes lusanc,
Set plages ot parmi endos les flancs,
Oc la menor fust mort un elemans ;
Molt ha occis des Turç e des Persanç,
Mais ne li valt la moitié de dos ganç,
Qar cent en ist des neç e des calanç,
E des drumons e des escoiz coranç...

Fin :

E l'arcevesches a sa contesse (*sic*) rayson contée :
« Sire, conseil senz nulle demorée,
Vos convint eve beneoite e sacrée,
Por XXm. homes batecen à ondée. »
— « Dame, dit l'arcevesches, faitiert vostre pensée. »
Croyc e procesions ont molt tost ordinée,
E sont venu ensemble, soç Orence la prée,
A une eve corant : si l'a regenerée ;
L'eve sana son cors, c'est miracle mostrée,
En l'eve beneoite en sont la jenç entrée,
Iluec fu baticée e de cresseme arosée.

Dò grás, am.

La fin de ce roman (qui est une des branches de celui de *Guillaume au court nez*) manque dans le MS. moins ancien de la Bibl. du Roi.

IX

In-f°. 73 f. vél. à deux col. de 34 vers chacune, miniatures grossières et lett. ornées, écrit. du 13^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

**PARTE DEL ROMANZO IN PROSA DE' CAVALIERI DELLA
TAVOLA ROTUNDA.**

(On lit, sur le haut du premier feuillet, cette note écrite dans le dernier siècle : *Questo a me sembra il secundo tomo di Lancetot du Lac.*)

C'est la deuxième partie du roman de Giron le Courtois, par Hélie de Borron ou Rusticien de Pise.

Commencement :

« En ceste partie, dit li contes, qe puis que li rois Meliadus se fu aconpaingnés au chevalier qu'avoit à fille Sain, ensinc con li contes a jà devisés sà ariere, cil furent anbendui venus à la maison de religion, dont je vos ai jà parlé; il furent leens recheu si onorément, con li sire lé porent recevore. E quant il fu ore de coucher, il se coucherent por eus reposer. Mès li chevalier qui s'estoit ancui aconpaingnés, quant il ot auques regardé son grant cors et sa bone faissons, dit assoi-meimes q'il ne poroit estre qe li chevalier ou cui il est aconpaingnés ne soit home de valor, car trop ressemble bien prudom, selonc le corsaje q'il a. Quant il ot celle nuit pensé grand piece à le perillouse aventure où il s'estoit mis, il s'endormi en tel maniere, » etc.

Fin :

« Certes, biau sire, fet Giron, tout otroie-je bien que Danam le ros est si bon chevalier de son cors qu'à paine poroit l'en orendrois trover en tout li monde un auccet buon chevalier : mès certes, s'il estoit trop encore meillor chevalier qu'il n'est, r'est-il mistier, se

Dex me salt, qe je fache tout mon pooir, se je le truis,
de remener celle à q. dangaie qu'il me tet.

Finito libro, gratia habbia Xró. »

Le copiste de ce manuscrit était sans doute Italien
ou Provençal, quoique le français en soit assez bon.

X

In-4°. 59 f. vél. à longues lignes, de 36
vers à la page, lett. peintes et ornées, écrit.
du 13^e siècle.

GUY DE NANTOIL, roman d'Ugon de Villeneuve.

(On lit sur le verso de la garde : *Picedi romanus.*)

Commencement :

Ah cel dos tens e gai che la rose est florise,
L'erbecete punsent, arboreus reverdise,
He ioseus cant' dolce por bois e por larise;
Allor retorne amor chascuns en sua franchise.
Chi est son droit servent, de bon are, ses fallise;
Car amor ne rechert rens for che gentilize,
Ne se po se fier prisire chi d'à lui faite durise,
E chi soc to tel sire ne mantent drudarise,
Car de tucte vertu se est amor la raise
En doner, en proecce, en mantes justise.
Le vallecte de Nantol, de ce bene apprise,
Sacçe fo, e cortois, e meis n'am' avarise
Ansçoit des sa corte e catie e ravise
Largite ser per lui e pruecce acchise,
Dructure e mantenute sauç pont de gaberise,
Di valer de Deo fon a onor de sant glise...

Fin :

Quelle nuit lo laissirent jusqe la maitinée,

La pas ont otriée, quite e acordée ;
A l'Amirant dal Coyne cristienté donée,
E tote sa masnee batiza e lavée,
Davant lo roi de France, a sa femme esposée ;
Gui pris Aigl't qui tant jors a amée,
Grant nocés i ont fet soz Nantoil en la pré.
Ses frere baisa Gui, dur'est la desevrée,
Dame Aye d'Avignon gist à terre pasmée
E Ganor la redrise, qui l'a reconfortée ;
La masnée Ganor en est as nef alée,
Yl ont drisé lor sigle, si ont lor velle levée,
E zascuns des barons s'en va en sa contrée,
Ueç les qui mort i furent e la noise obliée ;
Charles vint à Paris. La çaisons est finée,
Dex vos garische toz que l'avez escoltée
Por ce qe miels en seit qe l'a zantée.

Faucher fait mention de ce roman au liv. 2 de l'*Origine de la poésie française*, et M. Raynouard, t. II, p. 308 du *Choix des poésies originales des Troubadours*, cite plusieurs passages qui font mention du roman de *Gui de Nantoil* en provençal. Celui-ci est un mélange des langues d'oïl et d'oc, bien différent de la version du même roman que possède la Bibliothèque du Roi, sous le n° 7889 4.

XI

Pet. in-f°. 74 f. vél. à deux col. de 32 lignes chacune, miniatures grossières, écrit. du 14^e siècle.

PARTIE DU ROMAN DE LANCELOT DU LAC.

Commencement (manq. les prem. feuil.) :

«— Certes, biaux sire, fait-il, il est si dehaitiés, que ne cuide pas qu'il vos peust respondre, e si n'a-il ne plaie ne sanç donc il se deust gravement doloir, mais nos cuidons que ceste maladie li soit venue par lasité. » — « Totes voies, fait Boort, vuel-je parler à lui. » E cil dit que il le fera parler, s'il puet. Si vient au roi Baudemagus e li dit : « Sire, fait-il, un chevalier est là hors qui parleroit volentiers à ceste prudome qui ci gist. » Li rois vient à Boort ; si li demande que il mant parler au chevalier malade... »

Fin (à demi effacée) :

« — Or me dites, fait Lancelot, que li hom vos me diois qui avoit mis les II lions là où ge ai esté ; quar il n'estoient ni lié ni enchané ors de la tombe, ains, je vi issir gottes de sang : ço e la chose dont je m'en merveill plus, e si en desir mult asavoir la verité. » — « Je le vos dirai, fait li prudome, tot ansi con gie a esté, que je le sai bien, e sachiés que ce fu une des plus biaux miracles que je oncques veise. »

XII.

In-f°. 383 f. vél. à deux col. de 34 lignes chacune, miniatures grossières et lettres peintes, écrit. du 14^e siècle.

SECONDE PARTIE DU ROMAN DE LANCELOT DU LAC.

Commencement :

« Ci endroit dit li contes que quant Agravains se fu partis de ses compaignons, si come vous avez oï, qu'il erra II jors e plus sans aventure trover que l'en

doie ramentevoir en livre, e en toz les leus où il venoit, fust en chastel ou en voie, demandoit nouveles de Lancelot à tos cas (ceux) que il encontroit, mais oncques en leu où il venist n'en pot aprendre la verité... »

Fin :

« Quant il fu à Kamaalot, il envoya ses mesages par tout le roiaume de Logres et manda à ses barons qu'iroient tuit à court, le jour de Pantecouste; que il la tandron la plus grant et la plus envoisiée que à omques tenist jour de sa vie. Si est tot tant asamblé la veille de Pantecouste, qu'il n'est nus hom, s'il les veist, qu'il ne s'an poist merveiller. Si fenist ici maistres Gautiers Map son livre et commence le Graal. »

On lit ensuite cette note d'une main du seizième siècle : « *Libro del cantare de mess. Lancelotto, el quale è de Ziliano di Anzoli, el quale ha capitoli 95 depenti, e carte scritte sono tresente ottanta e doe, et in nomine Jesu Christo.* »

XIII.

In-f°. 95 f. vél. à deux col. de 49 vers chacune, miniatures grossières, écrit. du 12^e ou du 13^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

DOONE OU DOOLINO DE MAGONZA.

Commencement (manq. les prem. feuell) :

Sor tot les autres fu de major renon,
Bovo no le quer ni merce ni perdon,

Ver lui s'en voit cos' irez c'un lion,
Et en claren clarença : « Chi a hai li pon....

Le recto du premier feuillet est tellement effacé
que je passe au verso, où se trouve le titre d'un cha-
pitre.

Coment Do. fi bandire oste

Cuens à San Simon.

Dodo çivalce cun son oste grant,
Por li camin i s'en vont erant,
Tant qi furent à San Symon davant,
E si le venent una doman portanp.
Bovo era levé à l'aube aparisant
E reguardo fora porme li camp,
Vi loce tendere e pavilon tirant,
Oue la grant oste, e lo vi li davant,
Quando la vi, no s'esmaio niant
De lui s'ybaldo, si li dist en oiant :
« Por qe me donés-vos vostre soldo... »

Fin :

Coment Varochez foit

Vestir sa dama e ses enfant.

Quant Varocher entra en sa mason,
Ne se trova palio ne siglaton,
Ne pan, ne vin, ne carne, ne peson,
E sa muler non avoit peliçon,
Malvestia estoit cun anbes ses garçon,
E Varocher non fi arestason,
Tot le vesti de palii da quinton,
De tot quel colse qe portera prodon,
Fe aporter d'entro da sa mason,
Si fe levar palasii e doion ;
En la corte K. fo tenu campion,
Da qui avanti s'en ora la çançon.

E Deo vos beneie qe so fu pasion.
Explicit liber, Deo gracias, amen.

Voici encore un texte fort ancien, qui offre un mélange presque barbare des deux dialectes du nord et du midi.

XIV.

In-8°. 191 f. vél. à longues lignes, de 21 à 34 vers à la page, écrit. du 12^e ou du 13^e siècle. Ce volume contient trois *Chansons*, dont la dernière est incomplète de la fin; la première occupe 70 f., la seconde 27, et la troisième 90.

DOOLIN DE MAYENCE et BUEVES D'ANTONNES.

(L'auteur du Catalogue imprimé dit que ce roman de *Doolin* est différent du précédent.)

Commencement (le recto du premier f. est à demi effacé):

Sangnor baron, plaist vous à escouteir
Bone chanchon, qi mut se fait à loeir :
Par jugleor n'orons mellior chanter.
Ce fu en may...

Fin :

Et li serjant le vont tot adestrant
Dusc' à le los Amaury le vallant.
Là deskendirent au peron d'or luisant,
Grant fu la place e coverte de gent,
Mut i assenblent baron e paisant.

Commencement de la 2^e Chanson (f^o 71) :

Signour, oiiés, franke gent honorée,
Bone chançon ben doit estre escutée :
C'est de Boevon, à le chiere menbrée,
Ki at par meir mainte paine endurée ;
Grans est la noise en Sivelle la loée,
Pris ont le roi de Cordres la loée...

Fin :

Li rois l'entent, mante larme a plorée,
Sa fille amoit, si l'a molt regratée,
Et le grant terre dont dut estre doée :
He Sivellie, duce chité loée,
Con remanreis por signor esgarée !

Commencement de la 3^e Chanson (f^o 98) :

Signour baron, or escuteis la some
Qui est escrite en le chité de Rome ;
Huimais oreis de Boeve de Hanstonne,
Ki en Sivele estoit portant corone.
A Bar-sor-Abe, en droite hore de none...

Fin :

Sivan mon fil avonmes chaint espée,
Ceste corone velh qe li soit donée,
Tout li baron ki sont de la contrée...

La fin manque.

XV.

In-f^o. 158 f. vél. à trois col. de 44 à 48
lignes chacune, lett. ornées et quantité de mi-
niatures curieuses quoique grossières, écrit.
de différentes mains du 13^e ou du 14^e siècle.

Commencement :

« De grant renomée, e grant puissance, e de grant envoieure, e de grant deduit, e de grant solaz fu plain li rois Artus, sans dotance sor tos les rois, sor tos les princes qui à son tens regnarent au monde; mult sot, e mult pot, e mult vallut, e tant ot avec soi noble chevalerie, que, se ne fust la grant jolivité qu'il ot en soi en tot ades e le grant solas qu'il avoit en son cuer, bien peust avoir mis en son tens tos les Crestiens en sa subjcion. Quant il commence à regner, bien avoit trois cens ans e plus que nostre Segnor Jhesu Crist avoit esté mis en croix... »

Fin :

« — Rois Artus, fet la damoiselle, puisque ge vos ai dit mon mesage e fet savoir à vostre cort por quiele achason ge ving ceens, ge n'ai ci plus que demorer, ge vos commant à Dieu, car il me convient retourner à nostre nef, ge ne le puis fere autrement : se vos en cestui jour pensez de la delleissance du Morout, vos ferez vostre honor, car vos savez que le Morout a esté vostre ami... »

Manque la fin.

XVI

In-f°. 100 f. vél. à deux col. de 47 vers chacune, lett. peintes et ornées, écrit. du 13^e ou du 14^e siècle.

Intitulé dans le Catalogue :

BUOVO D'AGRAMONTE et RINALDO DE MONTAUBAN.

(On lit en haut de la première page : *Assedio della cita di Agremont per Carlo re di Fr.*)

Commencement du premier roman :

Seignors, oez chançon de grant nobilité,
Elle est de voire estoire sans point de fausseté ;
Ains n'oïstes meilor en trestout vostre aé.
Si com Karll' de France li fort roy coroné
Gueroia li dus Bues d'Agremont la cité,
Karll les fist ocire le fort roy coroné,
Dever li dus Bues ocist Lobier li aduré,
Renaut ocist après Bertelais le menbré,
Dont la guerre fu grant e la mortalité ;
He Diex ! quant gentil home en fu puis affollé
E tante riche dame chaï en povreté,
Tante riche pucelle, tant orfelin clamé !
Ce fut à Pentecoste un haut jor en esté,
Que Karll tint sa cort à Pavie sa cité....

Fin :

L'emprene de France fu molt grains e marris :
« Sire, ce dist Ro. de c'en soiez toz fis,
Qe ja de grant duel fere ne monterez en pris ;
Bien savon qe Re. nos a toz eschernis ;
Il ne vos prise mie vaillant II parisis,
Se me vouldrez croire, tiel conseil i ert pris,
Dont il sera del cors vergondés e honnis,
Si les ferai detraire as quoes des roncis,
E à Mau le leré trestos vif enfouis,
Le rois So. de Gascoigne ars en feu e bruis,
Fetes vos garçons corre e porter vos escriis,
Si mandez vos barons de par tot le pays,
E si soit l'ost jurée à ses ans accomplis. »

Quant l'entent Karll' amont drece le vis :
« Roll. dist-il, biaux niés, molt es pros e ardis,
Ensi sera-il fet, foi que doi saint Denis ! »

Commencement du second roman (f° 39).

Seignors, or escoutez, que Diex vos soit amis,
Chevaliers et serjanz, bacheliers et meschis :
A une Pentecoste fu Karll' à Paris,
Venus fu de Seisogne, s'out Guitechin ocis
E Scebille out donée son neveu Baudois.
Le jor porta corone le roi de Saint-Denis,
Le grand anel el doi, en la chaeire assis,
Mout fut grande la cort des barons del país,
L contes et XX dus i avoit de grant pris ;
Le rois les apella, cortoiselement lor dis :
« Seignors, dist l'emprere, vos estes mi amis,
XV rois ay conquis, la Dam-le-Dieu mercis,
N'i a nul ne me serve dedenz ma sale antis,
Ne nus ne me fet guerre en trestot cest pais,
Ne mès cil de Gascoigne rois Uon le poestis,
Qi contre moi recette mi mortel enemis.»

Fin :

Li amirus Solden forment se dementa,
Mahon e Apolin doucement reclama
Et vit paien ocire, sachiez molt en pesa,
Re. le fils Ay. *Montauban!* escria.
En la presse se fiert, tant en acraventa,
E ses cosins Mau. molt près de lui justa,
Qant les soldens les vit, molt grant peor en a....

Manque la fin du roman. On lit en réclame au bas du feuillet : *Par de sore son cheval*. Ce roman n'est pas celui de *Renaud de Montauban*, mais bien celui des *Quatre fils Aymon*, différent de la rédaction at-

tribuée à Huon de Villeneuve, et dont on ne connaît qu'un autre MS. conservé à Metz. Voyez les préliminaires de la *Chanson des Saxons*, publ. par M. Francisque Michel.

XVII.

In-f°. 150 f. vél. à deux col. de 51 vers chacune, lett. ornées, écrit. du 13^e ou du 14^e siècle.

ROMAN DE TROIE.

(A la page 230 commence le Roman d'*Hector de Troie*.)

Commencement :

Salemons nous ensegne e dit,
E se lit hom en son escrit,
Qe nuls n'en doit son sen celer,
Ains le doit hom si mestrer....

Fin :

E menée à Troie à ses amis.
Or me volt taire e repolser,
Ne me voil plus travailler,
A grant joie e à grant anor
Par sons vivre por maint jor
En joie, en solaç longuement,
Amen dient comunement.

Deo gr. amen.

Commencement d'*Hector de Troie* :

Nous trovons pour scriture
Che Hercules, outre nature,
Fu fier, ardis sour tuit e grans,
Saçe, ligier e sour puissans,

Ne combati jamès à nus
Che briefmant ne fust vencus,
De lui tesmoient petis e grant,
Ch'il sol metoit cescune giant,
Foncioit ors e lions,
Sarpans, centaures e dragons,
Ne fu à suen tens en tout le mond
Tant fort de lui, noir ne blond,
Fors seulmant Hector le prous....

Fin :

Ains che nus feisist areste
Chi vous deuse tout retraire
La joie grand, che pere e maire,
Freres, cuisins e ceus de Troie
Firent pour lui, seroit ennoie,
Che dir deust de tuit le çant,
Car seroit trou long parlemant;
Pour tant ici m'en vueil souffrir,
N'en dirai plus, ains vueil teisir.

DEO. GR. AM.

*Da Portuivel Guiaume sui,
Buen servir est gardiez à cui
Des cauçes noires grand merci,
De ce che ay escrit bien sui meri.*

XVIII

In-f°. 223 f. vél. à deux col. de 42 vers
chacune, lett. ornées et beaucoup de minia-
tures, écrit. du 14^e siècle.

Commencement :

Salemons nos enseigne et dit
E se lit-on en son escrit

Que nus ne doit son sens celer,
Ains le doit-om si demonstrer....

Fin :

Mout vaut eurs e esperance,
E qi en Deu a sa creance
Ne li puet pas mesavenir ;
Ci estuet le conte fenir.
Ici fenist la meudre estoire
Qui onques fu mise en memoire,
Je n'en sai plus ne plus ne dist
Benois qi cest romains escrit.

Ce MS. du roman de *Troie* est plus étendu que le précédent, quoique le Catalogue assure le contraire : les trois derniers feuillets sont ajoutés. Ce célèbre poème de Benoit de Sainte-More, est très-commun ; mais il est utile de rechercher le texte le plus ancien, qui n'est pas du 12^e siècle, comme l'a dit Montfaucon, en décrivant le MS. de la Bibl. Ambrosienne de Milan, manuscrit plus moderne que celui de Naples, et même que ceux de Venise. Voy. *Bibl. manus.*, t. I, p. 530.

XIX

In-f°. 91 f. vél. à deux col. de 30 vers chacune, lett. ornées et peintes, belle écrit. du 12^e ou du 13^e siècle.

FOLGO DI CANDIA, DI ERBERTO DUCA DE DAMMARTIN.

(Ainsi nommé par erreur dans le Catalogue, où l'on a emprunté, dit-on, ce titre à Du Cange. C'est le fameux roman de Guillaume d'Orange en provençal, dont les traductions en italien sont manuscrites à Florence sous le titre de *Nerboncsi*. Voy. ci-dessus p. 83.)

Commencement :

Oeç un vers chi no fo pax fraym,
Et no'l trova Gascun ne Pitayn ;
Erber li duc li fist à un matin,
Si le fist scrire in un bref Bauduyn
Si com li cont sen poc al cef Melin
De la batailla T. lo barbarin :
Sego n'en mena ne parent ne cosin,
An laxa morto Vivian fiç Garin,
Entretenuç Girart et Guiolin,
Après lui plus C. M. Barbarin,
Davant li autres Balduc le fiç Ayelin :
Entres ses teres ne sort agua de Rin ;
Gal ne li canta à sira ne à matin,
Ne pucella i ot amor de meschin,
Tut fu estrato de lo legnaço Chayn ;
Bien fo armet ne sembla pax frayn,
Aubers ot bon et helmo pytayn,
Asta ot grosa ne sape ne de pin,
Et enseigna d'un vermel astorin,
Entre ses choses hot un amorayn
Covert de payle e manta de samin,
En son escuç un nome d'Apolyn,
Sa spea vante tot l'avoir de son lin,
Molt ferrament se met in son trayn,
Al cont il dist un mal latyn :
« Sta-tu François ? aprè es de ta fyn,
Se no te torni le to escuç belvesyn ;
Guenchis vers moy e say di ton camyn ?
De celui aura Gugel' malvays vexin,
C'alspée aray li piliçon hermin. »
Guill' l'ot, n'en entende son latin,
Ança se reclama ad Jhesu Naçarin :
« *Propicio Deo* che fist de l'aigua el vin

Quando fo à le noce del seon archeteclin ;
Dame abatere l'orgoioil del Saracin.... »

Fin :

Li Saracin de Persie virent l'ost aprosmer :
Lors sorent il por verité k'il auront ke coroçer ;
Mès Bertram esperone, vait à ferire lo primer,
Tot plena sa lance lo feit mort trabucer ,
E li bom roy de França laxa li çival aler :
Si fiert un roy de Persie sor l'escu de quarter,
De sor la bocha d'or, li a fait despecer ;
Tote plena sa lança il fait mort trabucer,
A alta vois escrie : « Ferec, frach çivaler,
Quar en voy Babilonie à mon brand chalonger. »
Qui lor veist Franceis sor payn deferer
E oucir e abatere e à dolor detrençer.
Droit tot in Babiloine en vont un maxaçer
Que à l'Amiranc contarent son mortel engonbrer :
« Perduc aveç vostri homes sença outro recovrer,
C'ains n'en verec un sani ne salvo n'enter ;
Car li alieç à secorer maintenant et ayder. »
Quant li entend li soldan, del dol cuida ragier
Et a dit à mexaçer : « Garde no me'l celer,
Como po ce estre ? sunt XXX millier ? »
« Oïl, plus de C. M. li po-en bien priser,
Unques non veistes gent si bien estre apareller. »

Ce roman, dans lequel on remarque un mélange singulier et barbare des idiomes du nord et du midi, paraît pourtant appartenir plutôt à la littérature provençale ; en tout cas, il offre tous les caractères d'une ancienneté irrécusable, et l'on peut le regarder comme un des plus curieux monumens de la langue française, surtout dans sa première partie. Il four nira sans doute quelques preuves nouvelles au sys-

tème ingénieux de M. Fauriel sur l'origine de nos romans de chevalerie, et nous faisons des vœux pour que l'éditeur des romans de *Berthe* et de *Garin*, M. Paulin Paris, se charge de le publier en France.

XX

In-f°. 55 f. pap. à deux col. de 61 vers chacune, écrit, du 14^e siècle. Manque le premier feuillet.

LE MÊME ROMAN.

(On lit au verso du dernier feuillet : *Gulielmus de Orenga nel titolo posto al de fuori del libro sopra le taccolese leggevosi.*)

Variantes des derniers vers :

E li bons roy....
De sor la bocle.....
Quar evoy Babelonie. ...
Droit tot in Babellonie en vont un mexancer...
Et a dit al mexager.....
Como poce estre sunt-il XXX miller...
... ..estre à pareler.

XXI

Pet. in-f°. 304 f. vél. à longues lignes, de 32 vers à la page, par strophes de 21 à 22 monorimes, lett. peintes et beaucoup de miniatures, très-grossières, dans le caractère lombard, écrit. du 12^e ou du 13^e siècle.

LA CONQUÊTE DE L'ESPAGNE PAR CHARLEMAGNE.

Commencement (à demi effacé) :

En honor et en bien et en grant remembrance,
Et offerant... honor et celebrance,
De Celui che por nos fu feruz de la lance,
Por trer noz et nos ames de l'enfernal poissance,
Et de son saint apostre qi tant oit penance,
Por feiz qe cescuns fu... en veraie creance,
Qe Per e Filz, Esprit sunt in une substance,
C'est li barons saint Jaques, de qi façon lamentance.
Vos voil canter e dir por rime e por sentence
Tot ensi come Karl e el bernage de France
Entrerent en Espagne, e por poeste de lance
Conquistrent de saint Jaques la plus mestre habitance,
Ne lascerent por storne ne por autre pesance,
S'il n'ausent leisie par une défiance,
Que lor fist Caevesol le sire de Magance,
Coronez ens..., n'en soiez en dotance,
Roland, par chi l'estorie e lo canter comance,
Li melors chevaliers que legist en siance,
Ben li vos dirai, c'un (poi) fetes silence.
Segnors, ceste estorie fait bon vos conter, etc.

Premiers vers des strophes suivantes :

Or porois-vos oïr por veritez provée
Comant dou Parlamant fut feste l'assemblée...
— Sa cort tient Carlemagne à Aisse-la-Capelle :
Les barons li avoit...
— « Oiez, barons, fait Carles à la barbe florie,
Trois nuet l'une près l'autre que ne dormoie mie... »
— Segnors, vos savez ben qe travail e repos...
— « Se Diex m'ait, fet Roland qe ben parle galès... »
— Molt fu coie la cort, quant oit parlez Rollant...
— Le fils al duc Grifons, Gaenellons se leva...
— Après li contes Gaines, se dreça Salamon...

- Sor piez se dreçe dux Naym de Bavier...
- Le parlamant ont pris de l'alez en Espagne...
- Celui jor furent à aise la cor e le bernagne...

Au f° 21, les vers changent de mesure, et la strophe, qui commence en alexandrins, se termine en vers de dix syllabes :

- De randons esperonne l'archivesque valant,
Alors fu Ferragus, d'une riens desirant,
A ceus paiens bailli son grant tinet pesant...
Ferragus treit la bone spée treçant :
« O tu es mort, fait-il, o tu te rant... »
— Si de la force Ferragu dir devroie...
— Ne est pais mervoille se Gerar oit paor...
— Si donc veist li quens Rollant airez...

Premiers vers des dernières strophes, f. 297.

- Por le conseil de Naime le bon dus,
Estoit le rois sor palefroi cremus...
— Le duc regarde parme la val sopraine,
Vit la grand ost de rice Carlemaine...
— Lor est Ro. desos la lande erbue,
Desis à terre de sa beste cremue...
— Rolant or del duc la lamentance,
Respont à lui con molt grant piatance...
— Or racontes che fu sor le laris
De dous vassaux, che sunt des bonté eslis...
— Grand fu la presse des François e de Breton,
D'Allemans, de Flamens et de Frison...
— Si tot comme le niès au fil Pepin
Avoit oist Ostos cosin...
— « Sire cosin, ce dit le pugneur,
Dond n'avez lit, cil, saie ou tor... »
— Le duc regarde e voit li rois che ne voit
Oliv. le duc maine et Ogez ad exploit...

— Avant son oncle, le fil de la marchise
S'engenola, e merci oit requisse...
— De la grant joie c'oit K. le bon rois,
A poi non pasme por desus le camois...

Ici le caractère d'écriture change ainsi que l'orthographe et le mètre des vers, qui redeviennent alexandrins par intervalles.

— A grant piece se ensamble che ne porent movoir
D'iluec où il furent, cur cescun cort veoir...
— Le roi drece nie mes pour samblance n'i adestre,
Muntier li fist sour le bay de Colestre...
— L'empere fu taisant e li barons ausi,
Pour oïr enotier ce que ou duc gei...
— Le roy fait montier Sanses, por la mar l'oit covré;
Pues issit K. le petit pas enver l'ost cuiacié...
— En tiel maniere com avez entendue,
Se vont François cantant là ondant por la menue,
Louant à aute vois l'aute vertue asolue
Q'il ont la flor dou segle qe piece i fu tollue,
Q'en terre outre-marine avoit esté perdue,
A suen Sarisin e honor e or li olt rendue :
Venite et exultemus! cescun Frans breit e hue,
Por la noble engendrée qe Deu nos a rendue,
Que concei Milon en Bertaine sa drue,
Ensi s'en vont cantant, sens autre retenue.
Trosque ao trief Carllon la terre defendue,
Le niès ao roi de France Salemon ao conte Hue
Gondelbuef le Frixon, Sourbriens barbe canue,
Gainelon de Majance, li fist gient reçue.
Ci tourne Nicolais, à rimes l'a conplue
De l'estree d'Espagne qui tant eltee es congneue,
Par ce ch'elle n'estoit pas rime conponue
Da cilt alt pont en avant ond il la proveue

Pour rime c'un celu q'en latin l'a leue,
Ou contons de l'histoire qe doit estre entendue,
Da cascun q'en bonté ha sa vie disponue
Avant que Rollant soit.

Ce demi-vers semble être une réclame qui annonce une suite.

XXII

In-4°. 162 f. vél. à deux col. de 28 à 33 vers chacune, lett. ornées, écrit. du 13^e ou du 14^e siècle.

ROMAN DE FLORIMOND, par *Aimon de Castillon*.

Commencement :

Cil qui a cuer de vaselage
E vult amer de bon corage,
S'il vuet oïr e escolter,
Ce que Aymes velt racunter,
Assez puet de bien aprendre,
Se de buen cuer il vult entendre;
Or oiez, seignors, che qe di :
Aymes Porcilanui
Fist le romains tan scieman
Que teus l'ora qe ne entent :
Por quoi il fu fais et dis
Porcinaluina fu escriis,
Toz jors mais en iert ramenbrance,
Il ne fu mie fais en France,
Mais en la langue des François,
Le fit Aymes en Lionois.
Aymes i mist s'ententiun,
Le romayns fist à Chastellun,
De Felipon de Macedoine

Qui fu noris in Babiloine
E del fils au duc Mataquas
Qui estoit sire de Duras.
Floremont ot non en françois
E Lecheos dit in greçois.
Rois fu ce, si conquist asez,
Dirai vos-en, si m'ascoutez.

Q'oit al segnor à Castellun
Estoit Aimes une saisum,
Et porpensa soi de l'estoire
Q'il avoit en sa memoire ;
Il avoit in Grece veue,
Mais n'estoit pas partot seue,
A Filoppole la trova,
A Castelon l'en aporta,
Ensi com il l'avoit aprise,
L'a de latin en romans mise.
Aymes de Varennes retrait
Des anciens ce q'il ont fait.....

Fin :

Quant Aymes en fist le romans,
Mil cent et quatre vint viii ans
Avoit de l'Incarnacium :
Adonc fut retrait par Aymum.
Cest romains est de Floremunt
Qui fu flors de trestos le mont,
De laquel flors ensi le faut
Que Roma da Naples conaut ,
Dont fu Alisandre engendrez,
Qu'à tos jors sera renomez.
A la fin de nostre enscrip,
Renduns gracie à Yesu-Crist
Che por son Pere soir et matin
Nos a conduit à laudable fin.

Ce manuscrit semble plus ancien et plus correct que celui de la Bibl. du Roi, coté 6973, lequel a servi aux citations de l'*Hist. litt. de la Fr.*, t. xv. Au reste, les manuscrits de ce roman ne sont pas rares.

XXIII

In-f°. 63 f. vél. à deux col. de 30 à 37 lignes chacune, lett. peintes et miniatures grossières, écrit. du 14^e siècle.

ROMAN DE TRISTAN.

(L'éditeur du Catalogue a mis en note sur le premier feuillet du MS. *Credo sia Tristain.*)

Commencement (presque effacé) :

« En ceste partie dit li contes que à lendemain vinc la damoiselle Moucilidem... que il avoit trové en T. e cil li dit tout la verité qu'il n'en ose seler riens : « — Coment, mestre, fei la damoiselle... »

Fin :

« Quant li translateor di cestui livre en out encor tret en langue franchoise, m'a-il requis e prié par soi e par autre e par ses lettres e par sa boche, por ce qu'il a trové que molt chose i fallent en cet livre, q'il le convendroit à metre, ne metre ne se porroit desormais, qe ge autre fois mi trauvaillasse di faire une autre livre où soit contenu to ce qe en ceste livre faut ; et ge, qi sa priere e son comandement n'oseroit trespasser, les ment en la fin di cestui livre con à Monseignor que maintenant que la froidure di cestui iver sera passé e nou scrom au commencement della douse

saison qe l'en appelle las saison de verie, qe adonc e mi serai avant pou repossés après le grant travail di cestui livre, en que ge ai demoré un an entier, si que ge ai lassés tote chose e tos autres solas, e mastre Qualtiers Map, qi fist le propre livre de Lanc. e mis sire Ubert de Buron, e ge meemes, qi sui apellés Helyes de Boron, tot qe nos avon menés à fin je acomplirai, se Dex mi dont tant de vie que ge puisse cellui livre metre à fin, e je endroit moi merci mult le roi Henri monseignor de ce q'il loe le mien livre e de ce q'il li done si grant pris. *Finito libro, Deo grazias.*»

Ce texte du roman de *Tristan* est différent du MS. de la Bibl. du Roi, coté 7117, qui a servi à faire connaître les noms des auteurs; ainsi, le MS. de la Bibl. du Roi ne désigne pas Helie de Borron comme le continuateur de l'œuvre de Gautier Map et de Robert (ou Hubert) de Borron.

CAT. IMPR. MSS. LAT. HIST. — PROF.

XXII

In-f°. 80 f. pap., écrit. du 16° siècle.

DELL' ISTORIA VENEZIANA DELL' ANNO 1513
(di Aloise Borghi).

Commencement :

« Poiche le cose dell' Italia per li moventi della Lega di Cambrai rimasero in diversi modi contaminate e confuse. »

Le 3° livre, écrit d'une autre main, commence :
« Dell' anno 1515.

« Era, quando queste cose si facevano, Massimiliano imperatore nelle parti del norico... »

Le MS. xxii *bis* est une autre copie de cette histoire inédite, avec une épître dédicatoire de l'auteur au doge Francesco Veniero.

DCXV

JACOBI EPISCOPI ACONENSIS HISTORIA.

(Voy. le Catal. impr.)

MS. plus complet que l'édition donnée par Bongars, avec beaucoup d'actes concernant la croisade.

DCCCXLVI

JOH. GUALLANDUS. HISTORIA RERUM GESTARUM ANNO PRIMO BELLI FRANCORUM ADVERSUS FRANCISCUM SFORTIAM.

(Voy. le Catal. impr.)

Cette histoire est inédite. Il y en a un autre manuscrit dans la bibl. de Turin.

SUPP. MSS. FRANÇ.

IX

In-4°. pap., 17^e siècle.

RECUEIL DE DIVERSES PIÈCES.

(*Ex libris Amadei Svajer.*)

- Voyage de la reine d'Espagne, 1679.
- Voyage de Madame la Dauphine de Bavière en France, 1680.
- Description du voyage de l'Amérique fait par

M. Gabaret avec son escadre, et de tous les lieux où il a esté, 1682.

— Relation du voyage de M. de S. Amand ambassadeur pour le roy très-chrestien à Maroc, où l'on voit les honneurs qu'on luy a rendus et tout ce qui s'est passé dans les audiences qu'il a eues du roy de Maroc, avec un portrait de ce monarque, 1682.

— Relation de tout ce qui s'est passé touchant la guerre d'Alger, depuis que les Algeriens ont rompu la paix, 1682.

— Relation de M. de Poincty touchant ce qui s'est passé devant Alger, 1682.

— Attaque de la ville d'Alger par l'armée navale du roy de France, 1683.

— Relation du voyage de S. M. T. C., 1683.

— Journal de tout ce qui s'est passé pendant le voyage du roy en Flandres, pendant l'attaque de la ville de Luxembourg, 1684.

XII

In-4°. 143 f. vél., écrit. du 13^e siècle.

POÉSIES PROVENÇALES.

Ce MS. incomplet des 24 premiers feuillets et de quelques autres dans le courant du volume, renferme des poésies d'Albert de Pongibot, d'Anselm de Faidit, de Arnaud Daniel, de Bernard de Ventadour, de Bertrand d'Alborns, de Blancas, de Blancasset, de Folchet de Marsiglia, de Gérard de Børnelh, de Piervolh et de Rambaut d'Orenga. Il n'est pas désigné parmi les manuscrits étrangers dont M. Raynouard a eu communication (*Choix des Poés. des Troub.*

t. II. p. 440). Dans ce manuscrit, le premier couplet de chaque chanson a été préparé pour recevoir la musique.

Le roman moral de Daude de Pradas, qui termine ce manuscrit, n'avait été cité ni par Raynouard, ni par Millot, ni par Crescembeni, ni par Nostradadamus; on ne connaissait de ce troubadour, curé de Maguelonne, que des pièces courtes et fort libres. Mais les éditeurs de l'admirable *Lexique roman*, ouvrage posthume de M. Raynouard, ont publié, dans le tome II, quelques fragmens du roman *des Vices et des Vertus*, d'après le MS. de Venise.

Du f. 120 au f. 148, 32 vers à la page, longues lignes.

Aisi comenza el romans du Daude de Pradas :

Honestats es e cortesia
Pessar tal re que bona sia :
Pessar deu hom que pessar pes
Don pusca venir calque bes :
Trop es hom nueg, e vas, e caus,
Qui pessar laxa per repaus.
Nuls hom non deu tan soyornar ;
Que pessar ne deia laisser :
Pessars el soyor no e escuris,
E soyor ses pessar es cruçis ;
Doncs qui ben pessa ben soyorna :
Car bons pessatz en ben dir torna ,
E bos dire torna en ben obrar ;
Per ço deu hom ades pessar.
Per bo pessar, dig et obrat
Son tug li sen del mon trobat.

Seyors es bos, pessatz e payre
De (tot) ben dir e de ben fayre.
Res no s' dicz ni s' fay ben ne gen,
Se bos pessatz no y consen :
De se meteis es pessaments
Caps e meis luecs e compliments :
Qui be no pessa so que pessa,
Per nient trebailla sa pessa
Qui ben no pessa so que ditz ...

Fin :

Romanz, vai t'en tot dreg al Pueg:
Seynor, ti do ses tot enueg,
Co es l'avesques En Esteves,
E, s'el trobas, paor no t'leves
Que ben non sias acullitz
E ben honratz e ben grasitz ;
E diras li tot suavet :
Daude de Pradas mi a tramet,
Per esser vostre si os agrada :
Puis m'auretz just' una vegada,
Et entendretz ben ma raso,
Aissi m' retenets, si os sab bo ;
Que s'ab home non estaria,
Sermos escurs canços plasria ;
Com axi plaseria 'l seus ;
Car no m' asaut dels autruis feus,
Se nols tenia franchamen :
Ab vos m'autrei ab cest coven.
Aquest Romans es finit :
Dieus ne sia benesit.

*Anno Dom. MCCXLVIII, 11 Kalendas Junii;
signum est de Capelades qui li (sic) scripsit.
Testes huic rei sunt cui dispendium et pennam.*

Il y a encore, parmi les MSS. franç. du Supplément, deux autres volumes cotés XI et XXIII, où se trouvent des poésies provençales que M. Raynouard n'a pas examinées.

XIII

HISTOIRE DE LA MAISON DE LA TRÉMOILLE.

In-4°. 89 f. pap., écrit. du commencement du 17^e siècle.

C'est une généalogie très-bien faite et très-détaillée, dans le genre des grandes généalogies de Duchesne et de Bouchet. Je la crois de ce dernier, d'après l'écriture. Elle finit à Frédéric de la Trémoille, comte et seigneur de Benon, né le 23 décembre 1603.

SUPL. MSS. ITAL. ET LAT. CL. X. HISTOIRE.

CXVI

In-4°. 26 f. vél. à longues lignes, lett. ornées, belle écrit. du 14^e siècle.

ESTOIRE D'ATTILE.

(Relié à la fin d'un in-4° vél. du 14^e siècle, contenant : *Joannis à Naone, de edificazione Pataviæ urbis.*)

Commencement :

« Après ce que nostre seigneur Jesu Crist nasqui e fu penez e mort, apostre furent mout esgaré; mès après ce que il fu resusités, se reconforterent-il mout que il le virent e parlerent à lui maintes fois. Mès li

jors de la Pen. donoit Nostre Sire à ses apostre sa grace e sa beneizons, e li Saint Esperit donoit-il à sascuns que il l'avoient veu aler ou cielz le jors de l'Ascension. E, de lors en avant, prist cascuns sa voie e s'en alerent parmi le monde preechant le noms de Jesu Crist e de tout ce que il virent e oïrent de luy.....»

Fin :

« Panduecus, qi fuis estoit de la mort des mains des Cristiens, ne puet pas fuir la mort des mains des Ongres, que lors quant il fu en Ongrie, Corpisels lor corut sus à l'aspée toute nue en sa mains, li donoit parmi la teste, si li porfondoit jusques as dens: de ce furent Ongres molt corociez, mès il ne le porent amendier. *Deo gratias.* »

Au verso du dernier feuillet, on a écrit la prophétie de la sibylle Eurithée, relative au *Fléau de Dieu*.

CLXXIV

In-4°. pap. écrit. des 15° et 16° siècles.

(Ex concil. Xvirum.)

EPISTOLÆ LATINÆ ET ITALICÆ 189 PRINCIPUM ET ILLUSTRIORUM VIRORUM, AD SIXTUM IV, INNOCENTIUM VIII ET ALEXANDRUM VI, PONTIFICES, MAXIMA EX PARTE AUTOGRAPHÆ.

Voici celles qui concernent l'histoire de France; il y en a :

14 de Pierre d'Aubusson, grand-maitre de l'ordre de Malte, écrites en 1480 et suiv.

1 de Charles VIII à Alexandre V.

1 de Marc Catancé : *Epistola de ense et pileo*

missis ab Innocentio VIII ad regem Galliarum et a se delatis.

1 de Innocent VIII au roi de France, *pro capturé Joannis comitis de la Mirandole*, 1487.

2 de Louis XII à Alexandre VI.

3 de St. François de Paule à Innocent VIII, 1484 (relat. à Louis XI).

10 de Jean-Jacques Trivulce à Innocent VIII.

CLXXV-VI

In-f°. pap., écrit. du 15° et du 16° siècle.

(*Ex concil. Xvirum.*)

EPISTOLÆ LATINÆ ET ITALICÆ PRINCIPUM ET ILLUSTRIORUM VIRORUM, AD SIXTUM IV, INNOCENTIUM VIII ET ALEXANDRUM VI, AUTOGRAPHÆ.

On trouve dans ce recueil des lettres autographes :

D'Anne, duchesse de Bretagne.

De Catherine, reine de Navarre.

De Jean, roi de Navarre.

De René, duc de Lorraine.

Et de François, duc de Bretagne.

CLXXVIII

In-f°. pap., écrit. du 15° et du 16° siècle.

(*Ex concil. Xvirum.*)

EPISTOLÆ ET ACTA DE REBUS ITALICIS SUB SIXTO IV, INNOCENTIO VIII ET ALEXANDRO VI, MAGNA EX PARTE AUTOGRAPHÆ.

Autre recueil, de la même espèce que le précédent, pour la même époque.

Je m'arrête ici ; cet extrait de mes notes , plus ou moins détaillées , suffit pour faire connaître la nature et l'étendue de mon travail. Je me propose , quand j'aurai plus de temps disponible , de publier beaucoup d'autres notes que j'ai mises à part en les revoyant , et je compléterai ensuite l'ensemble de mon voyage bibliographique par l'examen abrégé des bibliothèques du monastère de la Cava , de celui du Mont-Cassin , des villes de Gènes , de Vérone , de Ferrare , de Pise et de Ravenne. J'avais rapporté la matière d'un volume in-4 ; mais , à l'époque où nous sommes , il n'y a que les académies qui puissent consacrer leurs loisirs à publier des volumes in-4° pleins de critique et d'érudition , volumes que personne n'achète , parce qu'il n'y a plus de bibliothèques particulières en France , et qui ont à peine cent lecteurs , parce que la véritable instruction est aussi rare que la superficielle est commune à présent.

EXTRAIT
DES MÉMOIRES INÉDITS
DE JEAN DE HAYNIN.

(Voy. les Notices de la Bibl. Laurentienne de Florence.)

Je m'étais promis de ne pas grossir ces Notices, déjà trop volumineuses, par des fragmens empruntés aux ouvrages inédits dont j'ai fait la description bibliographique; mais le Conseil de la Société de l'Histoire de France m'ayant demandé communication du récit de la bataille de Montlhéri (en 1465) tiré des Mémoires du seigneur de Haynin, je me suis fait un devoir de répondre au désir de cette Société, qui compte parmi ses membres tant de savans et d'historiens distingués.

« Lendemain 13^e de juillet, partant du pont de Saint-Cloud, allèrent loger à Issy, où ilz eurent avis que le roy et son armée venoit avant, approchant de Paris, et que pareillement les ducs de Berry et de Bretagne estoient aussi près d'eux que l'armée du roy : mais ceux de nostre camp n'estoient de rien estonnez de la venue du roy, et faisoient bonne chere.

Le 15^e, laissant pour la garde du pont de Saint-

Cloud et autres lieux à l'entour, un gentilhomme de Haynaut, appelé le sieur de la Motte, toute l'armée vint loger à Monlhery, qui est sept lieues delà Paris; et y estant arrivée l'avant-garde, incontinent le conte de Saint-Pol manda à ceux du chasteau, que, s'ilz vouloient bailler et adresser vivres pour argent, que l'on ne leur demanderoit rien, ny mefferoit rien, en cas qu'ilz ne fissent rien à ceux de l'ost : ce qu'ilz accorderent, et alloient et venoient par l'ost et faisoient par semblant très-bonne chere. Or Philippe de Mainstains, sur le soir, avec huit ou neuf compagnons, departit chercher quelque aventure et vint à un village nommé Cattes, et tantost aperçut un homme accoustré d'orfayverrie avec quinze ou seize chevaux venir sur luy, et doutant qu'il y auroit plus grand nombre de gens derriere, se retira doucement et vint faire le rapport au conte de Saint-Pol, qui en avertit le conte de Charolois, et y fut tantost envoyé son espie, qui rapporta que audit Cattes il y avoit environ six cens chevaux et que l'avant-garde du roy s'y attendoit. Sur quoy, le conte de Charolois manda au conte de Saint-Pol, qu'il avoit choisy lieu pour attendre le roy et pour donner la bataille, et que luy, avec l'avant-garde, allast là endroit, et estoit ledit conte de Charolois logé à Longumelle. Mais le conte de Saint-Pol manda arriere, que, pour mourir, il ne demarchoit point, et qui le voudroit là endroit trouver, qu'on l'y treuveroit; et sur ce, il fit toute son armée et avant-garde departir et tirer aux champs hors du village de Monlhery : et pouvoit estre environ mynuit, et faisoit très-brun, et viderent hors ledit village par le mesme lez que l'on y estoit entré,

sans ce que la pluspart de l'avant-garde sussent pourquoy ni à quelle cause. Et incontinent que l'on fut hors dudit village, chascun en son harnois, on faisoit ce qu'on vouloit : les uns demeuroient à cheval, les autres descendoient et se couchoient tout armez ; les autres se pourmenoient, et ce duroit jusques au jour, car les nuits estoient courtes ; et incontinent le jour veu, le conte de Saint-Pol alla visiter le lieu, et puis, se mit en bataille, le dos tourné contre le bois à la main senestre du chemin qui va de Paris à Monlhery, le visage tourné vers le chasteau ; et ce fut le 16^e jour de juillet, et n'eut aucun de ladite avant-garde loysir d'ouïr messe ni de desjeuner ni eux ni leurs chevaux, ce que vint à plusieurs mal en point ce jour là. Et comme, tantost après, le conte de Saint-Pol entendit les approches de l'avant-garde du roy, il manda au bastard de Bourgogne, qu'il luy envoyast deux mille archers de sa compagnie, ce qu'il fit ; et gueres après, y vint luy-mesme, et se mit en bataille, du rang des autres, à la bonne main du grand chemin, dessus le comble de la montaigne ; et puis après, le seigneur de Ravestains, le conte de Charolois et les autres y vindrent et se mirent en bataille, et faisoient affuster quatre ou cinq serpentines devant les archers et hommes d'armes, car toute l'artillerie ne fut pas dressée, et ainsy campés, attendirent la venue des François long espace de temps jusques qu'enfin l'on vit venir des avant-courriers descendans de costé et d'autre ; puis, suivoit en bel ordonnance tout le camp du roy, qui, de fait à fait, ainsi qu'il arrivoit, se mit en ordre et bataille tout au long d'une grosse haye bien epaisse, et ce fut en-

viron lessept heures du matin, et sans que de nul des deux partis fust envoyé personne pour sçavoir leur intention et volonté, ni pourquoy chascun d'eux estoit là endroit venu ne à quelle cause.

La premiere salutation que les Charolois firent estoit un coup de serpentine, et incontinent après, des autres, dont les adversaires furent merveusement estonnez et esparpillez. Mais tantost ilz se rallierent et rendirent semblable bonjour. Mais comme les François estoient campez en la montaigne et les Bourguignons en la vallée, ilz tiroient quasi tousjours par-dessus nos testes, dedans les bois ou vignes jusques qu'ilz changerent leur visée. Ilz furent, long espace de temps, regardant les uns les autres, avec petites escarmouches, en quoy s'exerçoient Philippe de Mainstains et Cillahon d'Ene. Puis, le conte de Charolois donna charge de bouter le feu dedans le village de Montlhery pour deux raisons : la premiere afin que nul de ses gens en fusse trompé, tué ou blessé, ou prins des François, y pensant aller repaistre à cause de ce qu'ilz avoient grand faim et grand soif, et qu'il y avoit des biens assez ; l'autre cause fut pour en faire vider les François qui s'y estoient boutez et qui par là endroit escarmochoient et grevoient les Charolois ; et y fut bouté le feu, mais à grande difficulté, car les François firent grande defense, et y eut grande appertise d'armes d'un costé et d'autre si quamment M. Antoine de Hallevin, fils et frere du sire de Hallevin, et Baudechon de Lannoy, frere du Begue de Lannoy, s'y porterent vaillamment.

Ce fait, les gens se remirent en leur ordonnance,

et alla le conte de Charolois à l'entour de son camp, admonestant et encourageant ses gens, son pennon à demi desployé après luy, lequel portoit Philippe d'Oignies, sire de Quesnoy-sur-la-Reulle, à cause qu'il estoit son premier escuyer-tranchant. L'estendart du conte de Charolois estoit tout de soie, my-party de noir et de violet, à un bel bramage l'un parmy l'autre. Celuy du seigneur de Ravestain estoit de soie tout vermeil, à un bramage d'or; celui du conte de Saint-Pol, my-party de soie grise et rouge, à un licorne d'argent au bout de dessus envers la lance, à-tout la corne et le bout des pieds d'or, et si avoit escript de grandes lettres d'or : *Mon mieux*; celui du bastart de Bourgogne estoit jaune à une grande barbecane bleue dedans et son mot de lettres bleues pareillement, et ses archers avoient paltoz rouges à-tout la croix de saint Andrieu blanche, et une barbecane au milieu de la croix. Ceux des archers du conte de Charolois estoient de drap my-party de noir et violet, les archers de corps ayant une croix de saint Andrieu de deux bastons neutilleux dedans, un fusil, et un C et Y ès deux costés dudit fusil tout d'orfayverrie; les archers de corps du conte de Saint-Pol avoient paltoz, le dessous de drap gris decoupé et le dessus de drap rouge tout chargé d'orfayverrie, à une houppes au milieu, devant et derriere, sans avoir la croix de saint Andrieu. *Item*, ceux du seigneur de Ravestain avoient paltoz tout rouges, à-tout la croix de saint Andrieu blanche et une chiffre au milieu qui se monstroit à façon d'une M, et son estendart estoit pareillement gris et violet, avec un oiseau de proie et des perdrix d'or. *Item*, l'estendart du sire de

Fiennes estoit party de noir et de violet et un grand G et un grand F dedans d'or, et une grande tadorne d'argent, et les paltoz de ses archers otelz. L'estendard du sire d'Aymeries party de blanc et de rouge; l'estendard du sire de Neuvil rouge à trois rondes boucles d'or; l'estendard du sire de Haves bleu et rouge à une damoiseil d'or dedans et de lettres d'or escrit : *Pour cause*; la banniere de Philippe de Waurin, sire de Saint-Venant, avec les plaines armes de Waurin à trois lambeaux d'argent; celle du sire de Fontaine en Haynaut escartellée de Hennin-Lietard et de Luxembourg. Le conte de Saint-Pol et ses trois fils et neveux de Fiennes n'y eurent nulles armes, à cause de ce que on estoit contre le roy, ne nulles cottes d'armes.

Le susdit jour seiziesme, il faisoit hideusement chaud, ce que travailla merueilleusement les Charolois, qui avoient bien peu d'ombre, et estoit la terre où leur camp estoit assis chargée de bled et ahannée et labourée par grans riolz et trop plus grans que selon l'usaige de Flandres ou d'Artois. Or, pendant ceste attente, vint nouvelle que les gens que l'on veoit devant eux n'estoient que l'avant-garde du roy et que le reste de son camp suivoit avec sa personne et la grosse artillerie, et que partant on devoit penser ce que on avoit à faire, attendu que l'on estoit en un lieu où il n'y avoit aucuns vivres et que l'on pouvoit bien doubter que le marechal Joachim avec les Parisiens pouvoit bien venir par derriere; qui fut cause que le conte de Charolois ordonna au conte de Saint Pol prendre cinq ou six cents lances et trois ou quatre cents archers, et escarmoucher aux gens que l'on

veoit devant luy pour les essayer et veoir leurs forces, aussy pour les deslier, si estoit possible, devant venir plus grand secours, parce que nos gens estant en cette longue attente se debilitoient de faim et de soif et de soleil.

Mais ce bruit n'estoit veritable, qui avoit couru, que le roy n'estoit encore arrivé, car l'on treuva le contraire veritable et que le conte du Maine son oncle estoit avec, ayant amené environ cinq cents lances, blasmant le roy de ce qu'il avoit delibéré de combattre, et comme il ne put destourner le roy de ce conseil, il luy dit : « *Monsieur, j'estois venu avec vous pour vous servir et vous accompagner et moyenner quelque bon accord entre vous et votre beau cousin de Charolois et autres princes de votre sang, et non point pour les vouloir combattre, et puisqu'il vous plaist faire ainsy et non autrement, je m'en vais : adieu vous dis !* » Et ainsy se partit avec toute sa compaignie, dont plusieurs hognèrent grandement à l'encontre de luy, car il sembloit qu'il dust avoir pris congé plus tost et sans venir si avant. Et quand le roy, de vray, scent son partement et qu'il l'avoit en ce point abandonné, il dit qu'il estoit trahy. Neanmoins ne s'esmut de rien et tint son ordonnance, et exhortant ses gens, appresta de combattre les Charolois devant l'arrivée des duc de Berry son frere et duc de Bretagne : et luy sembloit que comme la compaignie desdits Charolois estoit la plus forte, que, s'il avoit gagné celle-là, bien ayement il viendroit au-dessus desdits ducs de Berry et de Bretagne; aussy sçavoit que les gens du conte de Charolois estoient lassez et travaillez, ayans, en peu de

jours, fait de grands chemins ; en outre, sçavoit que le seigneur de Neufchastel, mareschal de Bourgogne, frere au seigneur de Montaigu, avec ses Bourguignons n'estoit encore arrivé.

Ces choses, si que dit est, advenues, le conte de Charolois ordonna que tous les cranequiniers à cheval iroient tout devant, et y allerent à grand trot, tout en un hot, sans aller en bataille, et m'est avis que M. Philippe de Berghes seigneur de Grimberghes estoit ainsy que l'un des principaux chefs et conducteurs desdits cranequiniers, et allerent ces dessus-dits de si grand maniere envers les François, qu'il sembloit qu'il n'y eust que pour eux. Mais incontinent après qu'ilz vinrent emprès la haye où les François estoient en bataille à main senestre, ilz planerent devant eux en couvrant leurs chevaux et en allant vers chasteau ; et ne se meurent les François pour eux. Le conte de Saint-Pol suivit incontinent, et les autres princes et seigneurs avoient charge de demeurer auprès de l'artillerie et le charroy où ilz avoient esté tout le jour. Et ainsy que les archers marchoient à pied devant et les hommes d'armes à cheval, lesdits archers ne peurent à peine si roide-ment marcher, car la distance estoit grande et faisoit chaud à merveille, et avoient mal desjeuné, combien qu'il estoit environ les douze heures et avoient esté armez de devant le jour ; et estant à ladite haye, tirerent à force sur les François, qui estoient pour la pluspart à cheval. Quoy sentant, les François montoient plus haut vers le chasteau, qui faisoit penser à plusieurs qu'ilz se tournerent en fuyte, et partant fut ordonné que chascun de ceux qui estoient demeu-

rez à pied à la bataille, qu'ilz eussent à monter à cheval et poursuivre les ennemis fuyans; ce que fut fait en si grande haste, que plusieurs, ne treuvant leurs chevaux, monterent les chevaux d'autrui, et entre autres, le sieur de Fiennes, qui avoit le meilleur cheval qui fust au camp, appelé *le Bon Moreau*, ne le treuvant, monta sur un bayart qui estoit à Rus dit le Liegeois de Humieres, et en ce trouble, advint que M. Jacques de Jamont, sieur de Fayneulles, fut atteint d'une serpentine en la jambe senestre et eut la jambe rompue, dont il tomba par terre avec grand floq, car il estoit grand et puissant de sa personne : il estoit fils du seneschal de Haynaut. Estant relevé par ses gens et estant porté à l'oriere du bois, se confessa et estant appelé un maistre, dont il y avoit bonne foyson au camp, luy coupa le pied, car ainsy estoit besoin, ce qu'estoit dommage, car c'estoit un noble, hardy, beau et puissant chevalier, et fut grandement plaint.

Les Charolois monterent à force la montaigne et poursuivirent les François comme ilz pensoient, et y eut grand rencontre et y eut dès alors plusieurs tuez et prins, d'un costé et d'autre. Et comme les François de ce rencontrer estoient la pluspart ceux de leur avant-garde, les autres, voyant que nos gens tiroient en grande diligence devers le haut de la montaigne et du chasteau et laissoient leur artillerie derriere, en toute force descendirent et ruarent sur ladite artillerie et charroy, jusques au nombre de deux à trois estendarts, et en tuerent beaucoup de ceux qui estoient à l'entour dudit charroy, et plusieurs firent tourner le dos, et par especial une grande quantité

de cranequiniers à cheval, puis plusieurs autres tant à cheval qu'à pied, mesmes gentilshommes de renom, laissant et abandonnant honteusement leur seigneur et prince; et ce advint, parceque ceux qui premiere-ment/ estoient allez avec le conte de Saint-Pol essayer à rompre les François, se voyants chargez si roide-ment desdits François, et cuydant trouver le reste de l'armee auprès de ladite artillerie et charroy, reculoient tout doucement devers là, en soy defendant le mieuxqu'ils peurent, et se trouvant frustrez, furent contrains se mettre en fuyte, pensant que les autres estoient enfuis et perdus : plusieurs d'eux fuyrent jusques à Saint-Cloud, d'autres retournerent incontinent, ayant aperçu qu'ilz estoient abusez, et vindrent à temps de la bataille. Il y en eut grand nombre de prisonniers de ceux qui fuyoient.

Or donc les François vindrent franchement et baudement jusqu'à l'artillerie et forcerent les chartons de mener leurs charriotz au camp des François, menant grand butin et beaucoup de prisonniers nobles et ignobles, et allerent si avant dedans, qu'ilz vindrent jusqu'à la personne du conte de Charolois, lequel ilz trouverent à bien petite compagnie : car ses gens, pour la pluspart, estoient desbandez et espars; et de fait, il y en eut un qui le prit par sa baviere et lui disoit : *Monseigneur, rendez-vous, je vous congnois bien!* Et le bon conte se revengeoit et deffendoit du mieux qu'il put, sans mot dire; et quand ilz percurent qu'ilz n'en auroient autre chose, ilz buquirent tant sur luy, qu'ilz luy abattirent sa baviere, de force de horions; puy, s'y en eut un qui luy lança un estoc au col, lui cuydant couper la gorge,

mais Dieu le garda de mort : toutefois fut bien dange-reusement navré, et celuy qui luy bailla ledit coup n'alla gueres loin, qu'il fut tué en la place et plusieurs de sa compaignie.

Le conte de Charolois porta le gré et renommée que les deux premiers qu'il recongnut de ses gens, qui s'advançassent de le secourir et rescourre à iceluy besoing, estoit un nommé Jehan Coterel, fils de maistre Jehan Coterel, un des medecins au duc de Bourgogne, et l'autre, nommé Colinet de Croy, natif de Picardie. Le conte de Charolois se recula luy et ses gens le mieux qu'il pust, de telle vigueur et de telle force, que la pluspart de tous ceux qui s'estoient fourrez et embattus si avant sur luy et ses gens, furent tous tuez ou prins; et à celle recharge les François furent autant estonnez qu'avoient auparavant esté les Charolois, et en fut grande quantité de tuez; les autres se sauverent à leur mieux, car le grand courroux du conte et de ses gens n'avoit de nulli pitié ni rançon : le sire de Bruelle avait prins un prisonnier qui lui avoit donné sa foy et son gantelet, et desjà offert dix mille escus pour sa rançon, mais il lui arracha des mains et le tua. La vaillantise du conte de Charolois causa ce recouvrement, qui autrement avoit perdu icelle journée qui luy est tournée tant victorieuse, et en laquelle il n'a perdu nul prince ne seigneur de grand estat, et bien peu de ses gens, outre ceux qui furent tuez devant arriver au charroy, car les François furent si empeschez à piller, qu'ilz ne pensoient point à leurs ennemis. Le sire de Roussy, fils du conte de Saint-Pol, pour sa première guerre s'y porta bravement : il creança de sa main

M. de Saint-Belin et eut son espée, mais à faire ce present livre, encore n'estoit-il venu acquitter sa foy, et ledit sire de Roussy garda toujours son espée : l'on fait courir la voix qu'il est perdu.

Un nommé Guillaume de la Cauchie, Boulenois, porta l'estendart du seigneur de Ravestain. En ceste besogne, il se fit d'aucuns nouveaux chevaliers, comme Marc de Montmorency, sire de Molimont, fils aîné du sire de Croisillier, Hue de Montmorency, sire de Boves, son frère germain, Jehan d'Aymeries, aîné, fils du sire d'Aymeries, seigneur de Lens en Haynaut, Jehan seigneur de la Deuse, M. Bernart d'Espot, M. Guillaume Bise, sire de M. Auscan, seigneur de Bossu en Liege, Quentin seigneur de Bercus.

Ce jour-là, que la bataille se donna, M. de Bresès, seigneur de la Varennes, dit au roy, comme j'ay ouy conter à ceux qui le pensoient bien sçavoir : « *Sire, vous et vos gens viennent de loin et sont du chemin travaillez, parquoy vaudroit mieux differer de combattre jusques lendemain.* » Sur quoy luy respondit le roy : « *Dea, seneschal (car il estoit seneschal de Normandie), vous le dites pour tant que vous estes des leurs!* » Alors, il dut repliquer : « *Sire, il est vray que ilz ont mon scel par-delà, mais aujourd'hui vous aurez et le cœur et le corps, car je vivray ou mourray pour vous.* » Et il dit la vérité, car il alla si avant, qu'il fut tué de coups de mains avec plusieurs autres.

Si fut prins, par la main de M. Louis Gast, le seigneur de la Grange, fils du conte de Montpensier; et, du costé du conte de Charolois, mourut M. Philippe

de Lalain, fils du seigneur de Lalain, et le seigneur de Hames emprès Calais, Arnout de Berlaymont et Colin de Fouquerolles furent mors ou perdus, car oncques puy n'ont esté veus. Philippe d'Ognies, seigneur de Quesnoy, fut tué, tenant le pennon du conte son seigneur en la main; *item* y fut mort M. Jean de Croy, le Begue d'Alentun, Boulenois; M. Daveau de Bouchant, Brabançon; Godefroy de Doustienne, et d'aucuns autres. Et furent prisonniers, le sire de Crevecueur, le sire de Miraumont, le sire d'Aymeries, le sire de Haplaincourt, Jehan de Ligne, Philippe de Berghes, Olivier de Hunes, Gérard de Boves, Lionnel de Sars.

Or, pour retourner à nostre matiere, le conte de Charolois, se ayant remis en bataille devant les François en assez petite compaignie et qu'il vit que plusieurs de ses gens tiroient le dos arriere, dont il estoit merueilleusement desplaisant, fit tenir ordonnance par les autres princes; voulant luy mesme soy esloigner, craignant que ses gens ne partiroyent quant et quant luy, pour la frayeur en laquelle ilz estoient encore, et allant aval le camp, disoit à ceux qu'il trouvoit qui se tiroient au large : « *Mes enfans et mes amis, retournez avec moy et ne me laissez à cette heure?* » et par belle douceur, en fit plusieurs retourner.

Après ceste recueillotte, l'on commençoit arriere à jouer des serpentines et fut tué un des enfans de Halleuin, que l'on appelloit le viconte et pareillement Collette de Coy, et Jehan de Pourlan, Bourguignon, qui portoit l'estendart du sire d'Aymeries. Lors, le conte de Charolois fit mettre des charriots

devant ses gens, afin que les François ne peussent si legerement les assaillir, mais ilz n'avoient aucune volonté, parcequ'ilz estoient aussy estonnez que les Charolois, comme depuys l'on a entendu; et pour certain, si quarante ou cinquante lances d'un costé ou d'autre eussent commencé envahir son adversaire, il eust remporté la victoire à ce jour. Rossequen, premier escuyer du conte de Charolois, eut une grande escharpe au visage; Guilbert de Fevremonde eut sa salade faussée d'un coup de serpentine et emportée au loin hors de sa teste, dont il cheut par terre, mais enfin il fut guery; M. de Moy, de Vermandois, fut blessé; M. Antoyne d'Ailly, sire de Varennes, M. Davis de Poix, siré de la Verriere, et d'aucuns autres furent prisonniers; et demeura la chose en cest estat jusques après le soleil couché, que adonc le roy se departit et s'en alla à-tout bien peu de gens, et tous les siens en après, chascun qui mieux mieux, l'un çà l'autre là, où ilz pouvoient, dont le conte de Charolois ne s'en aperçut jusques lendemain vers le midy.

Mais le roy fut si hasté en son partement qu'il laissa derriere et abandonna toute son artillerie, que lendemain le conte de Charolois trouva affustée au mesme lieu où elle avoit esté le jour precedent. Il est certain que le conte de Charolois eut l'honneur de la victoire de celle journée, mais les François y acquirèrent plus, ayant pillé la pluspart du bagage et amené plusieurs prisonniers qu'ilz ont treuvez à l'entour dudit bagage. Le sieur de Ravestain et le conte de Marle y perdirent toute leur vaisselle; le sire de Fiennes y laissa deux charriots chargez de bagues, et

ne sauva rien sinon ce qu'il avoit sur son corps, avec une boete à huit cents mailles de Rhin qu'un de ses gens eut devant luy. Entre les prisonniers, outre les susdits, fut le sire d'Inchy et Sauset d'Ame qui estoit en la compagnie du conte de Marle.

Lendemain au matin, comme dit est, le conte de Charolois envoya tout à l'entour de son ost, long et large, voir ce qui s'y passoit, mais ne treuverent ame qui leur voulust nuyre, et lors entendirent que le roy estoit allé logier à Corbeil, auquel lieu il fut le lendemain à dix heures avant midy. Ce entendu, s'en alla le conte avec tous ses gens disner à Monlhery, et croyez que plusieurs d'eux n'attendoient pas la moutarde et qui avoient des chevaux beaucoup, qui en trente-six heures ne furent pas desbridez. Audit Monlhery furent enterrez M. Philippe de Lalain, Janet de Quesnoy, frere de Mathieu de Quesnoy et M. de Hames emprès Calais, et ce fut le dix-huitiesme de juillet. Au service dudit Philippe de Lalain, furent assistans M. Antoine de Lalain son frere et le seigneur de Crequy leur oncle; et à l'après-disner, le conte se deslogea et alla au giste à Cattes. »

Ouvrages historiques du Bibliophile Jacob :

HISTOIRE DU SEIZIÈME SIÈCLE EN FRANCE, d'après les originaux, manuscrits et imprimés. Paris, Mame, 1834-1835. 4 vol. in-8.

Ces quatre volumes, qui ne comprennent que douze années environ du règne de Louis XII, ont été détruits par l'incendie de la rue du Pot-de-Fer, lorsque le cinquième était sous presse.

L'HOMME AU MASQUE DE FER. Paris, Magen, 1837. In-8.

CHRONIQUES DE JEAN D'AUTON, publiées pour la première fois en entier, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, avec une notice et des notes. Paris, Sylvestre, 1834-35. 4 vol. in-8.

Cet ouvrage, tiré à 300 exemplaires sur papier collé, forme le complément indispensable de la collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, publiée par Petitot et Monmerqué.

HISTOIRE DE SOISSONS, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; d'après les sources originales (en société avec M. Henry Martin). Soissons et Paris, Techener. 2 vol. in-8, cartes et plans.

Cette *Histoire* a obtenu le prix fondé par M^{me} Maréchal, de Soissons.

Sous presse :

VIII^e DISSERTATION. — SUR LES RÉFORMES A OPÉRER DANS LE RÉGIME DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

IX^e DISSERTATION. — SUR CERTAINES LACUNES DANS LES ARCHIVES DU ROYAUME.



Österreichische Nationalbibliothek



+Z221982304





